

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

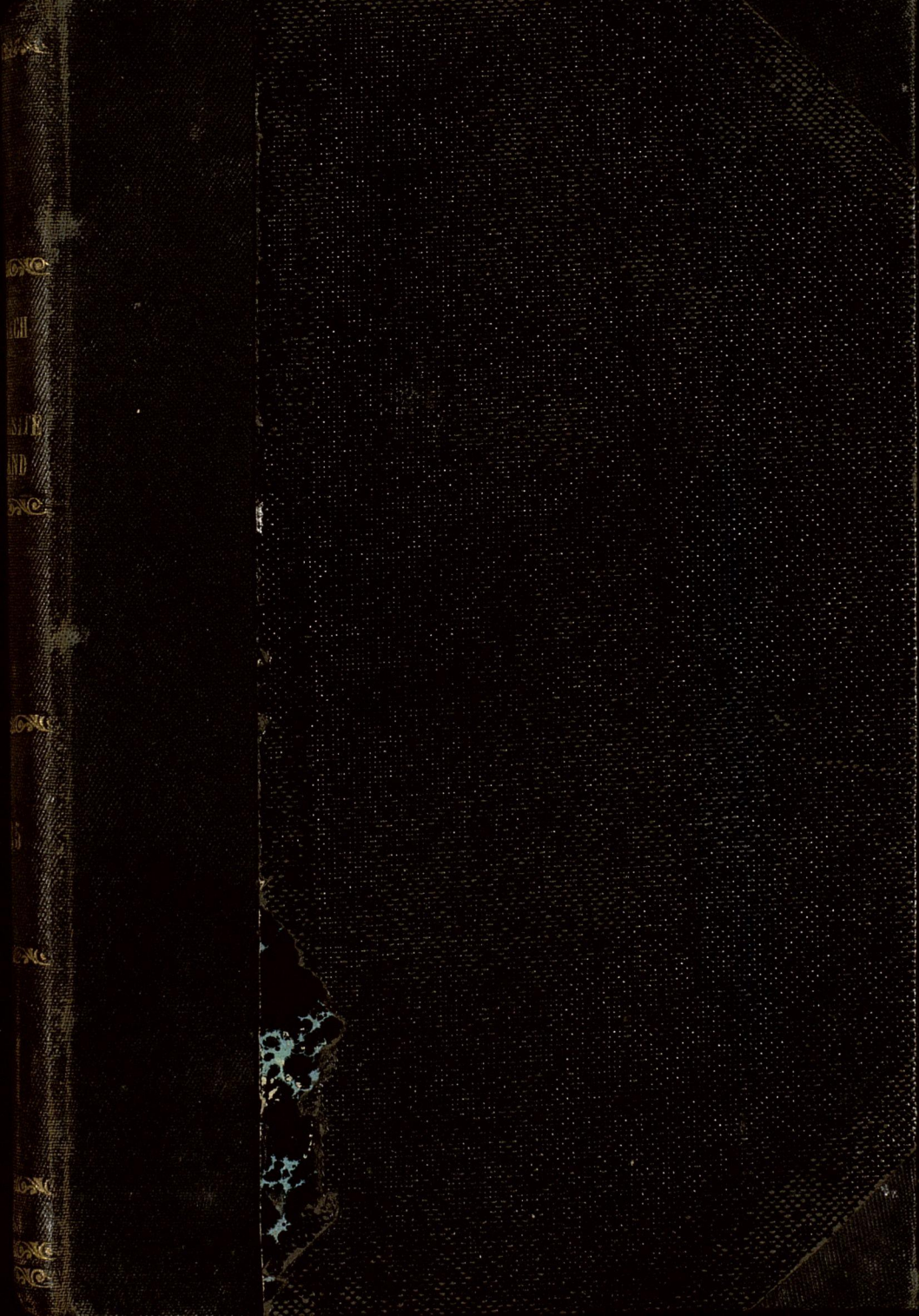
Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1885.

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



Gene Cephali
Sep 1 (1903)
see also
Vander Veld 1886

Vander Veld 600E

Cercle Littéraire des Étudiants



ALMANACH

DE

L'UNIVERSITÉ DE GAND



1885

ALMANACH
DE
L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS



GAND
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE, ÉDITEUR
rue des Champs, 49

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN, AD. HOSTE SUCC^r

À Monsieur

F. LAURENT

Hommage de sympathie et de profonde reconnaissance.

Les Étudiants libéraux de Gand.

ÀU LECTEUR.

Nous considérons comme un devoir d'offrir nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui, à un titre quelconque, nous ont aidés dans notre œuvre.

L'entreprise était ardue et périlleuse.

En janvier, nous décidions la publication d'un annuaire où s'affirmeraient les tendances politiques et littéraires des Étudiants.

Nous ne savions si nos Frères étrangers répondraient à l'appel que nous leur faisons; nous ne savions si les souscriptions seraient

suffisantes pour mener cette tentative à bonne fin.

En deux mois, cette tâche si rude a été accomplie.

Le résultat a dépassé nos espérances.

Merci aux Étudiants de Paris, de Bruxelles et de Liège qui, nombreux, ont rehaussé notre œuvre par leur précieuse collaboration.

Merci à tous les souscripteurs qui nous ont permis de soigner d'une façon toute spéciale l'exécution matérielle de notre recueil.

Nous regrettons seulement que le temps trop court dont nous disposions nous ait empêchés de terminer diverses études.

L'histoire de l'Université de Gand, ainsi qu'un article sur le rétablissement du graduat, n'ont pu être achevés.

Nous donnons néanmoins une partie de l'histoire de notre ALMA MATER, tout en réclamant l'indulgence du lecteur et en promettant le travail complet pour le prochain annuaire.

Nos successeurs ayant le temps devant eux sont tenus de faire mieux.

Nous sommes persuadés qu'ils n'y failliront pas et qu'à leur tour, ils trouveront des dévouements généreux pour les aider dans leur tâche.

Le Comité de Publication :

BIDDAER, E.

GASPAR, J.

POIRIER, P.

CLAUS, A.

HUBLARD, E.

REUTER, P.

DUFORT, J.

LOPPENS, G.

STORY, A.





ÉPHÉMÉRIDES UNIVERSITAIRES.

JANVIER.

- 4 1843. Fondation de l'Académie de Delft.
8 1632. Fondation de l'Université d'Amsterdam.
15 } 1881. Première fête internationale d'Étudiants
16 } *libéraux.*
18 1881. Création du « Cercle des Étudiants Ingé-
nieurs » (1881-1883).
26 1867. Concert de charité organisé par le Corps des
Étudiants.



FÉVRIER.

- 2 1880. Création du « Cercle littéraire des Étudiants. »
3 1878. Grand concert de charité donné sous les
auspices du Corps des Étudiants.
4 1878. Fondation de « l'Union des Anciens Étudiants. »
5 1881. Création du « Cercle des Élèves conducteurs
libéraux. »
7 1882. Création de la « Fanfare des Étudiants libé-
raux. »

- 8 1575. Fondation de l'Université de Leyde.
12 1867. Création du « Cercle musical des Étudiants » (1867-1880).
21 1852. Fondation de la Société « 't Zal wel gaan. »
24 1880. Institution d'une chaire d'histoire contemporaine.



MARS.

- 7 1862. Grand concert de charité organisé par les Étudiants.
14 1874. Concert donné par le « 't Zal wel gaan, » au profit d'œuvres libérales.
16 1884. Mort de M. Heremans, professeur émérite, ancien échevin de l'instruction publique.
19 1852. Fondation de l'« Ecole des Arts et Manufactures. »
24 1878. Mort de M. Roulez, administrateur-inspecteur de l'Université.
26 1636. Fondation de l'Université d'Utrecht.



AVRIL.

- 13 1877. Liège. Le clergé de l'église St-Christophe refuse l'entrée du temple au drapeau des Étudiants.
La Commission permanente décide que dorénavant les Étudiants n'assisteront plus en corps à une cérémonie du culte catholique.
16 1883. Pose de la première pierre de l'Institut des Sciences.
25 1872. Les Étudiants étrangers suivant les cours de notre Alma Mater offrent un drapeau au corps des Étudiants.

- 28 1877. Les Étudiants gantois approuvant la conduite énergique de leurs Frères liégeois, décident à leur tour de ne plus assister en corps aux cérémonies du culte catholique.



MAI.

- 5 1870. Création de la « Societas Philadelphica studiosorum Gandavensium. »
- 9 1857. La Commission de l'Index jette l'interdit sur la publication *Noord en Zuid*, éditée par le « 't Zal wel gaan. »
- 10 1806. Réorganisation de l'Université de Paris, fondée en 1200.
- 12) 1884. Louvain. — Fêtes du cinquantenaire de
13) l'Université catholique.
- 14 1882. Concert organisé par la « Fanfare des Étudiants libéraux » au profit de l'Œuvre de la Presse.
- 18 1879. Grand concert organisé sous les auspices de la « Société générale » au profit des victimes de la catastrophe de Frameries.
- 20 1876. Loi sur l'enseignement supérieur.
- 21 1883. Fondation de l'« Union luxembourgeoise. »



JUIN.

- 5 1883. Organisation de la Fédération des Étudiants libéraux.
- 16 1834. Fondation de l'Université catholique de Louvain.
- 17 1855. Entrée triomphale de la « Société des Étudiants » qui a remporté au concours de chant, à Lille, une énorme..... buse.

- 18 1884. Suppression du Ministère de l'Instruction publique.
- 21 1884. M. Woeste, ministre de la Justice, en termes impertinents, annonce à M. Laurent qu'il est décidé à retirer le projet de loi concernant l'avant-projet de révision du code civil.



JUILLET.

- 8 1860. Visite de Léopold I aux Étudiants gantois.
- 15 1849. Loi sur l'enseignement supérieur.
- 25 1882. Arrêté royal concernant l'obtention de bourses de voyage.



AOUT.

- 22 1814. Fondation de l'Université de Groningue.



SEPTEMBRE.

- 5 1873. M. le professeur Soupart est nommé recteur pour la période 1873-76.
- 7 1426. Fondation de l'ancienne Université de Louvain († 1792).
- 16 1853. Arrêté royal instituant le diplôme de docteur en sciences.
- 22 1884. } Le roi sanctionne la loi scolaire.
MM. Callier et Seresia sont déchargés respectivement des cours de droit public et de droit naturel.
- 25 1816. Arrêté décidant la fondation des Universités de Gand et de Liège.



OCTOBRE.

- 1 1838. Fondation de l'École du Génie civil.
2 1876. Arrêté royal concernant l'application de la loi de 1876 sur l'enseignement supérieur.
6 1879. M. le professeur Laurent est promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.
9 { 1817. Fondation de l'Université de Gand.
1826. Inauguration du palais de l'Université.
15 1877. Fondation de l'Université d'Amsterdam.
17 1879. M. Callier est nommé recteur.



NOVEMBRE.

- 3 1817. Fondation de l'Université de Liège.
4 1862. Création de la « Société des Étudiants. »
5 1867. Les Étudiants célèbrent brillamment le 25^{me} anniversaire de la fondation de l'Université de Gand.
6 1815. Restauration de l'Université d'Utrecht.
8 1884. Les Étudiants réunis en assemblée générale décident à l'unanimité de demander :
1^o la dissolution des Chambres ;
2^o l'abrogation de la loi scolaire.
14 1871. Reconstitution du cercle « 't Zal wel gaan. »
20 1834. Fondation de l'Université libre de Bruxelles.
21 { 1884. Les Étudiants bruxellois organisent des fêtes
22 splendides à l'occasion du 50^{me} anniversaire
23 } de la fondation de l'Université.
Plus de 200 Étudiants gantois répondent à l'invitation de leurs frères de la capitale.
28 1868. Fondation du « Cercle des Étudiants Wallons. »

- 30 1878. M. le professeur Dauge est nommé inspecteur de l'École préparatoire du Génie civil.



DÉCEMBRE.

- 6 1882. Pour la première fois une jeune fille est autorisée à suivre les cours de l'Université.
- 9 1877. Manifestation en l'honneur de M. le professeur Laurent.
- 12 1871. Fondation de la « Société Générale des Étudiants. »
- 14 1881. Premier souper annuel des Étudiants en Droit.
- 15 1880. Fondation de la « Société libérale des Étudiants en Médecine. »
- 17 1875. Reconstitution de la « Société Générale des Étudiants. »
- 20 }
21 } 1868. Congrès d'Étudiants à Gand.
21 }
23 }
28 1847. Institution de l'École normale des Sciences.



N. B. L'énumération d'une kyrielle de saints et de saintes, aux noms plus ou moins baroques, n'offrant nul intérêt pour nos lecteurs, nous avons cru bien faire en les remplaçant par des éphémérides universitaires.

LE C. DE P.





UNIVERSITÉ DE GAND.

ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
DIRECTEUR DES ÉCOLES SPÉCIALES.

A. Wagener, professeur émérite de la faculté de philosophie et lettres.

RECTEUR

pour les années 1882-1885.

Albert Callier, professeur ordinaire à la faculté de droit.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE

pour l'année 1884-1885.

A. Motte, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres.

COLLÈGE DES ASSESSEURS

pour l'année 1884-1885.

- A. Callier*, recteur.
- P. Hoffmann*, doyen de la faculté de philosophie et lettres.
- G. Galopin*, doyen de la faculté de droit.
- Ÿ. Kickx*, doyen de la faculté des sciences.
- G. Boddaert*, doyen de la faculté de médecine.
- A. Motte*, secrétaire du Conseil académique.

INSPECTEURS DES ÉTUDES.

- E. Boudin*, inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures.
- F. Dauge*, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures et à l'école normale des sciences.

SECRÉTAIRE DE L'ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

- A. Verschaffelt*, docteur en philosophie et lettres, rempart des Chaudronniers, 12.

RECEVEUR DU CONSEIL ACADÉMIQUE

pour l'année 1884-1885.

- A. Verschaffelt*, doct. ph., rempart des Chaudronniers, 12.

COMMIS AUX ÉCRITURES.

- L. Hombrecht*, rue des Vanniers, 21.

APPARITEURS.

- G. Vrebos*, chaussée de Bruges, 76.
- C. Gallant*, rue Van Aken, 10.

PROFESSEURS ÉMÉRITES.

- A. Burggraeve*, de la faculté de médecine, rue des Baguettes, 50.
F. De Kemmeter, de la faculté de droit, Cloître St-Bavon, 24.
F. Soupart, de la faculté de médecine, rue Neuve St-Pierre, 61.
F. Laurent, de la faculté de droit, rue Savaen, 46.
J. Gantrelle, de la faculté de philosophie et lettres, rue Neuve St-Pierre, 111.
A. Wagener, de la faculté de philosophie et lettres, boulevard du Jardin zoologique, 27.
-

PERSONNEL ENSEIGNANT.

I. — FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
ET SECTIONS NORMALES D'HISTOIRE ET
DE LANGUES GERMANIQUES.

(Doyen : *P. Hoffmann*. — Secrétaire : *A. De Ceuleneer*.)

- J. Fuerison*, professeur ordinaire, Coupure, 119. — Histoire de la littérature française.
A. Wagener, professeur émérite, boulevard du Jardin zoologique, 27. — Antiquités romaines et langue grecque.
J. Gantrelle, professeur émérite, rue Neuve St-Pierre, 111. — Langues latine et grecque. Travaux écrits et discussions en français.
O. Merten, professeur ordinaire, Coupure, 175. — Psychologie; logique et métaphysique.
P. J. Wouters, professeur ordinaire, rue de Belle-Vue, 66. — Histoire politique du moyen-âge; histoire politique interne de la Belgique.

- A. Motte*, professeur ordinaire, quai aux Moines, 1. — Histoire politique des temps modernes; antiquités grecques; encyclopédie et histoire de la science historique et géographique.
- P. Thomas*, professeur ordinaire, rue Neuve St-Pierre, 75. — Histoire politique de l'antiquité; histoire des littératures grecque et latine.
- E. Discailles*, professeur ordinaire, marché au Beurre, 3. — Histoire contemporaine; histoire comparée des littératures européennes modernes; explication d'auteurs modernes français; lecture et diction en français.
- P. Hoffmann*, professeur extraordinaire, boulevard Léopold, 20. — Morale; histoire de la philosophie ancienne et moderne.
- A. De Ceuleneer*, professeur extraordinaire, rue de la Lieve, 9. — Antiquités romaines; géographie ancienne (en flamand).
- P. Fredericq*, professeur ordinaire, Grand Gewat, 4. — Histoire de la littérature flamande (en flamand); histoire comparée des littératures européennes modernes; lecture et diction en flamand; travaux écrits et discussions en flamand.
- J. Micheels*, professeur à l'athénée royal de Gand, Pêcherie, 50. — Explication d'auteurs modernes flamands (en flamand).
- A. Bley*, professeur à l'athénée royal de Gand, place d'Armes, 26. — Explication d'auteurs modernes allemands (en flamand).
- J. Vercouillie*, professeur à l'athénée royal de Gand, boulevard du Jardin zoologique, 56. — Grammaires germaniques (en flamand); encyclopédie et histoire de la philologie germanique (en flamand); introduction à la grammaire historique du flamand et à la métrique (en flamand).
- E. Coemans*, docteur en philosophie et lettres, en droit et

- en sciences politiques et administratives, plaine St-Pierre, 6. — Histoire ancienne de l'Orient.
- P. Vanderhaeghen*, archiviste de la ville de Gand, rue St-Amand, 14. — Cours de paléographie.
- Koch*, professeur à l'athénée royal de Gand, boulevard des Hospices, 68. — Explication d'auteurs modernes anglais (en flamand).

MATIÈRES NON COMPRIS DANS LES EXAMENS.

- E. Discailles*, histoire contemporaine. (Ce cours est accessible à tous les élèves de l'Université.)
- P. Thomas*, exercices pratiques d'histoire ancienne.
- P. Wouters*, exercices pratiques d'histoire du moyen-âge (en flamand).
- A. Motte*, exercices pratiques d'histoire moderne.
- P. Fredericq*, exercices pratiques d'histoire nationale (en flamand).
- A. De Ceuleneer*, archéologie.
- P. Hoffmann*, cours pratique sur la philosophie de Locke.

II. — FACULTÉ DE DROIT.

(Doyen : *G. Galopin*. — Secrétaire : *L. Montigny*.)

- F. Laurent*, professeur émérite, rue Savaen, 46. — Droit civil.
- P. Van Wetter*, professeur ordinaire, rue Guinard, 3. — Histoire et Institutes du droit romain ; pandectes.
- A. Callier*, professeur ordinaire, Allée Verte, 243. — Droit commercial.
- J. Nossent*, professeur ordinaire, rue aux Draps, 3. — Droit civil et droit naturel.
- V. C. De Brabandere*, professeur ordinaire, rue Neuve St-Pierre, 78. — Droit public.

- G. Galopin*, professeur ordinaire, chaussée de Courtrai, 74. — Droit civil; lois organiques du notariat et lois fiscales se rattachant au notariat.
- R. De Ridder*, professeur ordinaire, chaussée de Courtrai, 83. — Encyclopédie du droit; introduction historique au cours de droit civil; économie politique et droit des gens.
- L. Montigny*, professeur extraordinaire, rue Neuve St-Pierre, 124. — Droit administratif.
- A. Rolin*, professeur extraordinaire, rue Savaen, 16. — Droit criminel belge.
- A. Seresia*, professeur extraordinaire, rue courte du Jour, 28. — Droit civil; éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile.

III. — FACULTÉ DES SCIENCES.

(Doyen : *J. J. Kickx*. — Secrétaire : *J. Mister*.)

- E. Boudin*, inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire, Coupure, 152. — Calcul des probabilités; hydraulique; stabilité des constructions; technologie des professions élémentaires et du constructeur-mécanicien.
- M. Dugniolle*, professeur ordinaire, Coupure, 47. — Cristallographie; minéralogie; géologie et paléontologie stratigraphiques.
- H. Valerius*, professeur ordinaire, rue du Gouvernement, 2. — Physique expérimentale et industrielle.
- F. Dauge*, professeur ordinaire, rue de Belle-Vue, 53. — Géométrie analytique à deux et à trois dimensions; astronomie physique et mathématique; méthodologie mathématique; géodésie.
- F. M. L. Donny*, professeur ordinaire, rue Neuve St-Pierre, 93. — Chimie analytique et industrielle.

- Th. Verstraeten*, professeur ordinaire, place du Marais, 20. — Géométrie descriptive et ses applications; coupe des pierres et charpente.
- A. Pauli*, professeur ordinaire, place des Fabriques, 1. — Exercices d'architecture; histoire de l'architecture.
- J. J. Kickx*, professeur ordinaire, rue St-Georges, 26. — Botanique.
- Th. Swarts*, professeur ordinaire, rue Terre-Neuve, 48. — Chimie générale; méthodologie chimique.
- P. Mansion*, professeur ordinaire, quai des Dominicains, 6. — Algèbre supérieure; analyse pure et compléments d'analyse; calcul différentiel et intégral; histoire des mathématiques et de la physique.
- G. Wolters*, ingénieur en chef des ponts et chaussées avec rang de professeur ordinaire, rue de l'Avenir, 16. — Construction.
- F. Plateau*, professeur ordinaire, boulevard du Jardin zoologique, 64. — Zoologie, géographie et paléontologie animales; anatomie et physiologie comparées.
- G. Vandermensbrughe*, professeur ordinaire, Coupure, 89. — Physique; mathématique générale et approfondie.
- J. Mister*, professeur ordinaire, rue digue de Brabant, 15. — Dynamique; statique analytique; éléments d'analyse algébrique et infinitésimale.
- J. Massau*, ingénieur des ponts et chaussées avec rang de professeur ordinaire, rue Marnix, 22. — Statique; mécanique analytique; dynamique; éléments des machines.
- H. De Wilde*, professeur à l'École du Génie civil, rue du Chantier, 14. — Mécanique industrielle.
- J. Boulvin*, ingénieur de la marine, rue Longue d'Argile, 31, à Anvers. — Machines à vapeur.
- A. Flamache*, ingénieur des chemins de fer de l'État, rue Latérale, 2, à Bruxelles. — Exploitation des chemins de fer.

- L. Depermentier*, ingénieur des ponts et chaussées, boulevard du Château, 483. — Géométrie pratique; levé de plans et nivellements.
- F. Nelissen*, docteur en sciences naturelles, boulevard des Hospices, 10. — Chimie organique et inorganique.
- F. Mertens*, professeur ordinaire, rue Charles-Quint, 98. — Science commerciale; géographie industrielle et commerciale; méthodologie.
- C. Bergmans*, docteur en sciences physiques et mathématiques, rue Guinard, 18. — Mathématiques élémentaires.
- F. Van Rysselberghe*, météorologiste à l'Observatoire de Bruxelles, rue Vonck, 59, à Bruxelles. — Applications de l'électricité.
- H. Schoentjes*, docteur en sciences physiques et mathématiques, Grand Toquet, 12. — Éléments d'astronomie et de géodésie.

SONT ÉGALEMENT CHARGÉS DE DONNER DES COURS A LA
FACULTÉ DES SCIENCES :

- J. Fuerison*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres. — Littérature française; exercices de rédaction.
- O. Merten*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres. — Psychologie; logique et philosophie morale.
- E. Discailles*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres. — Histoire contemporaine.
- A. Callier*, professeur ordinaire à la faculté de droit. — Droit commercial.
- V. C. De Brabandere*, professeur ordinaire à la faculté de droit. — Économie politique; droit administratif.
- R. De Ridder*, professeur ordinaire à la faculté de droit. — Économie politique; droit des gens.
- C. Van Bambeke*, professeur ordinaire à la faculté de médecine. — Anatomie de texture.

IV. — FACULTÉ DE MÉDECINE.

(Doyen : *G. Boddaert*. — Secrétaire : *Ad. De Cock*.)

- F. J. D. Soupart*, professeur émérite, rue Neuve St-Pierre, 61. — Clinique externe.
- N. Du Moulin*, professeur ordinaire, rue des Baguettes, 147. — Thérapeutique générale, y compris la pharmacodynamique; clinique interne; drogues et médicaments; opérations chimiques; préparations pharmaceutiques; opérations propres à découvrir les falsifications des médicaments; recherches microscopiques.
- R. Boddaert*, professeur ordinaire, rue Basse, 42. — Anatomie pathologique; clinique interne.
- V. Deneffe*, professeur ordinaire, rue de la Station, 66. — Opérations chirurgicales; clinique ophtalmologique.
- E. Poirier*, professeur ordinaire, rue de la Vallée, 73. — Pathologie générale; maladies internes; maladies mentales; maladies syphilitiques et maladies de la peau.
- C. Van Cauwenberghe*, professeur ordinaire, nouvelle rue du Casino, 5. — Accouchements; médecine légale.
- C. Van Bambeke*, professeur ordinaire, rue Haute, 5. — Anatomie de texture générale et spéciale; embryologie humaine; démonstrations anatomiques microscopiques.
- E. Bouqué*, professeur ordinaire, rue d'Abraham, 32. — Pathologie chirurgicale, y compris l'ophtalmologie.
- H. Leboucq*, professeur ordinaire, Coupure, 131. — Anatomie humaine et démonstrations anatomiques.
- E. Dubois*, professeur ordinaire, Coupure, 81. — Pharmacognosie; pharmacie théorique et pratique; chimie analytique et toxicologique.
- G. Boddaert*, professeur ordinaire, rue Guillaume Tell, 12. — Clinique externe.

- P. Nuel*, professeur ordinaire, boulevard de la Citadelle 11.
— Physiologie humaine.
- Ad. De Cock*, professeur extraordinaire, rue courte du
Jour, 11. — Polyclinique chirurgicale, bandages, appa-
reils et petite chirurgie.
- C. Verstraeten*, docteur spécial en sciences médicales,
rue Charles-Quint, 30. — Hygiène publique et privée.

EST ÉGALEMENT CHARGÉ D'UN COURS A LA FACULTÉ
DE MÉDECINE :

- F. Plateau*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.
— Anatomie comparée.

V. — ÉCOLES SPÉCIALES.

INSPECTEURS DES ÉTUDES : MM. *E. Boudin* et *F. Dauge*.

PROFESSEURS.

(Voyez à la faculté des sciences.)

RÉPÉTITEURS.

- D. Rottier*, ingénieur industriel, rue Charles-Quint, 51.
- C. Bergmans*, docteur en sciences physiques et mathéma-
tiques, rue Guinard, 18.
- H. De Wilde*, ingénieur civil et industriel, rue du Chan-
tier, 14.
- L. Depermentier*, ingénieur des ponts et chaussées, boule-
vard du Château, 483.
- H. Schoentjes*, docteur en sciences physiques et mathéma-
tiques, Grand Toquet, 12.
- F. Nelissen*, docteur en sciences naturelles, boulevard des
Hospices, 10.
- L. De Nobele*, rue de Bruxelles, 147.

- J. Van Rysselberghe*, ingénieur des ponts et chaussées, rue de la Sauge, 34.
E. Haeyens, ingénieur des ponts et chaussées, quai des Dominicains, 1.
H. Van Hyfte, conducteur des ponts et chaussées, rempart de la Biloque, 238.
E. Dauge, avocat, rue des Douze Chambres, 94.
F. Steyaert, boulevard de la Citadelle, 25.

CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES DÉTACHÉS A L'ÉCOLE
DU GÉNIE CIVIL COMME MAÎTRES DE TOPOGRAPHIE.

- J. Lallemand*, conducteur principal, boulevard des Hospices, 66.
D. Toeffaert, conducteur de 1^{re} classe, chaussée de Bruxelles, 32, à Ledeberg.
F. Cruls, conducteur de 1^{re} classe, boulev. des Hospices, 5.
E. Simonis, conducteur de 1^{re} classe, quai de l'École, 2.

MAÎTRES DE DESSIN.

- F. Steyaert*, boulevard de la Citadelle, 25.
A. Robelus, rue des Douze Chambres, 5.
J. De Waele, boulevard de la Citadelle, 67.



INSTITUTIONS ACADÉMIQUES.

I. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

(Fossé d'Othon, 1.)

BIBLIOTHÉCAIRE : *F. Vanderhaeghen*, rue de Courtrai, 8.
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE : *J. Bernard*, cand. phil., rue de la
Cathédrale, 5.
AIDES-BIBLIOTHÉCAIRES : *L. Lemaire*, au local de la
Bibliothèque. — *T. Arnold*, rempart de la Biloque, 240.
SECRÉTAIRE : *R. Vandenberghe*, cand. ph., rue de la Blan-
chisserie, 58.

COMMISSAIRES POUR LES AFFAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

- A. De Ceuleneer*, professeur extraordinaire à la faculté de
philosophie et lettres.
G. Galopin, professeur ordinaire à la faculté de droit.
G. Vandermensbrugghé, professeur ordinaire à la faculté
des sciences.
G. Van Bambeke, professeur ordinaire à la faculté de
médecine.

N. B. La Bibliothèque de l'Université de Gand est
ouverte :

1^o Pendant la période académique, tous les jours,
depuis 9 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir;

2° Pendant la période des vacances légales, tous les jours, sauf le lundi, depuis 9 heures du matin jusqu'à 12 1/2 heures.

Toutefois la Bibliothèque restera fermée les dimanches et les jours ci-après indiqués :

1 et 2 janvier; le lundi et le mardi du carnaval; les jeudi, vendredi et samedi de la semaine sainte; les lundi, mardi et mercredi après Pâques; le jour de l'Ascension; le lundi de la Pentecôte; le lundi et le mardi de la fête communale; le 21 juillet, jour anniversaire de l'inauguration du roi Léopold I et de l'acceptation de la Constitution; le jour de l'Assomption; le jour de l'ouverture solennelle des cours; le 1 et le 2 novembre; le 15 novembre, fête patronale du Roi; le 25 et le 26 décembre.

II. — JARDIN BOTANIQUE.

(Rue St-Georges, 21.)

DIRECTEUR : *J. J. Kickx*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

JARDINIER EN CHEF : *A. Van Eeckhaute*, rue du Sas, Gendbrugge.

AIDE-JARDINIER : *L. Bossaerts*, au Jardin botanique.

III. — LABORATOIRES.

Laboratoire de chimie générale.

(Local de l'Université).

DIRECTEUR : *Th. Swarts*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

ASSISTANTS : *F. Nelissen*, docteur en sciences naturelles,

boulevard des Hospices, 10. — *W. Delaroyère*, ingénieur industriel, rempart des Chaudronniers, 21.

PRÉPARATEURS : *J. Guequier*, candidat en sciences naturelles, Impasse du Prince, 10. — *L. Baeckelandt*, docteur en sciences naturelles, chaussée de Courtrai, 45.

Laboratoire de chimie analytique et toxicologique.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *E. Dubois*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANT : *E. Schoep*, pharmacien, rue des Rémouleurs, 5.

PRÉPARATEUR : *S. Muller*, candidat en pharmacie.

Laboratoire de chimie appliquée.

(Local de l'École spéciale, rue des Foulons.)

DIRECTEUR : *F. M. L. Donny*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

ASSISTANT : *T. D'hauw*, ingénieur industriel, rue aux Vaches, 32.

Laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *F. Plateau*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

ASSISTANT POUR L'ANATOMIE COMPARÉE : *V. Liénard*, docteur en sciences naturelles, boulevard des Hospices, 264.

PRÉPARATEUR POUR LA ZOOLOGIE : *J. A. Lafontaine*, cand. dr, conservateur des collections, rue longue du Marais.

PRÉPARATEURS POUR LA ZOOLOGIE ET L'ANATOMIE COMPARÉE : *T. Jacquemin*, candidat en sciences naturelles, rue d'Ypres, 27. — *M. Stuckens*, candidat en méd., chir. et acc., chaussée de Tronchiennes, 165.

Laboratoire d'anatomie descriptive.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *H. Leboucq*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANT : *L. Colson*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, quai des Dominicains, 7.

PRÉPARATEUR : *P. Nepper*, docteur en médecine, rue d'Ypres, 27.

Laboratoire d'histologie et d'embryologie.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *C. Van Bambeke*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

AGRÉGÉ SPÉCIAL : *J. Mac Leod*, docteur en sciences naturelles, Pêcherie, 48.

PRÉPARATEUR POUR LE COURS D'EMBRYOLOGIE : *C. De Bruyne*, candidat en sciences naturelles, petite Turquie, 3.

PRÉPARATEUR POUR LE COURS D'HISTOLOGIE HUMAINE : *O. Van der Stricht*, cand. en méd., chir. et accouch.

Laboratoire d'anatomie pathologique.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *R. Boddart*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANT : *D. Van Duyse*, docteur en méd., chir. et accouch., rue basse des Champs, 67.

Laboratoire de pharmacie.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *N. Du Moulin*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

Laboratoire de physiologie.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *P. Nuël*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANT : *G. Vandevelde*, docteur en sciences naturelles et docteur en médecine, boulevard de la Citadelle, 2^{bis}.

PRÉPARATEUR : *J. Pregaldino*, candidat en médecine, boulevard des Hospices, 24.

IV. — CLINIQUES.

Clinique interne.

(Hôpital civil.)

DIRECTEURS : *N. Du Moulin*, professeur ordinaire à la faculté de médecine. — *R. Boddart*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANT :

CHEF DE CLINIQUE : *P. Nepper*, docteur en médecine, rue d'Ypres, 27.

Clinique externe.

(Hôpital civil.)

DIRECTEURS : *F. Soupart*, professeur émérite de la faculté de médecine. — *G. Boddart*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANTS : *C. De Visscher*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, rue Basse, 18. — *F. Van Imschoot*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, rue des Régnesses, 2.

Clinique ophtalmologique.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *V. Deneffe*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

CHEF DE CLINIQUE : *H. Van Wesemael*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, Coupure, 82.

ASSISTANT : *G. Claeys*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, rempart des Chaudronniers, 2.

Clinique des maladies syphilitiques et des maladies de la peau.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *E. Poirier*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANT : *L. Cruyl*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, quai des Moines, 2.

Clinique obstétricale.

(Hospice de maternité.)

DIRECTEUR : *C. Van Cauwenberghe*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

ASSISTANT : *P. Goddyn*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, boulevard Frère-Orban, 25.

V. — COLLECTIONS.

Collection d'antiquités et de médailles.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *A. Wagener*, professeur émérite à la faculté de philosophie et lettres.

CONSERVATEUR : *J. Lafontaine*, cand. dr, rue longue du Marais.

Collection de zoologie et d'anatomie comparée.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *F. Plateau*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

CONSERVATEUR : *J. Lafontaine*, cand. dr, rue longue du Marais.

Cabinet de minéralogie et de géologie.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *M. Dugniolle*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

Cabinet de physique.

(Local de l'Université.)

DIRECTEUR : *H. Valerius*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.

CONSERVATEUR : *T. Schubart*, préparateur du cours de physique, rue courte du Marais, 23.

Collections de l'École spéciale du génie civil et des arts et manufactures.

(Local de l'École spéciale, rue des Foulons.)

DIRECTEUR : *E. Boudin*, inspecteur des études.

CONSERVATEUR : *A. Robelus*, maître de dessin et bibliothécaire à l'École spéciale.

COMMIS-DESSINATEUR : *C. Van Hamme*, rue du Sas, 39, à Gendbrugge.

Collection d'anatomie humaine descriptive.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *H. Leboucq*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

Collection d'histologie normale et d'embryologie.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *C. Van Bambeke*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

Collection d'anatomie pathologique.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *R. Boddart*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

Cabinet d'instruments de chirurgie.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *F. Soupart*, professeur émérite à la faculté de médecine.

CONSERVATEUR : *A. De Cock*, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, rue courte du Jour, 11.

Collection des instruments servant au cours de médecine opératoire et de clinique ophtalmologique.

(Hôpital civil.)

DIRECTEUR : *V. Deneffe*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

Collection des instruments d'obstétrique.

(Hospice de maternité.)

DIRECTEUR : *C. Van Cauwenberghe*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.





INSCRIPTIONS AU RÔLE.

LORSQUE en 1878 le ministère libéral arriva au pouvoir, le nombre des étudiants inscrits au rôle n'était que de 595. Depuis lors, malgré les injures et les anathèmes que l'église profère chaque jour par l'organe du *Bien Public*, ce nombre n'a fait que croître, grâce surtout à notre honorable recteur, M. Albert Callier, et à la sollicitude du gouvernement si dignement représenté par M. Wagener.

A la fin de l'année académique 1883-1884, la population de l'Université atteignait le chiffre de 917, soit une augmentation de 322 étudiants.

Les inscriptions se répartissent dans les quatre facultés et dans les écoles annexées à la faculté des sciences, comme suit :

Faculté de philosophie et lettres . . .	69
Faculté de droit	217
Faculté de médecine	137
Faculté des sciences	155
École du génie civil	255
École des arts et manufactures . . .	37
École normale des sciences	43
Sections normales flamandes	4
Total	917

De ces 917 étudiants, 831 sont nés en Belgique, les 86 autres sont étrangers.

Consignons ici aussi que l'Université a compté en 1882-83, pour la première fois, une demoiselle au nombre de ses élèves.

Pendant l'année académique 1883-84 cinq demoiselles ont suivi les cours.





NOTRE PORTRAIT.

CE portrait est simple et sévère comme l'homme dont il reproduit les traits. C'est « bien là cette physionomie à la fois si énergique et si bienveillante, ce front élevé, où se manifeste le travail de la pensée, et cette bouche où s'esquisse un sourire pour les enfants de nos écoles. »

Ces paroles furent prononcées par M. Wagner, le 9 décembre 1877, lors de la manifestation publique où l'on remit à M. Laurent son portrait peint par L. De Winne.

Ce portrait, nous le reproduisons en tête de notre publication, voulant ainsi placer notre œuvre sous cette éminente protection.

Nous ne possédons pas la compétence nécessaire pour apprécier dignement l'homme poli-

tique aux idées démocratiques et libérales, le professeur dont la réputation est universelle, le savant écrivain des *Principes du droit civil* et de *l'Histoire de l'humanité*. Mais, nous pouvons l'affirmer ici sans crainte d'être démentis, le souvenir de cet homme vivra toujours dans le cœur de la jeunesse universitaire belge. Toujours nous nous rappellerons que M. Laurent s'est un jour nommé lui-même « le père des étudiants. »

Ce portrait n'est donc qu'un hommage de la grande famille universitaire!





ANCIENS

CERCLES UNIVERSITAIRES.

Que ce refrain ne vous remaine
Mais où sont les neiges d'antan ?

VILLON : *Les dames du temps jadis.*

VOILA bientôt trois quarts de siècle que notre Alma Mater existe : elle a vu éclore et dépérir maint et maint cercle d'étudiants. Presque tous, pareils à des étoiles filantes, après avoir brillé un instant à l'horizon universitaire, ont disparu à jamais dans la nuit noire de l'oubli.

Il nous a paru intéressant en cette occasion, de les faire revivre à l'esprit du lecteur, d'en montrer le but et les tendances.

En chroniqueur consciencieux, nous voulons avant tout indiquer nos sources. Nous devons mentionner en tout premier lieu la collection des almanachs flamands, nos aînés : grâce à elle, nous avons pu reconstituer de façon presque complète, l'histoire de nos cercles d'étudiants. Nous ont encore servi, les chroniques universitaires parues dans les journaux du temps et les indications

qu'ont bien voulu nous fournir d'anciens membres des cercles que nous nous proposons de passer rapidement en revue.

Jusque vers 1850, l'esprit de corps paraît n'avoir guère existé chez nos *anciens* : nous n'en trouvons, pour ainsi dire, nulle trace; des rares sociétés dont il est fait mention dans les documents du temps, on peut dire que, comme les peuples heureux, elles n'ont pas eu d'histoire.

Mais bientôt le mouvement s'accroît : les cercles apparaissent nombreux, enthousiastes. La *Société des Étudiants*, fondée en 1854, ouvre dignement la marche. On lui doit l'institution des concerts triennaux donnés par les étudiants au profit des pauvres. Ces concerts fort courus jadis, n'existent plus de nos jours. Il y a, à cela, plusieurs raisons : d'abord, nous ne disposons pas d'éléments de succès comparables à ceux qui s'étaient en grands caractères, sur les affiches d'alors : les Patti, les Barretti, les Minnie Hauck et tutti quanti.

D'un autre côté, les liens de cordialité et de mutuelle estime qui unissaient bourgeois et étudiants au temps jadis, se sont singulièrement relâchés depuis lors.

Ce cercle n'est pas sans avoir eu une existence plus ou moins agitée. A preuve l'épisode suivant qui intéressera, croyons-nous, nos lecteurs.

En juin 1855, il avait pris part à un concours de chant, organisé par les sociétés chorales de Lille. Tout-à-coup arrive à Gand la nouvelle stupéfiante que la Société des Étudiants revient avec un prix d'excellence. Grand émoi en ville. On prépare une magnifique réception : une foule compacte se masse aux abords de la station. Enfin, le train ramenant les heureux vainqueurs, entre en gare. Le bruit des hurrahs couvre les Brabançonnes qu'entonnent toutes les sociétés de musique présentes.

Le cortège paraît... En tête, le drapeau des étudiants, voilé d'un crêpe, puis des *pleureurs* à la démarche grave, à la mine compassée, portant sur une civière, une

formidable buse noire; enfin le cortège des étudiants, riant et chantant.

La Société des Étudiants revenait bredouille.

Les bons bourgeois de Gand se couchèrent de mauvaise humeur ce soir-là.

En 1856, les jeunes gens wallons, qui faisaient leurs études à notre Université, fondèrent la *Société Wallonne*, cercle de gais compères, de joyeux lurons, dont les bonnes traditions se retrouvent dans notre *Wallonne* actuelle.

De leur côté, les étudiants flamands se réunissaient, quelques années plus tard (1869), en *Corps des Étudiants flamands*, société distincte du 't *Zal wel gaan*, qui, à cette époque, comptait déjà 17 années d'existence. Les deux cercles ne pouvaient évidemment pas subsister longtemps côte-à-côte : au bout de quelques années le Corps des étudiants flamands se fusionna avec son aîné.

Nous ne citerons que pour mémoire :

Le *Cercle des Étudiants polonais*.

Le *Club révolutionnaire* (1868).

La *Société des Pigeons-Voyageurs* (cercle d'excursionnistes, 1869).

L'*Académie des Mistigris* (société de jeux de cartes, 1869).

Le *Pégasus* (société de jeu d'échecs, 1870).

Les *Juifs Errants* (société de voyages, 1870).

Le *Club des Grincheux* (1870).

La *Minerva* (société scientifique, 1870).

La *Societas Philadelphica studiosorum Gandavensium* (1870).

Ces cercles n'eurent, pour la plupart, qu'une durée éphémère et leur existence fut des plus calmes : leur nom seul a passé à la postérité.

La fondation de la première *Société générale des Étudiants* remonte à l'année 1872. Cette société fut plutôt l'organe du corps universitaire tout entier, qu'un cercle particulier. Dès 1850, on avait essayé de donner

au corps des étudiants une représentation officielle, mais les diverses tentatives faites jusqu'en 1872, n'avaient abouti qu'à de piteux échecs. Il faut chercher les causes de cette situation, qui perdure de nos jours, dans le manque d'entente — regrettable — entre Flamands et Wallons; dans l'animosité — fort explicable celle-ci — entre libéraux et ultramontains.

C'est aussi en 1872, que les étudiants étrangers de notre Alma Mater, au nombre de 150, firent don au corps universitaire d'un superbe drapeau, gage de sympathie et de reconnaissance. Ce drapeau, après avoir passé par des vicissitudes diverses, est aujourd'hui le signe de ralliement de la Fédération libérale des étudiants. Il ne nous appartient pas de retracer ici les épisodes de son histoire : ils méritent une mention toute spéciale.

L'*Analytic-Club*, fondé en 1879, poursuivait, de façon originale, un but fort louable : l'extension de la publicité des débats parlementaires. A cet effet, les membres de ce cercle se procuraient le plus possible de compte-rendus analytiques des séances des Chambres, et les répandaient dans les campagnes. Voici comment ils obtenaient l'argent nécessaire pour atteindre le but qu'ils s'étaient proposés. A son entrée dans le cercle, chaque membre recevait un sifflet, dont il devait, partout et toujours, être muni. -- Deux sociétaires se rencontraient-ils, l'un donnait un coup de sifflet, auquel l'autre devait immédiatement répondre, sous peine d'être mis à l'amende. En outre, les séances de l'*Analytic-Club* étaient obligatoires et des amendes étaient généreusement inscrites à l'actif des membres absents.

En 1881, des élèves des Écoles fondèrent le *Cercle des Élèves-Ingénieurs*, dans le but d'enrichir d'ouvrages nouveaux la bibliothèque des Écoles et d'augmenter les connaissances acquises au cours, au moyen de conférences scientifiques.

Quant aux K.K. universitaires, tels que le *Cercle de l'Espérance* et la *Société Générale des Étudiants Catholiques*, quelque'intéressante que puisse être la chronique de ces pépinières à crétins, nous ne la rapporterons pas, et pour cause. Ces oiseaux de nuit aiment trop peu la lumière du jour pour que nous nous permettions de contrarier leurs goûts en publiant leurs hauts faits.

Il nous resterait à parler du *Σχολάστικος Κύκλος* (Scholastikos Kuklos, cercle universitaire, pour les non-hellénistes), le plus esbrouffant des cercles d'étudiants présents, passés et à venir, trop tôt enlevé à l'admiration de ses contemporains. Mais la tâche est bien lourde pour nous qui n'avons assisté qu'à sa douloureuse agonie. Nous préférons passer la plume à l'un des ex-dignitaires de cette académie du fou-rire. Puisse sa relation faire revivre dans l'esprit de ses anciens condisciples le souvenir joyeux des abracadabrantes soirées du Σ. Κ.!

P.-R. C.
Stud. jur.





UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS

DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

CETTE Société a été fondée le 3 février 1878. Son but est de nouer ou de resserrer entre les anciens étudiants des liens de fraternité et de solidarité, et de contribuer, dans la mesure de ses ressources, à la prospérité de l'Université.

Le nombre de ses membres s'est accru rapidement ; elle en compte aujourd'hui plus de 800, et grâce à cette situation si florissante elle est parvenue à fonder vingt bourses universitaires.

Les membres de l'Union se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire le troisième dimanche de novembre.

L'association a été successivement présidée par MM. H. Metdepenningen ; E. Willequet, membre de la Chambre des représentants et P. De Paepe, conseiller à la Cour de cassation.

Le Comité-directeur pour l'année 1885 se compose de MM. P. DE PAEPE, conseiller à la Cour de cassation, Bruxelles, *président* ; E. BOUDIN, inspecteur à l'École du génie civil et A. DU BOIS, avocat, *vice-présidents* ; H. LÉBOUCQ, professeur à l'Université de Gand, *secrétaire-trésorier* ; G. GOEMAERE, avocat, *secrétaire-adjoint*.



CERCLES UNIVERSITAIRES

ACTUELS.

I. — « 'T ZAL WEL GAAN. »

LE Cercle, le plus ancien de notre Université, fut fondé le 21 février 1852. Il a pour but le développement de la langue et de la littérature néerlandaise, ainsi que le bon combat pour la cause libérale dans nos provinces flamandes. « *Klauwaert en Geus*, » voilà sa devise.

Dès sa constitution par M. J. Vuylsteke, avocat au barreau de Gand, ancien conseiller communal, actuellement libraire et M. V. Van Wilder, docteur en droit, littérateur à Paris, le jeune groupe fit preuve d'une grande activité. Grâce à ses démarches auprès de M. C. P. Serrure, alors recteur, grâce à des pétitions adressées au Ministre de l'Intérieur et aux Chambres, il finit par obtenir, en 1854, l'institution d'un *Cours de littérature néerlandaise*. Le 6 novembre, M. C. P. Serrure, et le 9 novembre, M. J. F. J. Heremans ouvrirent le nouveau cours. — La même année le *'t Zal wel gaan* publia son premier almanach : *Jaarboekskén voor 1854*. Depuis lors il édita presque chaque année un opuscule où tous les flamands qui passèrent par notre Université bataillèrent vigoureusement

de la plume pour la défense de leur langue maternelle et pour la lutte contre le cléricalisme et la réaction. Ces ouvrages s'intitulèrent : *Gentsche Studenten-almanach* ou *Noord en Zuid*.

Les opinions libérales avancées que ces jeunes flaminguants professaient dans leurs publications, suscitèrent contre eux des déclamations furibondes qui eurent leurs échos jusque dans les Chambres législatives, surtout à la suite de l'incident Brasseur en 1856. L'on trouva que les injures d'une presse insolente et les anathèmes des évêques de Gand et de Bruges n'étaient point suffisants pour anéantir le jeune Cercle, et le pape lui-même crut devoir s'en mêler. Par sa bulle du 9 mai 1857 il mit le *'t Zal wel gaan* au ban de l'Église et ses publications à l'Index.

Nos aînés se trouvèrent fort flattés de cette distinction, mais l'autorité académique, toute vouée au clergé, intervint et ordonna la dissolution de la Société.

Elle continua cependant à vivre, mais fut réduite pendant plusieurs années à l'impuissance.

En 1859, M. Adolphe Dufrane, un de ses premiers membres, succomba à une maladie de langueur. Constant avec les principes qu'il professait à l'Université, il mourut en libre-penseur. Ce fut le premier enterrement civil qui eut lieu à Gand; le clergé en profita pour insulter basement à la mémoire du mort.

En 1862, M. Em. de Clercq, d'Eecloo, membre du *'t Zal wel gaan*, déjà couronné au concours universitaire de 1860, entra de nouveau dans la lice. Il rédigea et défendit sa thèse en flamand. Son succès fut complet et il fut proclamé premier.

En 1866, M. J. O. De Vigne, membre du *'t Zal wel gaan*, prit part au concours universitaire en philologie néerlandaise et y fut couronné. Réponse à ceux qui contestaient l'utilité du cours de littérature néerlandaise.

Le 27 novembre 1868, un appel affiché aux valves signé

par 20 étudiants, au nombre desquels se trouvaient MM. Léon Frédéricq, A. Prayon, Ch. Barbier, R. Seresia, E. Plateau, invita les étudiants à fonder un *Vlaamsch Studentencorps*. Malgré les railleries et l'hostilité ouverte d'un grand nombre, on répondit à cet appel et la société fut fondée le 12 novembre. Mais l'existence simultanée des deux cercles flamands produisit un morcellement de forces; aussi, de commun accord, on résolut, en 1872, de se réunir sous l'ancienne devise : *'t Zal wel gaan*.

Le 29 mars 1873, pour fêter son XXI^{me} anniversaire, le *'t Zal wel gaan* donna une grande fête. Nombre d'anciens membres vinrent assister à la séance solennelle. Elle fut suivie d'un banquet qui eut lieu à l'*Hôtel de la Poste*.

En 1874, le *'t Zal wel gaan* mit en circulation une liste de souscription en faveur de la famille de son ancien membre M. Adolphe Dufrane. Le clergé, pour le punir de ce qu'il avait eu l'audace de le braver jusqu'à son lit de mort, avait par de honteuses manœuvres affamé sa famille. Cette œuvre si charitable obtint un plein succès.

La même année (21 janvier 1874) mourut Tony (Antoine Bergmann), un des premiers membres du Cercle. Cette mort fut un deuil pour la littérature flamande; les ouvrages déjà publiés (entre autre : *Ernest Staas*) promettaient un délicat écrivain.

En 1878, l'almanach que publia le *'t Zal wel gaan* fut pour la première fois illustré de deux portraits. A côté de celui de M. Van Wetter, professeur à la faculté de droit et ancien secrétaire du Cercle, on crut bien faire de mettre celui de M. Julius Vuylsteke, comme hommage d'admiration vis-à-vis du poète et de reconnaissance vis-à-vis du fondateur.

Ce n'est que depuis 1881 que le *'t Zal wel gaan* a pu se procurer un local permanent. Ce simple fait prouve la prospérité extraordinaire du Cercle. Une nouvelle vie l'anime depuis lors. A l'ouverture des cours, il lança pour la première fois un manifeste.

Depuis 1883 le *'t Zal wel gaan* ne se borne plus aux

séances instructives de tous les vendredis; il a étendu ses travaux et va répandre les paroles de raison et de vérité dans nos campagnes asservies au clergé. M. Mac Léod, membre du Cercle et agrégé à l'Université, a donné une conférence d'abord à Wetteren, puis à St Nicolas. Ces conférences-concerts ont obtenu un succès réel et complet. En 1884, des séances semblables ont eu lieu à Lokeren et à Assenede.

Pour terminer cette courte notice historique sur le *'t Zal wel gaan*, disons qu'il publie cette année à l'occasion de son 33^{me} anniversaire, le XXV^{me} de ses almanachs.

Espérons que la Société aura encore de longs jours et qu'elle persévéra dans la voie si digne et si libérale qu'elle s'est tracée.

La Commission actuelle se compose de

- MM. C. DE BRUYNE, *président*.
- E. DUMONT, *vice-président*.
- S. MÜLLER, *secrétaire*.
- G. ALBRECHTS, *trésorier*.
- H. LOVELING, *bibliothécaire*.
- BUYSSE, J. KEELHOFF, *commissaires*.

Local : *Taverne de Bavière*, marché aux Grains.

X. Y. Z.

II. CERCLE DES ÉTUDIANTS WALLONS LIBÉRAUX.

(Fondé le 28 novembre 1868.)

Local : *Nouvelle Fleur de blé*, rue des Régnesses.

C'est dans ce Cercle que se sont conservées le mieux les vieilles traditions universitaires. — Tous les membres sont de joyeux lurons, de fôlatres escoliers qui se réunissent souvent pour les guindailles épiques, les pantagruéliques ripailles et les beuveries gargantuesques.

La Commission pour 1884 se compose de

MM. A. POISSONNIEZ, *président*.
L. BRIART, *vice-président*.
P. BOURDEAU, *secrétaire*.
R. DE RYCKE, *trésorier*.
L. PALANGE, *bibliothécaire*.

III. CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS.

Local : Café du *Handboog*, rue longue Monnaie.

(Nascitur poeta fit orator).

Ce Cercle fut fondé le 2 février 1880. — C'est un des plus vivaces de toute l'Université. Les réunions obligatoires ont lieu tous les mardis. Chaque membre contracte l'obligation de donner une conférence pendant l'année; l'on y achète et l'on y fait le compte-rendu de tous les ouvrages remarquables qui paraissent en français; l'on s'y livre enfin à de courtoises discussions sur des sujets d'actualité.

La Commission pour l'année 1884-1885 se compose de

MM. A. STORY, *président*.
P. POIRIER, *secrétaire*.
R. THOORIS, *trésorier*.
C. DE RIDDER, *bibliothécaire*.

IV. SOCIÉTÉ LIBÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

Local : *Handboog*, rue longue Monnaie.

« A jeudi soir au *Géant*, » tel fut pendant 25 ans le rendez-vous des compagnons de la médecine. Là, oubliant leurs peines et fatigues, les fils d'Hippocrate pouvaient dans un cercle étroit de vrais amis se livrer aux joyeux esbattements de folle jeunesse. Toujours les

mêmes, ils se réunissaient régulièrement, non parce qu'un règlement sévère les y forçait, mais parce qu'ils tenaient à assister aux conférences qui s'y donnaient et à prendre part aux discussions qui y surgissaient.

La Société, telle qu'elle exista pendant ces 25 années, n'eut aucun caractère politique; la grande majorité de ses membres étaient cependant des libéraux convaincus. Mais depuis que chaque année des transfuges nombreux de la faculté de médecine de Louvain envahissent notre Alma Mater, on a constitué une *Société libérale des Étudiants en médecine* pour opposer une résistance vigoureuse à leurs vains efforts et déjouer leurs plans perfides.

Ce Cercle, fondé le 15 décembre 1880, comptait à la fin de sa première année d'existence 51 membres effectifs. M. A. Dethier, membre fondateur, et aujourd'hui membre d'honneur de la Société, fut son premier président. Il eut comme successeurs MM. L. Cruyl et E. Boen.

La Société compte aujourd'hui 56 membres effectifs, 7 membres d'honneur et 15 membres honoraires.— Chaque année les membres assistent à cinq ou six conférences, à deux soupers et à de nombreuses fêtes intimes. — Le Cercle est abonné à quatre publications scientifiques et à plusieurs journaux libéraux. Pendant l'année 1883-84 il a pu acheter un magnifique drapeau bleu et donner une fête à l'occasion de son inauguration. C'est assez dire que le budget est florissant et la Société prospère.

La Commission, dont le renouvellement se fait chaque année le premier jeudi de juin, se compose actuellement comme suit :

MM. E. BOEN, *président*.

ER. BURVENICH, *vice-président*.

M. LINSTER, *secrétaire*.

TH. JACQUEMIN, *trésorier*.

VAN DER MEULEN, CLAUS, COUTURE, VAN AUBEL,
commissaires.

V. SOCIÉTÉ DES ÉLÈVES-CONDUCTEURS LIBÉRAUX.

(Fondé le 5 février 1881.)

Local : *Le Plumet d'Or*, rue de la Catalogne.

La Commission pour 1884-85 se compose de

- MM. L. HENSEVAL, *président*.
- J. COTELLE, *vice-président*.
- L. DEHOUX, *secrétaire*.
- C. NICK, *trésorier*.
- H. VANDERDONCKT, *commissaire*.

VI. UNION LUXEMBOURGEOISE.

L'« Union luxembourgeoise » fut fondée dans le courant du mois de mai 1883. Les fondateurs avaient pour principal objectif de resserrer les liens d'amitié des *Sangliers*, étudiants à l'Université de Gand. Ils se proposaient également de travailler à la propagation des idées libérales dans la province de Luxembourg. Leurs successeurs ont suivi leurs traces. Aujourd'hui le Cercle compte de nombreux adhérents et l'on peut sans crainte lui promettre une longue existence

La Commission actuelle se compose de

- MM. J. DUFORT, *président*.
- A. PIERRARD, *vice-président*.
- C. THIRY, *secrétaire*.
- J. GASPARD, *trésorier*,
- E. HURIAUX, *bibliothécaire*.

VII. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

(Fondée le 17 décembre 1875.)

Local : *Café Pierre*, Place d'Armes.

Commission pour l'année 1884-85 :

- MM. O. PINEUR, *président*.
E. BIDDAER, *vice-président*.
E. GUNS, *secrétaire*.
J. GASPAR, *trésorier*.
P. POIRIER, *bibliothécaire*.
A. CLAUS, *secrétaire-adjoint*.
L. DISCAILLES, *trésorier-adjoint*.
J. WUYTS, *bibliothécaire-adjoint*.
P. COUTURE, O. DUNET, E. HUBLARD, E. POISSONNIEZ, C. THIRY, *commissaires*.

LISTE DES MEMBRES.

MEMBRES D'HONNEUR.

- MM. A. Balbeur, étudiant.
F. Bruneel, ingénieur.
L. Carmen, lieutenant d'artillerie.
A. Crombé, avocat.
J. Demeulemeester.
E. Discailles, professeur à l'Université de Gand.
A. Dupureux, médecin.
F. Février, notaire.
H. Gevaert.
Lefevre, notaire.
G. Limbourg, ingénieur.
Marinus, ingénieur.

MM. Massart, 1^{er} ténor au théâtre de Lyon.
Montfort.
M. Ruwet, chef de section.
Seran.
V. Suetens, ingénieur.
Tamines, ingénieur.
A. Thooris, avocat.
Willequet, membre de la Chambre des représentants.

MEMBRES EFFECTIFS.

Nota bene. — P. L. = Philosophie et lettres.
D. = Droit.
N. = Notariat.
S. N. = Sciences naturelles.
M. = Médecine.
PH. = Pharmacie.
P. C. = Ponts et Chaussées (*Section des Ingénieurs*).
C. = Ponts et Chaussées (*Section des Conducteurs*).
G. C. = Génie civil.
A. M. = Arts et Manufactures.
E. N. = École normale.

MM.	A.	MM.	B.
	Adam, A., G. C.		Barré, F., D.
	Adenaw, P., M.		Bartier, V., P. C.
	Allard, J., A. M.		Bayens, E., P. C.
	Amerlinck, J., P. C.		Bayens, B., PH.
	Amerlinck, J., M.		Balieux.
	André, A., P. C.		Beaupain, C., P. C.
	Arendt, P., S. N.		Beghin, E., D.

MM.

Berger, P., D.
Biddaer, E., P. C.
Blacharis, G., G. C.
Boen, E., M.
Bosseler, J., P. C.
Bourdeau, M., M.
Bourdeau, P., D.
Bouroutis, N., G. C.
Braeckman, L., PH.
Briart, L., PH.
Brück, L., D.
Brunard, L., D.
Bultot, J., G. C.
Burggraeve, P., D.
Burvenich, E., M.
Buysse, O.

C.

Cabral, J., G. C.
Campion, E., P. C.
Cappe, F., D.
Caspar, N., P. C.
Claeys, I., P. C.
Claus, A., M.
Clément, A., P. C.
Colin, A., G. C.
Conard, J., P. C.
Copermans, H., S. N.
Coppe.
Cornet, J., M.
Cotelle, J., C.
Courtois, A., C.
Couscouris, G. C.
Couture, P., M.

MM.

Couture, L., A. M.
Crommelinck, S. N.
Criem, E., PH.
Cruyt, L., PH.

D.

Dachelet, H., P. C.
Dams, T., S. N.
De Bal, E., D.
De Blauwe, M., D.
De Blende, G. C.
De Blicck, P. L.
De Boldour, G., D.
De Braey, J., S. N.
De Brucq, A., P. C.
De Cock, A., PH.
De Coorebyter, L., N.
Decossaux, É., P. C.
De Croix, A., M.
De Doncker, A. M.
De Grandvoir, J., G. C.
De Groof, E., G. C.
Dehem, G., C.
Dehoux, L., C.
De Keulenaer, A., D.
Delanote, G., PH.
Delaroyère, J., G. C.
Delbaer, D.
Deleccœuillerie, A., PH.
Deleccœuillerie, C., M.
Deleener, H., N.
Delepaulle, P. C.
Delescluze.
Demaret, H., C.

MM.

Demeuse, E., P. L.
Demollein, A., G. C.
Denaux, D.
Denil, G., P. C.
Deny, E., P. C.
De Pauw, M., P. C.
Depercenaire, E., G. C.
De Ridder, C., P. C.
De Rycke, R., P. C.
De Rycke, A., M.
Deschryver, Ch., D.
Desemberg, A., C.
Desmottes, F., M.
Desomme, A., E. N.
Devries, U., A. M.
Devroede, V., G. C.
D'Hondt, A., S. N.
D'Hooge, A., G. C.
Dierman, G. C.
Discailles, L., D.
Doffing, H., A. M.
Doignies, A., G. C.
Dryen, J., G. C.
Dryepondt, Ph.
Ducène, E., G. C.
Dufort, J., D.
Dumortier, J., S. N.
Dunet, O., P. C.
Dutry, F., S. N.

E.

Erculisse, E., G. C.
Everaerts, E., D.

MM.

F.

Fairon, M., P. C.
Falmagne, P. C.
Ferrand, G., A. M.
Fraeys, H., D.

G.

Gaspar, J., G. C.
Geill, G., D.
Gigot, E., G. C.
Goemaere.
Goffinet, A., E. N.
Goffinet, T., C.
Golard, A., P. C.
Gommaerts, F., S. N.
Goossens, A., D.
Gosselin, H., S. N.
Govaerts, A., P. C.
Guns, E., G. C.

H.

Hainaut, J., G. C.
Hainaut, E.
Hallet, P., G. C.
Hambursin, F.
Hamers, P., P. L.
Hanikenne, G., A. M.
Henckels, E. N.
Henriquet, L., C.
Henseval, L., C.
Hermauw, A.
Hespel, P. L.
Heuertz, E., P. C.

MM.

Heylesonne, L.
Hofman, E., P. C.
Hoorebeke, S. N.
Hormess, L., M.
Houtsaegeer, H., D.
Hublard, E., S. N.

J.

Jacquemin, T., M.
Jolyt, A., A. M.
Jourdain, F., M.
Jouret, H., P. L.
Justement, R., S. N.

K.

Karapetzos, G. C.
Kerkhofs, E., N.
Kessler, H., P. C.
Koning, C., P. C.

L.

Lambert, L., E. N.
Lambert, E., G. C.
Lambert, G., A. M.
Lambert, C., D.
Lamert, J., G. C.
Lanszweert, O., N.
Lardinois, J., G. C.
Léanne, A., G. C.
Leblanc, E., A. M.
Leblicq, E.
Lebrun, C.
Lecharlier, F., C.
Lecrinier, P., M.

MM.

Léonard, A., C.
Lévêque, E., G. C.
Liebaert, M.
Liégeois, L., G. C.
Linster, M., M.
Loppens, G., P. C.
Lumen, L., S. N.

M.

Macedonsky, W., D.
Maes, A., M.
Maisonpierre, F., G. C.
Malchair, A., G. C.
Marcoux, E. P. C.
Mascaux, H., P. C.
Masquelier, L., P. C.
Masure, L., C.
Mélotte, J., P. C.
Menard, G., P. C.
Mendiaux, C., M.
Messiaen, J., M.
Meunier, G. C.
Meurice, L., E. N.
Mineur, A., E. N.
Minnens, L., D.
Mondez, C., G. C.
Montangie, A., M.
Monteville, N.
Moreau A., C.
Motte, J., D.

N.

Neufontaine, E., E. N.
Nicaise, E., D.

MM.

Nick, C., c.
Nocquet, Z., G. C.

O.

Ommeslagh, R., PH.

P.

Palange, L., A. M.
Pappis, G. C.
Paquet, M., E. N.
Pauli, A., A. M.
Paternoster, P. C.
Pennart, M., A. M.
Périer, A., D.
Petit, G., P. C.
Petit, E., G. C.
Philippart, J., PH.
Pierart, A., A. M.
Pierart, C., G. C.
Pierrard, A., P. C.
Pimentel, G. C.
Pineur, O., P. C.
Piron, C., c.
Pirotte, G., G. C.
Polis, Ch., E. N.
Poirier, P., D.
Poissonniez, A., M.
Poissonniez, E., G. C.
Prévost, G., M.

Q.

Quinchon, F., PH.

MM.

R.

Ramlot, R., A. M.
Renard, L., G. C.
Reuter, P., D.
Rimée, F., A. M.
Ronse, A., M.
Rosa, E., A. M.

S.

Santens, G., P. L.
Sarolea, J., P. C.
Schaeys, E., C.
Schmidt, J., PH.
Séaux, M., G. C.
Seeuwen, H., M.
Serruys, A., N.
Sielbo, H., PH.
Soenen, A., P. C.
Spaey, E., D.
Stas, J., M.
Story, A., G. C.
Straetmans, J., E. N.
Stuckens.

T.

Teirlink, N.
Ternet, C., N.
Thiers, A., N.
Thiry, C., E. N.
Thon, C., P. C.
Thoné, F., P. C.
Tierentyn, L., D.
Trillié, A., PH.

MM.

Trouet, E., P. C.
Trouet, L., A. M.
Tyman, H., P. L.

V.

Van Aubel, E., M.
Van Aubel, J., M.
Vandelanoitte, A., J. N.
Vandenbergh, C., G. C.
Vandenbogaerde, A., P. L.
Vanderdonckt, R., N.
Vanderdonckt, R., N.
Vandevelde, A., M.
Vandevelde, T., PH.
Vankerkhoven, L., P. C.
Van Hille, W., A. M.
Van Merhage, P., M.
Van Volden, J., G. C.
Van Wilder, H., E. N.
Vaillant, P. C.

MM.

Vauthier, G., A. M.
Vauthier, A., G. C.
Velghe, P., G. C.
Verbrugghen, J., N.
Verdonck, T., C.
Verhée, C., S. N.
Verraert, A., P. C.
Versavel, L., P. L.
Vidrasco.
Viette, P., D.
Violon, G. C.

W.

Walton, F., D.
Watteau, A., G. C.
Weckesser, A., PH.
Weyers.
Wiket, O., S. N.
William, R., C.
Wuyts, J., A. M.





HISTOIRE

DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

Perpetua esto! — Qu'elle soit éternelle!
(Paroles de M. Falck, ambassadeur de S. M. le
roi de Hollande, à Bruxelles.)

UN sentiment de reconnaissance joint à une légitime fierté nous fait entreprendre cette histoire. De reconnaissance : car, tel qu'un enfant qui aime sa mère, nous aussi nous aimons notre Alma Mater, parce que chaque jour elle nous donne avec profusion le pain de la science. — De fierté et d'orgueil : oui ! nous sommes fiers, car cette histoire nous montre l'Université marchant toujours dans le chemin du droit, de la justice et de la vérité ; formant de tout temps des hommes s'illustrant dans la science et les belles-lettres ; nous sommes fiers enfin parce que la très grande majorité de ses enfants a toujours été fidèle au drapeau du libéralisme et du libre examen.

Malheureusement, nous devons l'avouer, nous ressentons un regret bien vif, bien amer, celui de ne pouvoir rendre, comme nous voudrions le faire, cette histoire si instructive et si grandiose. Nous demandons pardon aux lecteurs de cet almanach, — dont la naissance

quoique tardive est encore prématurée, — de ces tableaux incomplets et incolores : le temps nous a manqué totalement.

Du reste, nous ne sommes pas plus heureux que nos devanciers ; comme eux nous n'avons que des renseignements incomplets sur l'histoire générale de l'Université de Gand, depuis 1816, date de sa création jusqu'en 1855, époque où parut pour la première fois dans l'almanach flamand, notre confrère, une histoire succincte de l'année académique. Ces renseignements, puisés pour la plupart à des sources officielles, telles que les lois et arrêtés rendus sous le gouvernement des Pays-Bas, et sous le gouvernement belge ; les discours de M. Moke en 1842 et de M. Haus en 1867 ; les rapports et discours annuels des recteurs de l'Université ; ces renseignements, disons-nous, n'ont pu nous éclairer que sur l'histoire administrative et scientifique de l'Université. Nous apprenons là sa fondation et son développement laborieux. Nous y voyons le dévouement de ces hommes de science qui travaillèrent avec tant de zèle à sa prospérité et à sa gloire. Mais sur le point qui nous intéresse le plus, nous, étudiants, sur ce qui se passe à l'Université même, sur ce que nous appellerons son histoire intime et politique, presque pas de détails. — Pour les années postérieures à 1855, nous avons des renseignements, sinon complets, au moins suffisants pour nous indiquer quelles étaient alors les tendances et l'esprit de la jeunesse universitaire. Ces renseignements-là, nous les avons trouvés dans les journaux et autres écrits du temps, surtout dans les *Studenten-Almanak*, édités par la Société flamande.

Quoique incomplète, l'histoire que nous présentons montrera quelles sont les idées qui ont trouvé les défenseurs les plus ardents à l'Université ; quels rudes assauts lui a livré le parti catholique réactionnaire. Elle a résisté noblement, et elle saura résister à toutes les mesures téméraires que prendra n'importe quel gouvernement

pour arrêter ses efforts généreux. Avec M. Rolin nous nous écrions :

« Non, l'Université de Gand ne périra jamais ! Nous en avons pour gages et les épreuves qu'elle a subies des mauvais jours, et sa réputation scientifique, et l'illustration de ses professeurs, et le dévouement et le travail de ses élèves, et la sollicitude constante des magistrats de la ville de Gand, et la vive sympathie de la population gantoise toute entière. L'arbre semblable au chêne majestueux de la forêt, battu par bien des tempêtes, a jeté de trop profondes racines dans notre sol ! Non, l'Université de Gand ne périra jamais ! »

Puissent maintenant tous ceux qui auront parcouru cette histoire, — écrite *sine ira sine odio* — ressentir ces sentiments de reconnaissance et de fierté que nous avons ressentis nous-même. Puissent tous les étudiants y trouver des leçons de prudence, de dignité, de courage !

La réunion de la Belgique et de la Hollande sous le sceptre de Guillaume, prince d'Orange, était des plus heureuses tant au point de vue des intérêts matériels, qu'au point de vue des intérêts politiques et religieux de notre pays. Guillaume était le digne descendant du Taciturne, ce noble champion du libre examen, ce lutteur infatigable contre le despotisme religieux du XVI^e siècle. Aussi s'efforça-t-il, tout en faisant revivre le commerce et l'industrie, de travailler sans relâche à l'émancipation morale et intellectuelle de son peuple. La tâche était rude.

Dans les premiers âges de la Flandre des écoles publiques avaient été fondées à Gand par nos vieux souverains, qui en partageaient la direction avec le clergé. On y attacha alors assez d'importance pour que la commune réclamât bientôt le droit d'en ouvrir à son tour, mais sans

pourvoir à leur dotation et en faisant pour ainsi dire une industrie de l'enseignement.

Cette concurrence prématurée ne porta point de fruits. Au contraire l'enseignement s'amointrit et perdit tout éclat. Aussi voyons-nous plus tard la jeunesse flamande aller puiser l'instruction à des sources étrangères; d'abord à l'antique Université de Paris, ensuite à celle de Louvain. Mais une autre université fut fondée et établie à Douai, ville à moitié française. La nouvelle école ne nous fut pas laissée bien longtemps; à peine son nom commençait-il à devenir populaire parmi nous, que la guerre la fit tomber au pouvoir de la France. Douai subit le même sort que tant d'autres belles et opulentes cités, violemment détachées des Pays-Bas espagnols par l'épée de Louis XIV. Depuis lors la Flandre n'eut plus d'université et la Belgique occidentale ne conserva d'autres établissements d'instruction, que quelques collèges de second ordre. Lors de l'avènement de Guillaume I tout était donc à faire en Belgique quant à l'enseignement supérieur. Nous ne possédions qu'une Faculté de droit à Bruxelles, et quelques écoles départementales établies çà et là dans les provinces, qui, par suite de la position défavorable qui leur avait été faite, ne pouvaient produire aucun fruit.

Guillaume parvint à surmonter tous les obstacles. Voulant le bonheur de ses sujets, il décida que l'instruction serait sérieusement établie. Il avait la conviction que sans instruction le peuple marche au servilisme et à la dégradation.

Il fut donc arrêté que trois universités seraient créées dans la partie méridionale du Pays. Ce principe admis, dit très justement M. Moke, la Flandre avait droit d'obtenir un des établissements projetés, et son attente ne fut point déçue. Le choix du monarque fixa dans la ville de Gand une des nouvelles écoles ouvertes à la jeunesse belge. Tant de motifs justifiaient ce choix que ceux

mêmes qui étaient déçus dans leur espoir n'osèrent murmurer. En effet, c'est surtout dans les cités de premier rang que peut fleurir aujourd'hui l'enseignement supérieur, dont la sphère s'est élargie et qui touche par mille points à la vie réelle, à l'industrie, aux intérêts sociaux, à la civilisation toute entière. Gand y joignait des titres nouveaux : ses habitants, sortant les premiers de la torpeur où la domination étrangère plongea nos provinces pendant les deux siècles précédents, avaient relevé cette antique bannière du travail et de l'industrie aussi chère à nos aïeux que celle de la gloire et de la liberté. Là renaissait la vieille Flandre ; là reparaisait toute son énergie primitive ; là était le cœur du pays, et le souverain eut manqué de sagesse s'il n'avait pas su le comprendre.

Un arrêté royal daté du 16 septembre 1816 créa l'Université de Gand :

Art. VII. Il y aura dans les provinces méridionales du Royaume trois universités, dans lesquelles les études pour obtenir des grades scientifiques seront achevées et ces mêmes grades conférés ; en conséquence l'instruction s'y étendra aux principales parties des sciences humaines.

Art. VIII. Ces universités seront établies à Louvain, Gand et Liège.

Au-dessus du corps professoral, la sollicitude du monarque avait placé un Collège de Curateurs de l'Université, dont faisaient partie les premiers magistrats de la ville et de la province.

Voici la composition de ce premier conseil :

La présidence était occupée par M. le comte de Lens. MM. Van Toers et Cornelissen remplirent respectivement les fonctions de secrétaire et de secrétaire-adjoint. Furent nommés membres : MM. le chevalier de Coninck ; Vander Haeghen-Van der Cruyssen ; le baron de Keerbergh de Kessel ; le prince de Gavre.

La nomination de ce conseil date du 17 juin 1817 ; une

tâche bien difficile à remplir se présentait maintenant : celle de nommer les professeurs.

De ceux que choisit le gouvernement, la plupart étaient belges et s'étaient déjà fait un nom dans l'enseignement, au barreau ou dans le corps médical ; les autres sortaient des écoles étrangères les plus célèbres et avaient fondé leur réputation soit en France, soit en Hollande, soit enfin dans les glorieuses universités d'Allemagne.

Furent nommés dans la faculté de droit : MM. J. B. Hellebaut ; J. J. Haus ; P. De Ryckere.

Dans la faculté de médecine : MM. J. C. Van Rotterdam ; J. Kesteloot ; E. Verbeek ; J. Kluyskens, professeur extraordinaire.

Dans la faculté de sciences et de mathématiques : MM. J. Cassel ; G. Hauff ; J. Garnier.

Dans la faculté de philosophie et lettres : MM. Mahne ; J. Schrant ; L. Raoul ; F. Lammens.

Comme professeur extraordinaire dans la même faculté : M. D. Munchen.

Comme lecteur dans la faculté de médecine : M. C. Van Coetsem.

Le Collège des Curateurs décida que l'installation de la nouvelle Université se ferait le 9 octobre 1817. Des fêtes splendides eurent lieu à cette occasion. Le prince d'Orange voulut bien honorer la cérémonie de sa présence. Celle-ci eut lieu dans la salle du Trône à l'hôtel-de-ville. Le comte de Lens, président du Collège des Curateurs et bourgmestre de la ville, fut chargé de prononcer le discours.

S'adressant au prince, il dit :

« Prince, votre présence au milieu de nous dans ce
« jour solennel, est un hommage que votre Altesse Royale
« rend à l'utilité de l'instruction, à la dignité des sciences. Descendant du grand fondateur de l'Université de
« Leyde, comme lui, le monarque à qui la Providence a
« confié nos destinées, a voulu attacher le nom de

« *Guillaume* à la création de l'Université de Gand. »

Plus loin il ajouta : « Messieurs, vous trouvez naturel que je rattache à ce jour, qui est un jour de fête pour vous, l'heureuse arrivée du Héros de la Belgique; et pourquoi n'y rattacherai-je pas encore ce local, cette enceinte même naguère consacrée à l'inauguration de nos souverains, et bien autrement célèbre encore par une solennité non moins imposante qui l'illustra il y a deux cent trente ans, et qui dès lors sous les auspices du grand *Guillaume*, devait resserrer les liens des dix-sept Provinces, inspirées alors et guidées par les principes de cette philosophique et douce tolérance, que nous professons enfin après un si long intervalle. »

Enfin, après un appel chaleureux aux professeurs, qui auront à justifier de grandes espérances, le comte de Lens termina son discours au milieu des acclamations répétées d'un auditoire enthousiaste.

A peine l'arrêté du 16 septembre 1816 fut-il connu, que la ville de Gand s'occupa activement de la construction du palais de l'Université. Une partie de l'ancien couvent des Jésuites semblait réunir tous les avantages pour son établissement. L'architecte de la ville, M. L. Roelandt, fut chargé de dresser les plans. La pose de la première pierre se fit le 4 août 1819 en présence de MM. A. Reinhart-Falck, ministre de l'instruction publique. La construction du nouveau palais, commencée sous les auspices du bourgmestre, le comte de Lens, fut achevée par les soins de M. Van Crombrugge, cet homme d'élite, qui a tant fait pour la ville de Gand, et dont le nom restera toujours gravé dans le cœur de ses concitoyens.

Dès 1820 les cours furent donnés dans le local actuel de l'Université, qui ne fut cependant achevée qu'en 1826.

Ce fut le 3 octobre 1826 qu'eut lieu l'inauguration de la nouvelle Université, sous le rectorat de M. Kesteloot et sous la présidence de M. Van Crombrugge. Les fêtes qui eurent lieu à cette occasion prirent des propor-

tions considérables. Nous regrettons de ne pouvoir disposer de plus de temps et d'espace pour en faire connaître quelques détails. La belle façade inspira la muse des poètes. Voici entre autres quelques vers qui furent composés par M. De Pradel, poète français de passage à Gand :

« Un temple est près de nous, vous dirai-je son nom ?
« Rome a-t-elle aux Gantois donné son Panthéon ?
« Qu'ai-je dit ? plus brillants et non moins magnifiques
« Ces superbes lambris, ces immenses portiques
« Ne sont point consacrés à de stériles dieux.
« C'est le dieu du savoir, dont le front radieux
« Inspire à ses élus le courage et la crainte
« Qui règne sans égal dans cette docte enceinte ! »

L'organisation de l'Université était donc complète; rien ne lui manquait; elle possédait des professeurs dévoués et instruits, le nombre des élèves augmentait rapidement et la munificence de la ville de Gand l'avait dotée d'un local, digne temple de la science. L'enseignement prit un développement considérable et rien ne semblait devoir arrêter cette marche toujours progressive de prospérité, lorsque tout d'un coup la révolution éclata.

Nous n'avons qu'un fait important à noter pendant les treize années qui précédèrent notre révolution.

En 1824, M. Haus, professeur de la faculté de droit, publia un livre sur le Droit naturel. En 1829, cinq années après la publication de cet ouvrage, un mandement des vicaires-généraux du diocèse de Gand, relatif à l'enseignement public, attaqua le dit livre avec une extrême violence; il accusait l'honorable M. Haus de professer des opinions contraires aux lois divines et humaines, d'enseigner des doctrines qui anéantiraient les devoirs sacrés

des enfants envers leurs parents, qui détruiraient la dignité de l'homme en l'assimilant aux animaux, aux brutes.

L'accusation était grave. Voici le passage attaqué :

« *Soluta parentali potestate, liberi sunt sui juris, atque adversus parentes, STRICTO JURE, non alia habent jura et obligationes, quam ergo reliquos homines quibuscum una vivunt.* » — « Les enfants libérés de la puissance paternelle sont *sui juris*, et n'ont pas, envers leurs parents, d'autres devoirs de droit strict (*stricto jure*), qu'envers les autres hommes avec lesquels ils vivent en société. »

La théorie énoncée dans ces lignes est absolument à l'abri de tout reproche, et conforme à toutes les exigences de la justice et de la morale. Aussi il a fallu toute l'ignorance ou plutôt toute la mauvaise foi des vicaires-généraux pour trouver dans ces paroles la moindre atteinte au respect que les enfants doivent à leurs parents⁽¹⁾. Il est évident qu'un enfant délivré de la puissance paternelle ne doit rien, de droit strict, à ses parents. Mais s'il n'a plus de devoirs à remplir juridiquement parlant, moralement il y est tenu et par les liens du sang, et par les sentiments de reconnaissance. Et, comme le dit très bien M. Haus, les devoirs de morale sont bien plus sacrés que ceux commandés par le droit strict.

Mais tout cela n'était que prétexte. Une œuvre sourde se préparait et il fallait absolument chercher de quoi allumer le feu révolutionnaire. Nous nous contenterons de donner ici la fin de la brochure de M. Haus; elle résume et caractérise parfaitement la situation de cette

(1) Voici comment les vicaires-généraux ont rendu ce texte : « Que l'enfant dès qu'il est en état de pourvoir à ses propres besoins *ne doit pas plus selon la loi de la nature*, à ses père et mère, qu'au plus étranger des hommes. » Au lieu donc de rendre *stricto jure*, par *juridiquement*, ils le traduisent par *selon la loi naturelle*, ce qui change entièrement la phrase et la rend impie. La mauvaise foi est flagrante.

époque. Bien des passages pourront s'appliquer à nos luttes actuelles.

« Mon livre, dit M. Haus, a eu l'avantage d'être accueilli généralement avec faveur. Des journaux littéraires et juridiques lui ont accordé des éloges. Il est adopté comme livre classique à l'université d'Utrecht et dans d'autres universités. Plusieurs ecclésiastiques l'ont examiné et m'ont déclaré qu'ils n'y trouvaient rien contre la morale ou la religion. Mon ouvrage est publié depuis 1824; je l'explique publiquement *depuis cinq ans*, et jamais personne ne m'a dit que je professais des doctrines immorales ou irréligieuses. Comment se fait-il qu'après un si long silence, au moment où l'édition de mon ouvrage est presque épuisée, je sois tout d'un coup l'objet des attaques des rédacteurs du mandement? — Si ces Messieurs avaient cru trouver dans mon livre des doctrines impies ou dangereuses, *la charité* ou du moins la prudence aurait dû, ce me semble, leur commander de *s'adresser premièrement à moi*, pour me communiquer leurs soupçons ou leurs craintes et me demander des explications.

« Ce n'est ni le temps ni l'occasion qui leur manquaient, puisque mon livre a paru, il y a cinq ans, et que je connais particulièrement plusieurs membres du clergé de Gand. Je me serais fait un devoir de leur donner toutes les explications désirées de mes principes, et de rectifier dans une seconde édition ceux qu'ils m'auraient *prouvé* être faux.

« *Au lieu de suivre cette marche, ils ont préféré m'attaquer dans un mandement, pour m'exposer à la haine ou au mépris des citoyens, et jeter en même temps du blâme sur le Gouvernement comme s'il tolérait dans ses écoles des doctrines contraires à la morale et à la religion!* »

Ces calomnies et d'autres encore, répétées et commentées portèrent leur fruit : la révolution de 1830, cette œuvre des catholiques, éclata et arrêta pendant un certain

temps le développement de notre Alma Mater⁽¹⁾. Cependant l'Université de Gand était bien florissante à cette époque, car près de cinq cents étudiants étaient inscrits dans les seules facultés. Quant à la part que les étudiants ont prise à cette révolution, nous sommes très-mal renseignés : « Tout ce que nous savons, dit M. Haus, c'est « que l'Université trouvait un puissant élément de succès « dans l'esprit d'ordre et de discipline qui distinguait les « élèves. Même pendant les années qui précédèrent la « révolution, les étudiants évitaient ces réunions bruyantes « et ces discussions politiques qui excitaient ailleurs tant « de troubles⁽²⁾ ».

Le parti catholique avait suscité la révolution, son premier acte après la victoire fut caractéristique. Mais

(1) Certains libéraux se trouveront peut-être blessés dans leur patriotisme, parce que nous disons que la révolution de 1830 est l'œuvre des catholiques. Rien n'est plus vrai cependant. Certainement à côté des soi-disants griefs religieux, il en existait d'autres, tels que la question des langues, etc., mais ce n'étaient là que des griefs tout à fait secondaires. La cause principale de la révolution fut la haine que portaient les catholiques au pouvoir protestant de la Hollande; la réaction cléricale ne pouvait s'accommoder de cet esprit de tolérance; elle ne voulait pas de ces principes larges et généreux. Aussi grâce à la force dont les catholiques disposaient dans les provinces méridionales, la révolution éclata et notre beau royaume des Pays-Bas fut malheureusement dissocié. On nous accusera peut-être d'être mauvais patriote, d'en vouloir à notre indépendance. On n'est pas mauvais patriote, nous semble-t-il, quand au lieu de souhaiter un pays morcelé, divisé, on préfère un pays grand et fort, pouvant résister aux convoitises des nations conquérantes; quand au règne d'intolérance et de domination catholique on préfère celui de la liberté; quand au lieu d'un pays sans débouchés pour le commerce ou l'industrie on préfère un pays nous offrant tous les avantages matériels désirables. Voilà pourquoi nous regrettons 1830, voilà pourquoi nous en laissons aux catholiques la responsabilité toute entière devant l'histoire. Maintenant que le mal est fait et d'une manière irréparable, nous aussi nous applaudirons à tout ce qui peut assurer la liberté de la Belgique, et nous combattons tout despotisme de quelque nature qu'il soit et sous quelque forme qu'il se présente.

(2) Les principaux faits se passent au mois de septembre; les étudiants étaient en vacance. La rentrée se fit le 11 octobre et les cours ne reprirent qu'en décembre après force réclamations.

donnons la parole à M. Moke, qui, dans son discours prononcé lors du 25^me anniversaire, dépeint parfaitement la situation :

« L'université eut son temps d'épreuve. Vainement « avait-elle justifié la confiance du gouvernement, en « formant dans son sein des jeunes gens qui devaient le « plus honorer les sciences, la magistrature, le barreau, « la carrière médicale; vainement pouvait-elle citer des « membres déjà célèbres, tels que MM. Quetelet et « Lemaire et des hommes, placés au premier rang dans « toutes les carrières libérales, qui s'enorgueillissaient « d'avoir été ses disciples; elle devait être atteinte d'un « coup imprévu et violent, d'autant plus déplorable qu'il « pouvait compromettre jusqu'à son existence. »

Un arrêté du gouvernement provisoire, pris le 19 décembre 1830, supprima les Facultés des sciences et de philosophie à l'Université de Gand, fermant ainsi tout accès aux Facultés de droit et de médecine et frappant ainsi même celles qu'il semblait vouloir épargner.

Une députation se rendit à Bruxelles, M. Haus en tête, pour se plaindre de cet état de choses; elle fut reçue d'une façon indigne par le gouvernement provisoire. Le mal était grave, mais il se trouva des hommes de dévouement pour y porter remède. Ils organisèrent des Facultés libres.

Voici les noms de ceux qui prirent cette noble résolution : MM. Jaequemyns, Lefrançois, Lenz, Mareska, Morren, Roulez, Spyers, Valerius, Voisin.

Leurs noms méritent de passer à la postérité; ils ont fait preuve d'une véritable abnégation et d'un dévouement digne de tout éloge. Aussi leur souvenir restera-t-il gravé dans le cœur de ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre Alma Mater.

Si nous nous sommes étendus assez longuement sur cette première période de l'histoire de l'Université, c'est qu'elle nous semble résumer bien des faits, c'est qu'elle nous montre les tendances de ses adversaires, et les sen-

timents de ses défenseurs. Une véritable lutte s'engage dans cette première période : d'un côté se trouvent ceux qui sont restés fidèles à la noble pensée de Guillaume I ; ils veulent réformer l'esprit des Flandres par l'enseignement et assurer par lui le bonheur du peuple. De l'autre côté se trouve l'Église catholique s'attaquant de toutes les façons à l'Université, à ses professeurs, poussant le gouvernement à des mesures extrêmes, mesures qui devaient assurer la ruine de l'Université, si des hommes de dévouement n'avaient surgi. L'Église s'était écriée : *Censeo delendam....*

C'est le cri de guerre qu'elle a poussé et dont l'écho retentit dans toute notre histoire.

Cet état provisoire des facultés libres dura cinq ans.

Le 25 septembre 1835 parut une loi supprimant l'Université de Louvain, qui devint peu après une exploitation cléricale. Les universités de Gand et de Liège furent rétablies. Les facultés supprimées en 1830 furent réorganisées. On compléta le corps professoral, et l'Université se mit à briller d'un nouvel éclat.

Comme fait intéressant, avant 1838, nous n'avons à citer qu'un arrêté royal du 26 septembre 1836 qui réunit les cours des arts et manufactures, d'architecture et du génie civil. L'école des arts fut réorganisée en fait en 1838.

On comprendra que nous n'insistions pas sur tous les faits ; le cadre de notre annuaire ne permettant pas de plus longs développements, nous devons forcément nous borner à relater les principaux événements.

En 1838, les étudiants envoyèrent une pétition à la Chambre des représentants, dans le but d'obtenir une réforme radicale des examens. Cette pétition eut autant de succès que toutes celles qui sont adressées à nos honorables.

En 1855, M. Lefèvre, recteur, insista encore une fois sur cette nécessité de réformer les examens et tout l'enseignement supérieur.

« Le système d'examens, dit-il, suivi en Belgique depuis 1835, est l'objet d'une vive critique. La science est « négligée, le diplôme de docteur n'est plus une garantie « suffisante d'aptitude et de capacité, car les distinctions « s'accordent non à l'intelligence, mais à la mémoire, au « travail opiniâtre. »

On l'a si souvent répété, que nous n'osons presque plus insister de crainte de tomber dans des redites. Il faut que dans nos universités règne une liberté beaucoup plus grande, que chacun puisse approfondir la branche la plus en rapport avec ses goûts, ses aptitudes, tout en exigeant de lui des connaissances élémentaires sur chaque branche. A l'appui de cette idée nous citerons un extrait du discours de notre éminent recteur, M. Callier.

« Les Universités belges, dit-il, demandent une réforme « profonde. Elles souffrent de je ne sais quelle langueur. « Elles comptent des savants illustres et pourtant la vie « scientifique y est faible, débilitée, ce qui est le fruit « naturel de la servitude. Le régime oppressif de nos « examens enlève au professeur toute liberté dans son « enseignement, à l'élève toute liberté dans ses études. « Or, la liberté, c'est la vie. Assurer au maître et à l'élève « l'indépendance de la pensée, de l'étude, de la recherche « scientifique, tel est le but. C'est en modifiant profondé- « ment les méthodes d'enseignement et le régime des « examens qu'on l'atteindra le plus sûrement. »

Malheureusement toutes ces considérations judicieuses n'ont pas encore abouti. La Belgique est trop attachée à ses habitudes, à ses traditions; elle n'est pas capable de réformes larges et généreuses. Proposez-lui des lois justes et nécessaires, qu'arrive-t-il? La Chambre, le Sénat, les ministres examinent avec bienveillance tous vos projets; mais hélas! les ministères se succèdent et l'enseignement

supérieur souffre de plus en plus d'une situation tout-à-fait déplorable.

Le 26 octobre 1838, un banquet réunissait les étudiants en médecine, des savants étrangers et plusieurs professeurs de notre Université. Les étudiants venaient de faire hommage à Kluyskens père, une des gloires de notre Université, de son portrait lithographié.

Cette bonne coutume, marque de reconnaissance, destinée à resserrer les liens de sympathie et de respect entre le corps enseignant et les élèves, s'est conservée dans notre Université, et plus d'une fois les étudiants et surtout notre faculté de médecine, ont eu l'occasion de la renouveler.

Le traité des XXIV articles mutilait le territoire belge et lui enlevait 350,000 de ses habitants. Un cri d'indignation et de colère s'éleva dans toute la Belgique, et trouva un écho parmi les étudiants de Liège, de Bruxelles et de Louvain. Les étudiants gantois restèrent assez calmes, et assistèrent aux troubles de cette époque avec une certaine apathie due à plusieurs causes que nous n'examinerons pas d'une manière approfondie⁽¹⁾. Nous voulons cependant reproduire ici la lettre que les étudiants belges envoyèrent à leurs frères de Hollande :

« *Les Étudiants belges aux Étudiants hollandais.*

« FRÈRES !

« Un traité humiliant impose à la Belgique le sacrifice

(1) Qu'il nous suffise de savoir que le *Messenger de Gand* disait que les étudiants de Gand ne voulaient pas prendre les armes *ad majorem Ecclesie gloriam*. Ce motif n'est pas des plus sérieux. Il est certain que l'orangisme accentué de la ville de Gand a exercé une influence sur la conduite des étudiants.

« d'une partie de son territoire, l'abandon de 400,000 de
« ses enfants....

« Frères! et nous aussi nous avons répondu à l'appel
« de la patrie menacée. Mais si nous avons pris les armes,
« ce n'est pas dans cet esprit d'agrandissement qui a si
« souvent tourmenté les nations; ce n'est pas parce que le
« traité qu'on veut nous imposer est onéreux pour notre
« patrie; mais c'est parce qu'il est injuste, parce qu'il viole
« ouvertement tous les principes d'humanité, c'est parce
« qu'il ravit la nationalité à des populations qui sont et
« veulent rester Belges, qui ont mêlé leur sang au nôtre
« pour fonder avec nous une patrie commune.

.
.

« Et vous Hollandais, descendants des vainqueurs de
« Philippe II, ne craignez-vous d'insulter aux cendres des
« Barnevelde et des De Wit en défendant aujourd'hui un
« principe qu'ils combattirent pendant quatre-vingts ans?
« Ceux qui se sont jadis attiré l'admiration de l'Europe
« en luttant pour leur indépendance, serviront-ils leur
« gloire en cherchant à ravir l'indépendance de leurs
« voisins?

.

« Non, Frères! il ne sera pas dit un jour que l'humanité,
« loin de profiter des beaux dévouements que nous con-
« naissons tous, aura vu s'entre-déchirer deux peuples
« qu'elle rangeait parmi ses plus ardents défenseurs!

« Gand, le 30 janvier 1839. »

Honneur à vous Étudiants qui, en cette circonstance,
avez tenu un langage si vraiment patriotique.

Le 13 octobre 1841, un arrêté royal établit un concours annuel entre les universités Belges. Ces concours présentent une utilité incontestable, ils poussent les étudiants à faire des études vraiment scientifiques en les forçant à approfondir spécialement une branche des

connaissances humaines. Si l'université ne formait que des praticiens, la science finirait par se rapetisser et se dégrader.

Dans cet ordre d'idées, nous avons encore à nous féliciter de la création récente des places d'assistants. Cette innovation nous la devons à l'énergie de l'ancien ministre de l'instruction publique, ainsi qu'au dévouement et à la haute intelligence de M. Wagener, administrateur-inspecteur de notre université. Seulement, il nous semble que l'obtention de ces places devrait être l'objet d'un concours. Nous ne voulons présenter ici la critique d'aucune nomination; mais on ne peut oublier que l'examen tel qu'il existe aujourd'hui est très souvent « le fruit de la mémoire et du travail opiniâtre, et non celui de l'intelligence, » et qu'en se guidant uniquement sur ces examens pour décerner les places, on pourrait parfois faire, avec les meilleures intentions du monde, des choix regrettables. Puisqu'il faut le dire, il y a dans la société actuelle un entraînement irrésistible vers les intérêts matériels, et cet entraînement menace de rendre les esprits indifférents aux hautes études. Cette tendance existe incontestablement et elle tend à s'accroître davantage. Tout ce qu'il faut à nos étudiants, c'est le diplôme final qui leur permette de s'établir et de gagner le plus d'argent possible. C'est là sans conteste un mal profond, mais qui existe, et qu'on doit tâcher de guérir. Un remède, qui produirait très certainement des résultats favorables, serait, selon nous, de mettre les places d'assistants au concours. L'étudiant verrait, dans ces places, un gain à obtenir, des avantages matériels à remporter et cette idée-là, à défaut d'autres, finirait par le pousser au travail, à l'étude des questions scientifiques. Il s'agit donc de guérir le mal par le mal. On nous pardonnera cette digression un peu longue, mais elle nous semblait d'une utilité incontestable.

Des concours avaient donc été établis en 1841. Le

concours universitaire de 1841-42 fut ouvert le 16 novembre 1841. Les élèves suivants furent proclamés :

MM. G. Tiberghien,	premier en philosophie.
J. J. Fuerison,	» en philologie.
M. Schaar,	» en sciences phys. et math.
J. B. Lauwers,	» en droit romain.
L. Fraeys,	» en médecine.

M. G. Callier, ayant subi avec grande distinction les épreuves du concours, et son concurrent, M. Tiberghien, ne l'ayant remporté que de quelques points, le jury lui décerna une mention honorable⁽¹⁾.

(1) Voici les noms de ceux qui remportèrent dans la suite des prix aux concours : En 1843, MM. H. Colson, F. Van der Haeghen, P. De Schryver et C. Dumont. Des fêtes splendides eurent encore lieu à cette occasion : nous voulons citer ici une inscription assez originale remarquée à la façade de M. Hoste, libraire :

*De verkooper van verstand
Aan de primussen van 't land.*

ce qui veut dire :

*Le marchand d'esprit
Aux premiers du pays.*

Nous n'insisterons pas sur certaines calomnies lancées par des feuilles stipendiées contre les lauréats, ces derniers ont fait justice des insanités du *Fanal* et du *Courrier Belge*.

En 1844, MM. E. De Laveleye et A. Hennebert ; (ce dernier se noya malheureusement après avoir terminé son concours) — en 1845, M. C. Andries ; — en 1846, MM. F. Retsin, Sautois et A. Retsin ; — en 1847, M. E. Willequet ; — en 1852, M. Ch. Van Leynzeele ; — en 1853, MM. E. Poirier, A. Mazeman et J. F. Dauge ; — en 1854, M. Dufranne ; — en 1855, M. B. Inghels ; — en 1857, MM. F. Hennebert et F. Rommelaere ; — en 1858, M. V. De Neffe ; — en 1859, MM. J. Verryken et E. De Clercq ; — en 1860, MM. J. Van der Donckt, A. Gondry, F. Hennebert et G. Boddaert ; — en 1861, MM. E. De Clercq, C. Van Mierloo et A. Meyne ; — en 1862, MM. J. Blanquaert et J. Vander Donckt ; — en 1864, MM. P. Van Wetter et R. De Ridder ; — en 1865, MM. J. De Vigne, O. de Kerchove et Ch. Van Cauwenberghe ; — en 1867, M. A. Seresia ; — en 1869, MM. H. Lippens et J. Nuel ; — en 1871, M. Verstraeten ; — en 1873, MM. J. Massau et L. Frédéricq ; — en 1874, M. Ch. Kluykens ; — en 1875, M. Ch. De Vischer ; — en 1878, M. J. Mac Leod.

Depuis 1841 jusq'en 1880 il y a eu 106 nominations aux concours universitaires. Gand a remporté 53 de ces nominations, Liège 32, Bruxelles 13 et Louvain 8 ! Ces chiffres sont éloquentes !

L'Université de Gand venait donc de remporter un immense succès, aussi les fêtes qui eurent lieu à cette occasion et qui coïncidèrent avec le XXVe anniversaire de la fondation de l'Université furent grandioses. Ces fêtes eurent lieu le 4 novembre 1842. Une ovation fut faite aux lauréats. Toute la ville de Gand y participa.

Un cortège magnifique, après la réception officielle des lauréats par le Conseil communal, les conduisit à la salle de la Rotonde, en traversant les principales rues de la ville entièrement pavoisée et décorée. Arrivés à la Rotonde, MM. le recteur Rassman et le professeur Moke prononcèrent des discours fréquemment interrompus par les applaudissements enthousiastes de l'assemblée. La cérémonie se termina par la lecture d'une pièce de vers composée par M. Van Monckhoven, élève de l'Université de Gand.

L'assemblée se sépara et les autorités ainsi que les invités se rendirent à la salle des Redoutes du Théâtre, où un banquet de 120 couverts avait été préparé. Les habitants célébrèrent le triomphe des vainqueurs par une illumination brillante.

De 1842 nous passons à 1848, époque troublée.

Entre ces deux époques signalons: la mort de M. Kluyskens père en 1843; — la visite de LL. MM. le Roi et la Reine à la ville et à l'Université; — la nomination des professeurs agrégés assez mal accueillie; — certaines difficultés à propos du maintien de M. D'Hane dans ses fonctions d'administrateur-inspecteur; — la visite du ministre Rogier en 1847 et enfin l'adjonction de l'École normale à l'Université la même année.

Nous allons aborder l'histoire de 1848. Nous regrettons vivement de n'en avoir pu réunir tous les documents; nous rapporterons donc les faits tels que les a relatés l'Almanach de 1868. Nous lui laissons la responsabilité entière de son

récit et de ses appréciations, car nous avons des motifs sérieux de croire qu'en certains points il juge faussement les faits. Une recherche plus minutieuse nous renseignera du reste, et nous nous engageons, s'il est nécessaire, à rétablir dans notre prochain Almanach la vérité la plus complète.

La France, cette nation qui semble prédestinée à la fois à nous initier à toutes les grandes idées, puis à expier durement le crime d'avoir éclairé le monde, venait de se réveiller soucieuse, avec un terrible ressouvenir de 1793.

Au siècle dernier, la bourgeoisie mécontente s'était servie du peuple comme marche-pied; le peuple, abruti, avait subi l'injure sans murmurer; aujourd'hui l'Idée lui était apparue à son tour, à ce peuple déshérité; il eut conscience de sa force. Il secoua la France engourdie.... le trône s'éroula et le peuple fut le maître.

A cette vue toutes les nations tressaillirent. Une joie immense éclata partout où il y avait un homme qui souffrait, un cœur qui compatissait, une intelligence qui comprenait. Ce fut un seul cri de victoire qui, poussé du sommet des barricades, fut redit par les échos de l'Europe.

Les ouvriers s'émurent. Pauvres et malheureux, ils eurent comme un mirage de cette égalité chimérique que tout esprit généreux ne peut cependant se défendre d'aimer et de poursuivre. Mal à l'aise sous la royauté, la République leur apparut comme un remède à tous leurs maux. A Gand comme ailleurs ils se soulevèrent en masse. L'émeute parcourut les rues.

Mais le lendemain arriva. On ramassa les victimes tombées dans la lutte. La douleur succéda à la joie la plus vive.

L'université de Gand, tant professeurs qu'élèves, ne manqua pas cette occasion de manifester sa vive sympathie pour les idées nouvelles.

Voici l'article du *Messenger de Gand* :

« L'appel que nous avons fait hier à un acte de sympathie envers les victimes des glorieuses journées de

« février, a déjà retenti dans le cœur d'une des classes
« les plus intellectuelles du pays : les professeurs et les
« élèves de notre Université. Nous reproduisons ici deux
« listes de souscription. Voici une preuve que tout ce qui
« est généreux chez nous se rallie autour des nobles et
« grandes idées qui ont triomphé en France et qu'elles
« ne comptent plus d'adversaires que parmi les infirmes
« d'une autre époque (1). »

Avons-nous, nous-mêmes, besoin de commenter ces lignes? Contentons-nous de remarquer que ce ne fut pas pas la seule éruption du sentiment républicain dans notre université.

M. E. De Laveleye, actuellement professeur à l'université de Liège, publia sur la révolution de 1848 un article qui est digne de remarque (2).

« La royauté, dit-il, doit représenter les classes inférieures et les intérêts de la majorité déshéritée, sous peine de ne représenter que son égoïsme et son ambition. Elle doit servir de contre-poids à l'esprit exclusif de la classe moyenne qui, préoccupée des idées de conservation et d'économie, oublie trop souvent que cette conservation peut être funeste et cette économie homicide.....

« Un pouvoir qui considérerait l'égalité comme une chimère et l'avènement politique de tous comme un danger et une faute, était par ses convictions mêmes condamné à l'impuissance et à l'immobilité..... »

Cependant les professeurs qui avaient souscrit pour les victimes de février devaient cruellement expier leur généreux enthousiasme. La réaction haineuse s'attacha à leurs pas. Dans la nuit du 12 au 13 mars, dit le journal,

(1) La première porte les noms de MM. C. Fredericq, Em. de Laveleye, Huet, Molitor, P. Voituren, Stecher, G. Callier, H. Moke. La seconde, celle des étudiants, porte vingt-quatre noms.

(2) Voir *Messenger de Gand* du 18 mars.

des membres de la société *Het Vlaamsch Gezelschap*, allèrent briser les fenêtres de deux de ces messieurs. Au premier abord on voulut rejeter l'odieux de cette affaire sur les étudiants.

Ceux-ci crurent de leur dignité de protester contre cette infâme accusation, et une députation des quatre facultés fut envoyée dans ce but chez MM. Moke et Huet. C'était là un acte de respect et dans les circonstances actuelles un acte d'adhésion à ce qu'avaient fait les honorables professeurs. Une foule de démissions arrivèrent au *Vlaamsch Gezelschap*, entre autres celle de M. Serrure, professeur. Mais la rage réactionnaire n'en resta pas là. Le parti clérical était au pouvoir; ne pouvant pardonner à nos professeurs la belle conduite qu'ils avaient tenue, quelques fervents de notre ville saisirent l'occasion que leur présenta, au mois d'août suivant, la discussion de la loi sur l'enseignement supérieur, pour réclamer la destitution de ces messieurs de la chaire qu'ils occupaient avec tant d'éclat, en les accusant d'être *Français et Républicains*. Leur but était de porter un coup à l'enseignement libéral de Gand au profit de l'École cléricale de Louvain.

— Heureusement le parti catholique ne put réussir dans sa tentative, et les professeurs désignés continuèrent à faire la gloire de l'Université de Gand.

Cependant d'autres faits moins graves mais non moins intéressants, étaient venus témoigner de la vie du corps universitaire gantois.

Vers la fin du mois de mars, les étudiants de Louvain avaient eu comme un éclair du saint enthousiasme qui renverse les préjugés et élève les nations. Au moment où les étudiants de Paris acclamaient MM. Quinet, Michelet et Michevitz que leur rendait la révolution réparatrice, les étudiants allemands s'étaient battus pour le peuple. Une adresse de félicitations leur fut votée par les étudiants de Louvain. Cette adresse était vraiment belle. Un simple extrait en donnera une idée : « Les destinées des

peuples sont solidaires, disait-elle, et le réveil de la liberté sera bientôt salué par toutes les nations. La devise de la vieille Europe : *Ordre par le despotisme* va être remplacée par cette devise sublime : *Ordre par la liberté*. . . . Nous sommes jaloux de voir tous les peuples jouir des mêmes institutions et des mêmes bienfaits. Alors tous les hommes n'obéiront plus qu'aux nobles sentiments d'union et de fraternité, et le règne de la justice et de la vérité s'étendra sur le monde trop longtemps en proie à la force et à la tyrannie.

« Salut et fraternité. »

(*Suivent les signatures.*)

L'autorité cléricale de l'université s'émut de cette attitude; elle renvoya de l'université les étudiants qui avaient proposé l'adresse.

Cette mesure fut le signal d'un véritable soulèvement parmi les étudiants. Ils exigèrent de l'autorité la réintégration des étudiants chassés et, de plus, « des changements radicaux » dans le règlement de l'université, qui consacrait « l'arbitraire sans contrôle possible. »

L'autorité académique leur répondit par des mots et des mensonges, et fut forcée à la fin de renvoyer les étudiants en vacances. Ceux-ci réclamèrent contre cette mesure, et leur conduite fut si digne qu'elle provoqua d'unanimes protestations de sympathie. Les étudiants de Bruxelles les félicitèrent. Les étudiants de Gand aussi leur envoyèrent une adresse, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici en entier, à cause de son étendue. Elle marque une phase de la vie universitaire en Belgique. Ce fut la première fraternisation des écoles, augure de la fraternisation des peuples selon Victor Hugo. En voici quelques phrases :

« FRÈRES !

« Nous sommes heureux de saluer dans votre conduite
« l'irrésistible élan des idées libérales !

.

« Vous êtes donc nos amis par la sympathique communauté des idées ! Comme nous, vous avez tressailli de joie, en pensant qu'il nous était peut-être donné d'assister à la réalisation de sublimes espérances.

.
« A cette heure solennelle du renouvellement de l'Europe, la place de la jeunesse studieuse est à l'avant-garde du progrès.

« C'est sur cette route du progrès légal et régulier que nous avons l'espérance de nous rencontrer; vous désormais mais nos frères, vous dont nous accueillons les premiers efforts comme un augure qui ne sera pas démenti ! » (1)

Cette espérance était fondée alors. Mais, hélas, maintenant il n'existe plus rien de ces sentiments nobles et généreux.

Cette époque fut donc intéressante à bien des points de vue; tout d'abord elle nous fait connaître les beaux sentiments qui animèrent alors la jeunesse de nos écoles, en second lieu elle nous montre encore une fois la haine cléricale de nos *maîtres* de ces temps, à l'égard de notre Université et de nos professeurs. Mais cette haine, cette rage réactionnaire vont avoir l'occasion de se manifester d'une façon plus éclatante, et tout aussi indigne. Un nouvel assaut va être livré à notre Alma Mater, le plus redoutable de tous ceux qu'elle a eu à subir. Nous voulons parler des faits relatifs à l'affaire Brasseur et aux mandements épiscopaux.

Avant d'aborder cette histoire, notons en passant : l'avènement de l'empire accueilli avec assez d'indifférence; — une seconde réorganisation de l'École des arts; — le rétablissement en 1853 des cours de langue flamande supprimés en 1841 (nous applaudissons à cette mesure et

(1) Tous les extraits qui précèdent viennent de l'almanach universitaire de 1868. — Répétons encore que nous lui laissons la responsabilité entière de ses appréciations. — Cuique suum !

nous y voudrions voir donner plus d'extension encore); — un concert de bienfaisance donné la même année et qui produisit au delà de 6000 francs ; — la publication du premier almanach des étudiants émanant de la société flamande « 't Zal wel gaan » fondée en 1852; — et enfin l'ovation que les étudiants en médecine firent en 1854 à l'illustre Guislain. Ils lui offrirent son buste en marbre. Guislain était une des gloires de notre école. — Honneur à sa mémoire.

A. C.
Med. Stud.

N. B. L'extension que nous avons voulu donner à la partie littéraire proprement dite nous force à remettre à l'année prochaine la publication de la fin de cette intéressante étude.

LE C. DE P.





HISTOIRE

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS.

CET annuaire paraissant à l'occasion du décennaire de la Société Générale des Étudiants, nous avons cru qu'il devait contenir son histoire détaillée.

Certains faits n'intéresseront sans doute qu'une partie de nos lecteurs, mais les membres de la Société avaient le droit d'exiger que cette histoire fut complète, et nous avons voulu satisfaire leur légitime désir dans les limites du possible. Nous serons en même temps amenés souvent à parler du corps des étudiants, dont les actes furent presque toujours inspirés par la Société Générale.

* * *

La *Société Générale des Étudiants de Gand* fut fondée le 17 décembre 1875. Elle succédait à plusieurs autres qui n'avaient eu qu'une existence éphémère. Elles étaient tombées victimes des dissensions des uns et de l'indifférence du plus grand nombre.

Établir et maintenir des relations fraternelles entre les

étudiants, les préparer à la lutte pour la cause de la Liberté et du Progrès ; telle est la double mission que ses fondateurs lui imposèrent et qu'elle ne cessa de remplir pendant cette période de dix années.

Établissement d'un lieu de réunion permanent, abonnement à des publications et journaux, institution de conférences et de discussions, organisation de concerts et de fêtes, tels sont ses moyens d'action. Son but, son influence sur le Corps des Étudiants, sa prospérité toujours croissante prouvent assez sa raison d'être.

Personnifiant au sein de notre Alma Mater la lutte pour les grands principes de 89, elle accepte tous les étudiants qui adhèrent à ces principes, quelle que soit leur nationalité, quelque soit leur langue, quelle que soit leur nuance politique.

C'est dans son sein que les convaincus peuvent le plus efficacement tendre la main aux indécis et aux timides et leur faire partager leurs convictions. Aussi ne sont-ils pas rares ceux qui arrivèrent à l'université presque gagnés par les idées ultramontaines et qui vinrent puiser à la Société Générale les opinions libérales, dont ils sont maintenant les vaillants propagateurs. Les fondateurs de la Société ont donc fait œuvre utile au libéralisme ! Qu'il nous soit permis de leur payer ici un tribut de reconnaissance au nom de la génération universitaire actuelle.

* * *

ANNÉE ACADEMIQUE 1875-76.

Président : M. BLONDEZ ; *Vice-président* : M. BRUNEEL ;
Secrétaire : M. ROUFFART.

Aussitôt installée, la Commission définitive institua le *Comité de la Presse Libérale*. Ce Comité est chargé d'envoyer journellement tous les journaux de la Société à des adresses données par les associations libérales de

province. Un tronc est en outre placé au local pour recueillir des fonds destinés à expédier des abonnements supplémentaires, en temps d'élections.

Au point de vue politique, la Société Générale débuta en s'associant aux sociétés libérales de la ville, qui pétitionnaient en faveur de l'instruction obligatoire.

Au commencement de juin, elle organisa une manifestation enthousiaste en l'honneur de M. Laurent, le professeur qui lui est cher entre tous. En terminant le compte rendu de cette fête, la *Flandre libérale* disait « qu'il se passerait longtemps encore avant que notre Alma Mater ne tombe sous le joug ultramontain. Quoique les cléricaux fassent, ajoutait-elle, l'esprit de l'Université de Gand restera libéral. » Nous sommes heureux de pouvoir constater que la *Flandre* fut bon prophète.

La Société Générale termina cette première année en participant à la grande Cavalcade historique de la Pacification de Gand.

* * *

ANNÉE ACADÉMIQUE 1876-77.

Président : M. BRUNEEL; *Vice-président* : M. MARINUS;
Secrétaire : M. CAMMERMAN.

Agée seulement d'un an, la jeune Société se trouvait déjà dans une situation des plus florissantes et pouvait envisager l'avenir avec confiance.

Elle s'abonna à de nouveaux journaux, forma sa bibliothèque naissante et déposa la somme de 600 fr. à la banque. Comprenant que la Société devait avant tout être un foyer de propagande, la Commission organisa aussi des conférences politiques. M. Bergé, professeur à l'Université de Bruxelles, et M. Callier, notre vénéré recteur actuel, répondirent à son appel.

En venant nous parler de Cavour, l'illustre promoteur

de l'Unité Italienne, M. Callier encourut l'anathème de l'*Étudiant Catholique*. Comment, un professeur d'une université de l'État osait, sous un ministère catholique, donner une leçon d'histoire contemporaine à un groupe d'étudiants libéraux! Selon cette feuille ultramontaine, rien n'était plus anti-constitutionnel! En vrai disciple de Loyola, son rédacteur mettant dans la bouche de M. Callier une phrase du correspondant de « l'Université Libre, » lui faisait dire que « la Belgique était en ce moment subjuguée par un gouvernement indigne » et partait de là pour baver l'insulte sur notre honorable professeur.

La Commission protesta immédiatement contre cette lâche calomnie.

Héritière des traditions universitaires, la Société Générale fit admettre par l'assemblée du Corps des Étudiants le projet d'offrir une grande fête universitaire aux Étudiants belges et étrangers; elle mit son local à la disposition de la *Commission des fêtes* pour y recevoir officiellement les invités et offrit un punch d'adieu aux participants.

C'est pendant ces fêtes que l'adresse suivante fut votée par acclamation :

« Les Étudiants des Universités et Écoles spéciales belges, réunis en assemblée fédérale à Gand, félicitent et remercient M. le professeur Callier de l'attitude digne et ferme qu'il a prise en défendant avec énergie la liberté de la parole dans les chaires universitaires. »

En recevant la députation chargée de lui remettre cette adresse, M. Callier répondit qu'en défendant la liberté de la parole, il avait défendu non-seulement le patrimoine du professeur, mais aussi celui de l'étudiant, qui a le droit de connaître ce que d'autres ont intérêt à lui cacher. Cette manifestation fut la digne réponse des étudiants à la campagne haineuse que l'*Étudiant Catholique* menait contre notre honorable professeur, parce que son cours d'encyclopédie du droit n'était pas conforme à l'ortho-

doxie romaine. Ce fut aussi sa réponse à la tentative de M. Delcour, qui aurait voulu restreindre la liberté de la chaire académique, tentative qui échoua devant la fermeté du plus digne représentant de cette liberté.

Le 20 avril, le Corps des Étudiants décida que le magnifique drapeau qu'il avait reçu des Étudiants étrangers et qui est encore son étendard vénéré, serait confié à la garde de la Société Générale. Le drapeau restait toutefois la propriété du Corps et ne pouvait assister à aucune manifestation sans le consentement d'une assemblée générale. La Commission accepta avec fierté ce précieux dépôt et put dire une fois de plus qu'elle était bien la vraie représentation des Étudiants.

Ce fut peu de temps après, dans sa séance du 5 mai, que le Corps décida que son drapeau ne pourrait franchir sous aucun prétexte le seuil d'un temple religieux. Il affirma ainsi sa solidarité avec les Étudiants de Liège, dont le drapeau venait d'être insulté par le clergé.

Pendant les mois de mai et de juin de cette année, à l'occasion du jubilé pontifical, la presse ultramontaine, en particulier l'organe des Eliacins de notre Alma Mater, se livrèrent à des attaques grossières contre le gouvernement italien — ce ramassis de fibustiers cisalpins — comme disait la petite feuille jaune. Le Corps des Étudiants libéraux crut de son devoir de protester contre l'attitude de cette valetaille pontificale, jalouse des nations libres et inconsciente des inimitiés qu'elle pouvait provoquer contre notre patrie. Dans son assemblée du 18 juin, présidé par M. Bruneel, il vota au consul d'Italie une adresse dans laquelle il repoussait toute solidarité avec les Étudiants ultramontains, et exprimait son admiration pour la nation italienne dans ses luttes, dans son unité et dans sa marche hardie vers le progrès.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1877-78.

Président : M. FÉVRIER; *Vice-président* : M. TAMINES;
Secrétaire : M. HAINAUT.

Cette année ne fut pas moins prospère que la précédente. Persévérant dans la ligne de conduite qu'elle s'était tracée, l'Assemblée générale porta au budget de la Société une allocation de 200 fr. pour les conférences. Cette somme est élevée et prouve assez que la Société aime à entendre les paroles de vérité des orateurs qui veulent bien venir à elle. Parmi ceux-ci, j'ai hâte de citer M. Swarts, notre savant professeur de chimie, qui sut rendre intéressante pour tous une conférence sur le phlogistique.

Le *Comité de la presse libérale* n'avait pas cessé de travailler depuis sa constitution. Le rapport de son président, M. Barbieux, présenté à la Commission dans sa séance du 24 janvier 1878, constate qu'à cette date plus de 14,500 journaux avaient été envoyés en province. La Commission communiqua ce rapport en même temps que ses vifs remerciements aux rédacteurs des nombreux journaux qu'elle recevait gratuitement.

Le 4 février, un *Cercle musical* se fonda au sein de la Société, put se maintenir grâce aux subsides qu'il en reçut et contribua pour une large part au succès de nos concerts et de nos fêtes intimes.

Parmi ces fêtes qu'il me soit permis d'en citer deux : un grand bal paré et travesti, et le banquet du 17 décembre 1877, par lequel la Société fêta le deuxième anniversaire de sa fondation.

Le 2 avril, la Société Générale comprit enfin qu'elle devait inscrire dans son règlement que les étudiants libéraux seuls pourraient faire partie de la Société. Disons à son honneur que cette résolution fut prise à l'unanimité des voix.

Cette année devait voir mourir le Cabinet Malou qui *vivait* depuis huit ans. C'était Gand qui devait le renverser ou le maintenir. Aussi la campagne électorale y fut rude. La Société Générale, oubliant l'antipathie que la bourgeoisie gantoise lui avait souvent témoignée, pour ne penser qu'au but à atteindre, se mit à l'entière disposition de l'association libérale. Le jour du triomphe elle illumina brillamment son local et alla, drapeau en tête, présenter ses félicitations aux élus.

Passons en revue les principaux actes posés par le Corps des Étudiants, dont la Société Générale est la tête. Nous le voyons d'abord assister, en décembre, à une manifestation grandiose organisée à la Rotonde de l'Université en l'honneur de M. Laurent. Notre professeur bien aimé venait de remporter le prix Guinard et le prix quinquennal pour les sciences morales et politiques. Ses nombreux amis avaient saisi cette occasion pour donner une nouvelle preuve d'affection et d'admiration au grand philanthrope, à l'éminent jurisconsulte.

Le 2 février, nos aînés, sous la présidence de M. Février, organisèrent une grande fête de Charité au profit des crèches et du Bureau de Bienfaisance. Ce Concert fut l'un des plus brillants que l'on ait jamais eu à Gand. Mademoiselle Minnie Hauck, M. Caron (de l'opéra de Paris), M. Ch. de Bériot, M. Montfort (du théâtre de Gand), y prêtèrent leur concours, secondés par un brillant orchestre sous l'habile direction du maestro Waelpuut, ancien étudiant de notre Université. La recette s'éleva à plus de dix mille francs.

Peu de jours après eurent lieu les funérailles de M. Van Wetter, professeur à la faculté de médecine. Conformément au principe admis l'année précédente, les Étudiants avaient décidé que leur drapeau n'entrerait pas à l'Église. Un étudiant catholique se permit d'envoyer à Madame Van Wetter une lettre dans laquelle il représentait cette décision comme un outrage à la dernière

volonté de son mari et prédisait que des désordres troubleraient le cortège à l'entrée de l'Église. Ce tissu de calomnie était signé « la majorité des Étudiants en médecine. » Le président de ces derniers, M. Sarton, aussitôt mandé chez la veuve du défunt, protesta contre cette lettre infâme et obtint qu'une place serait réservée dans le cortège aux Étudiants et à leur bannière. Une assemblée générale du Corps nomma une commission d'enquête pour rechercher l'auteur de la lettre et le mit au ban de l'Université. Dans cette même assemblée fut votée une énergique protestation contre l'*Étudiant Catholique* qui ne cessait d'insulter notre Université, notre enseignement et nos professeurs, et avait eu l'impudeur d'approuver « le jeune jésuite. » Plusieurs étudiants catholiques eurent l'honnêteté de signer cette protestation.

Enfin le Corps des Étudiants clôtura cette année académique en prenant part à la grande manifestation organisée par la Belgique entière en l'honneur de l'Association libérale de Gand. Les délégués des Étudiants de Bruxelles et de Gand ne purent y prendre la parole. Les pontifes de la doctrine ne désiraient sans doute pas entendre les représentants de la Jeunesse universitaire leur demander de profiter du pouvoir pour inaugurer une politique aussi démocratique qu'anti-cléricale !

* * *

ANNÉE ACADÉMIQUE 1878-79.

Président : M. TAMINES; *Vice-président* : M. LEMAIRE;
Secrétaire : M. LEMBOURG.

La Société, voyant croître d'année en année le nombre de ses membres, put notablement augmenter son budget et multiplier ses fêtes et ses concerts. MM. les artistes du théâtre, entr'autres Mademoiselle Lemaire, en

faveur de qui l'on dut suspendre l'exécution de l'article 87 du règlement, continuèrent à nous prêter leur concours.

Parmi les conférenciers qui répondirent à l'appel de la Commission, je citerai à nouveau M. le professeur Swarts, qui entretint ses auditeurs de la question si intéressante de la crémation. C'était la seconde fois qu'il daignait donner à la Société Générale cette preuve de sympathie. Qu'il nous soit permis de l'en remercier ici !

Le 12 novembre, l'école préparatoire du Génie civil perdit son inspecteur, M. Andries, professeur éminent, inspecteur expérimenté, échevin dévoué de l'Instruction publique. M. Andries était aussi pour les étudiants un conseiller et un père. La Société Générale tint à rendre un dernier hommage à sa mémoire vénérée par l'organe de M. Tamines, et déposa une couronne sur sa tombe.

Cette année vit se produire la première scission au sein de notre Société jusque-là si forte par son union. Vingt-cinq membres nous quittèrent après l'orageuse séance du 19 décembre, où la majorité décida que la Société Générale ne participerait pas à la cavalcade organisée par la Société *l'Avenir*. Fondée par des Étudiants et des jeunes gens de la ville, *l'Avenir* avait trouvé, dans le principe, de zélés collecteurs parmi les membres de la Société Générale. Malheureusement, étudiants et bourgeois ne purent faire bon ménage. A peine devenus prépondérants, ceux-ci éliminèrent systématiquement les nôtres du Comité. La partialité dont la commission fit preuve, à l'occasion d'une discussion grave entre l'un de ses membres et plusieurs étudiants, obligea même ces derniers à donner leur démission. Dans ces circonstances, la Société Générale crut devoir prendre fait et cause pour ses membres et dut refuser son concours à *l'Avenir*, malgré son vif désir de participer à toute œuvre libérale. Sa dignité ne lui permettait pas d'agir autrement avant que satisfaction ne lui fut donnée.

L'évènement de cette année fut le grand concert organisé par le Corps des Étudiants, sous les auspices de la Société Générale, au profit des parents des victimes de la catastrophe de Frameries.

Ce concert fut donné le 18 mai, dans le kiosque de la place d'Armes, par la Société d'Harmonie de Mariemont. La phalange artistique et son président, feu M. Warocqué, furent reçus en grande pompe à la gare par la musique des Orphelins et nombre de sociétés de la ville. Après le concert, à notre local, artistes et étudiants fraternisèrent le verre en main. Un diplôme de membre d'honneur de la Société Générale fut conféré à M. Warocqué et une médaille en vermeil fut remise en souvenir à son harmonie. Cette fête, réussie en tous points grâce à l'activité des commissaires et des collecteurs, donna un bénéfice net de 2960 francs !

* * *

ANNÉE ACADÉMIQUE 1879-80.

Président : DE MEULEMBEESTER ; *Vice-président* : GRYSERDT ;
Secrétaire : LEROY.

Quatre grands concerts et quatre conférences données par trois professeurs de l'Université et un professeur de l'athénée de Bruges, tel est le bilan de cette année. A une savante conférence de M. Swarts sur la fermentation, succéda une fine critique de Taine par M. Thomas, une charmante causerie de M. Peeters sur le Théâtre et l'Église et une éloquente page d'histoire de M. Discailles sur la Révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle.

M. Discailles, notre sympathique professeur d'histoire contemporaine, venait d'inaugurer ce cours, créé par le ministère libéral, et réclamé depuis longtemps par les étudiants. Vraiment, lorsqu'on pense qu'au collège on consacre six années à étudier les siècles passés, l'on ne

peut comprendre que l'histoire de notre XIX^e siècle ne fut enseignée ni dans nos athénées, ni à l'Université. La première leçon de M. Discailles fut un événement. Près de 200 élèves y assistèrent; ils acclamèrent dans le nouveau professeur et l'arrêté qui créait le cours d'histoire contemporaine et l'homme que le ministre avait choisi. Unissant à la science profonde de l'historien le talent et la passion de l'orateur, M. Discailles conquiert immédiatement son auditoire. Ne s'arrêtant ni aux faits ni aux dates, il expose les causes et les conséquences des événements avec une rectitude de jugement qui frappe et une chaleur de parole qui électrise. Son franc-parler, son énergie à flétrir les gouvernements réactionnaires et liberticides lui valurent aussitôt l'honneur d'être avec MM. Laurent et Callier l'objet des haines de la presse catholique.

Ce fut aussi cette année que nous eûmes le bonheur de voir arriver M. Callier au rectorat. Il succédait à M. Soupert, l'ancien libéral devenu depuis lors sénateur catholique. Dans son discours d'ouverture, il exposa ses vues en quelques mots : Rétablissement de l'examen d'entrée à l'Université, maintien de l'enseignement supérieur au niveau qui lui est assigné et défense de la liberté de la chaire contre les attaques des ultramontains. Cette déclaration fut accueillie avec bonheur par tous les étudiants libéraux.

Mais quittons le palais académique pour rentrer au local de la Société Générale.

Nous y voyons naître un nouveau cercle, l'*Analytic-club*. Il avait un but excellent et essentiellement pratique: recueillir des fonds pour distribuer dans les campagnes le compte-rendu analytique des séances de la Chambre. — Pendant ce temps le *Cercle musical* se scindait en Section chorale et en Fanfare. Cette Fanfare rendit les plus grands services tant à la Société Générale qu'au Corps des Étudiants, soit en participant aux concerts, soit en marchant à notre tête dans les manifestations publiques.

Elle mourut malheureusement l'année suivante, tuée par le peu d'assiduité d'un grand nombre de ses membres. Ressuscitée deux ans après, sa vie ne fut pas de plus longue durée.

* * *

ANNÉE ACADÉMIQUE 1880-81.

Président : M. G. LEMBOURG; *Vice-président* : M. A. THOORIS;
Secrétaire : M. A. DUPUREUX.

Le nombre des membres de la Société Générale atteignit cette année le chiffre de 220. Afin de les réunir le plus souvent possible au local, la Commission organisa de nombreuses soirées intimes; une de celles-ci nous fut donnée par le Cercle *le Bleuët*.

Des nombreux conférenciers, auxquels s'adressa la Commission, deux seulement acceptèrent son invitation. Il suffira de citer MM. Arnould et Discailles, pour montrer que le talent des orateurs suppléa à la quantité. La bibliothèque s'enrichit de nombreux volumes par les dons généreux de divers membres. L'arrivée gratuite de la *Gazette de Mons* et de l'*Indépendance Roumaine* porta à 27 le nombre de publications et journaux mis chaque jour à la disposition des membres.

Le 20 janvier 1881, une imposante manifestation en l'honneur de M. Heyvaert, réunissait les libéraux flamands à Bruges. L'énergique gouverneur venait d'être nommé officier de l'ordre de Léopold. La Société Générale et le '*t Zal wel gaan*' s'y rendirent pour fêter leur ancien membre.

Une fête offerte aux Étudiants belges et étrangers vint encore resserrer les liens d'amitié qui nous unissent aux cercles libéraux des autres universités. De braves bourgeois de Gand trouvèrent ces festivités trop bruyantes et jetèrent la pierre aux Étudiants en général et à la

Société Générale en particulier. Que d'aucuns aient eu pendant ces jours la gaîté un peu tapageuse, j'en conviens; mais ce que je trouve injuste c'est que l'on rende une Société responsable des actes de quelques-uns de ses invités et de l'un ou l'autre de ses membres.

Les relations de la Société Générale ne se bornèrent pas au monde universitaire. La *Société des Mélomanes*, les Cercles *le Bleu*, *la Fraternité*, *l'Union des Anciens Étudiants* eurent avec nous des rapports nombreux et amicaux.

L'Union des Anciens Étudiants de Gand avait été fondée en 1878 dans le but de faire persister dans la suite de la vie les amitiés acquises à l'Université.

L'invitation à son banquet annuel, dont elle honore chaque année notre bureau, est la confirmation officielle de ce que nous avons toujours soutenu, à savoir que la Société Générale est la seule représentation du Corps des Étudiants. Qu'il me soit permis à ce propos de répéter ici ce vœu de l'honorable représentant M. Willequet, alors vice-président de l'Union :

« Devant les liens qui viennent d'unir si franchement
« les étudiants actuels aux anciens, j'ose espérer que tous
« les libéraux dévoués, après avoir terminé leur carrière
« universitaire, ne quitteront la Société générale que pour
« entrer à l'Union, afin de continuer dans celle-ci la lutte
« si vaillamment entreprise dans celle-là. »

Ce vœu est aussi le nôtre !

* * *

ANNÉE ACADÉMIQUE 1881-82.

Président : M. THOORIS; *Vice-président* : M. DUPUREUX;
Secrétaire : M. PIENS.

Dès la rentrée des cours, la Société Générale transporta ses pénates du *Grand Café* au *Café Pierre*, son local actuel.

Ce changement eut une heureuse influence sur la fréquentation du cabinet de lecture. Bien des fois le nombre de journaux se trouva insuffisant; plus de 800 ouvrages furent empruntés à la bibliothèque.

Plusieurs conférences, dont deux par M. Discailles, cinq grands concerts et deux bals furent offerts aux membres de la Société.

En mai, la Société Générale organisa au Casino, avec le concours du cercle *le Bleu* et de la *Fanfare des Étudiants*, une matinée musicale au profit de l'*Œuvre de la Presse Libérale*. La recette permit d'envoyer plus de 5,000 journaux en province pendant la période électorale.

La Société des Fanfares, que je viens de citer, était reconstituée depuis trois mois sous les auspices de la Société Générale. Elle avait déjà à son actif plusieurs sorties, une sérénade aux membres de la Société Générale et l'organisation d'un bal d'étudiants. Ajoutons à cela sa participation à la cavalcade que la Société Générale organisa au profit des *Sans Nom, non sans Cœur*. Cette cavalcade rapporta aux pauvres la somme de 1,200 fr. et nous valut, à nous, le diplôme d'honneur qui orne notre local.

Tels sont, à peine indiqués, les principaux faits qui marquèrent la présidence de M. Thooris.

Unie au dedans, respectée au dehors, ne comptant pas moins de 270 membres, la Société Générale était désormais solidement assise et pouvait résister à toutes les tempêtes. Rarement aussi elle eut un président aussi énergique et aussi dévoué.

* * *

ANNÉE ACADÉMIQUE 1882-83.

Président : M. DUPUREUX; *Vice-président* : M. BOEN;
Secrétaire : M. DE MOOR.

La Société Générale atteignit cette année son maximum de splendeur : 130 nouveaux étudiants vinrent se

ranger sous sa bannière. Son registre reçut 320 inscriptions, soit 50 de plus que l'année précédente. C'était là une augmentation sérieuse, surtout quand on considère l'indifférentisme et la lâcheté politique qui régnaient et règnent malheureusement encore au sein de la jeunesse universitaire.

Qu'ils ne viennent pas protester de leur Libéralisme, ceux-là qui attendent que leur position soit faite pour « se jeter dans la mêlée des partis ! » Prêts à nager dans toutes les eaux, pourvu que le courant les porte dans un port assuré, ils ne peuvent se considérer comme des nôtres. Nous devons combattre avec les mêmes armes et ceux qui luttent contre nous et ceux qui restent indifférents à la lutte que nous soutenons.

Nous eûmes cette année deux fêtes de la fraternité. Les 20 et 21 janvier nous eûmes l'occasion de montrer à nos Frères étrangers que les antiques traditions d'hospitalité universitaire étaient toujours vivaces à Gand. Comme toujours, ces fêtes, si elles furent tapageuses, n'en furent pas moins cordiales et réconfortantes. — Peu de temps après nous reçûmes dans nos murs l'*Estudiantina Española*. Notre accueil fut fraternel; M. Verhaeghe, l'honorable gouverneur de la province, ouvrit ses salons pour nos célèbres visiteurs; ceux-ci donnèrent au Casino un Concert original auquel assista toute la ville.

Le 26 avril eut lieu la pose de la première pierre du nouvel Institut des Sciences. M. P. Van Humbeeck, alors notre Ministre de l'Instruction publique, présida la cérémonie. Toute l'Université défila devant lui et acclama avec enthousiasme l'homme qui travaillait pour mettre notre enseignement à même de fournir un jour des générations fortes par la pensée et par le cœur. Le soir, la Société Générale organisa un superbe cortège aux lumières qui, de l'avis des feuilles cléricales elles-mêmes, fut la partie la plus réussie de la fête.

Notons encore que ce fut alors que le grand drapeau

offert par les Étudiants étrangers en 1872 devint la propriété exclusive de la *Fédération des Étudiants libéraux*. En pleine assemblée générale nos Étudiants catholiques déclarèrent ne plus vouloir suivre cette bannière qui était souillée par sa participation à des enterrements civils. Soit. Ce drapeau est maintenant pour nous la bannière du Progrès et du Libre Examen.

* * *

ANNÉES ACADEMIQUES.

1883-84.

Président : M. PRÉVOST (+), M. CROMBÉ;
Vice-président : M. PINEUR; *Secrétaire* : M. BURVENICH.

1884-85.

Président : M. PINEUR; *Vice-président* : M. BIDDAER;
Secrétaire : M. GÜNS.

Avant de commencer cette chronique de l'année, donnons un dernier regret à ceux que la mort est venue frapper au milieu de nous.

Un des doyens du corps professoral, M. Manderlier, ouvrit la lugubre série. Professeur à la faculté des sciences à partir de 1835, il y enseigna pendant plus de trente ans. Il remplit aussi les hautes fonctions du rectorat depuis 1848 jusque 1852.

Au mois de mars 1884 mourut M. Heremans, l'un des philologues les plus distingués du monde savant et d'une rare compétence dans la littérature flamande qu'il enseignait à l'Université. S'il était un des champions les plus convaincus de la cause flamingante, il était aussi un vaillant soldat de l'armée libérale. Ses opinions généreuses, autant que sa réputation de savant, appelèrent sur lui l'attention de ses concitoyens. Ils le choisirent

pour leur délégué au Conseil communal et au Conseil provincial. Il occupa ce poste de confiance jusqu'au jour de sa mort. Pendant plusieurs années il remplit les fonctions d'échevin de l'Instruction publique et coopéra ainsi à l'enseignement primaire si florissant à Gand.

M. Duprez, l'éminent physicien, quoiqu'il n'enseignât pas à notre université, y avait cependant le titre de professeur agrégé. Il mourut le 13 mai 1884. Sa mort fut un deuil pour nous aussi bien que pour le monde savant.

Deux intelligences jeunes encore, qui n'avaient pu donner tout ce que l'on était en droit d'en attendre, s'éteignirent aussi cette année. M. Th. Bureau, ingénieur, professeur à l'École des arts et M. Léon Lesseliers, agrégé à la faculté de médecine, eurent leur carrière brisée au moment où un avenir brillant s'ouvrait devant eux.

Cette liste nécrologique est déjà longue, et cependant nous avons encore à y inscrire des noms d'amis et de compagnons d'étude.

M. Auguste Prévost, président de la Société Générale, qui, jusqu'à sa dernière heure, avait lutté contre le mal qui le minait sourdement, fut arraché à la fleur de l'âge à l'affection de ses parents et des étudiants, qui tous étaient ses amis. Fidèle aux convictions philosophiques pour lesquelles il avait lutté, il mourut et se fit enterrer en libre-penseur. La Société Générale envoya à son enterrement, à Soignies, de nombreux délégués. Ce fut une dernière marque de reconnaissance et d'estime envers ce grand caractère.

Pendant l'été nous perdîmes Jules De Moor, avocat, ancien secrétaire de la Société Générale. Malgré les apparences, lui aussi mourut fidèle aux chères convictions de toute sa vie. C'était un cœur ardent où l'enthousiasme le plus généreux s'alliait aux opinions les plus saines et les plus raisonnables. Toutes nos Sociétés d'Étudiants, les drapeaux voilés en tête, allèrent, quelques jours après son enterrement, lui rendre un dernier hommage.

M. Crombé prononça un discours au nom de la Société Générale, M. Retsin au nom du *'t Zal wel gaan* et M. Dupureux au nom de ses anciens amis. Trois couronnes furent déposées sur sa tombe.

Le commencement de l'année 1883-84 fut particulièrement paisible à l'Université de Gand. Toutes nos Sociétés d'étudiants menaient leur train-train habituel sans que rien ne vint les secouer dans leur torpeur. L'état stationnaire est un état de dépérissement, a dit un jour je ne sais quel grand homme; la Société Générale devait en faire l'épreuve. De plus de 300 qu'il était, le nombre de ses membres déclina jusqu'à moins de 250. Les causes de cette décadence furent multiples : d'abord cette période d'apathie et d'indifférentisme que l'on traversait, ensuite plusieurs circonstances déplorables. Au mois de décembre M. A. Prévost, l'honorable président de la Société, se vit arrêté dans ses efforts par une maladie cruelle et impitoyable. Il dut retourner dans sa famille et la Société Générale sans son chef commença mal l'année. Quelques semaines plus tard il dut donner sa démission. M. A. Crombé lui succéda. Une autre circonstance frappa alors la Société Générale. Un ancien président, M. A. Thooris, membre d'honneur, voulut donner une conférence sur le *Mouvement flamand*. C'était toucher à un endroit sensible : des querelles éclatèrent entre étudiants flamands et wallons; la Commission crut bien agir en priant M. Thooris de renoncer à cette conférence, qui devait forcément faire naître de nouvelles difficultés. On cria à la violation de la liberté de la tribune et, à la suite d'une assemblée générale, où la décision prise par la Commission fut approuvée, un certain nombre d'étudiants flamands abandonnèrent la Société. Fait regrettable mais qui, heureusement, eut des conséquences moins graves qu'on ne le craignait, car la plupart des démissionnaires nous sont revenus cette année.

En dehors des fêtes intimes habituelles, nous avons bien peu à signaler pendant ces deux présidences. M. E. Discailles nous donna deux conférences sur *Adelson Castiau*. Avec son talent habituel il nous parla de ce grand citoyen, le plus distingué peut-être de tous ceux qui ont jamais été au Parlement belge. Qu'il nous soit permis de remercier ici publiquement M. Discailles pour son dévouement sans bornes envers les Étudiants libéraux de notre Université. C'est par des hommes, qui ont comme lui la parole chaude et éloquente, que la jeunesse doit être conduite, dans l'intérêt des idées de liberté et de progrès.

Une autre conférence nous fut donnée par notre délicat poète Georges Rodenbach. Il se souvient qu'il a fait ses études à l'Alma Mater de Gand et qu'elle réclame une part dans la renommée que s'acquièrent ses enfants. Il intéressa vivement les membres de la Société Générale en parlant des diverses phases traversées par le jeune mouvement littéraire belge et, par quelques lectures, il fit connaître les belles œuvres de nos *Jeunes Belges*.

Au mois de mai, dans le but de suppléer à la disette des orateurs étrangers, quelques membres de la Société Générale fondèrent une *Section des Conférences*. Pour en faire partie, il faut donner une causerie publique sur un sujet politique ou social. Cette institution a déjà rendu de grands services; chaque fois un nombre plus considérable de membres viennent assister aux conférences bi-mensuelles et aux discussions sérieuses et intéressantes qui les suivent.

Un coup de fouet allait bientôt tirer les étudiants et la Société Générale de la somnolence qui les accablait. Le 10 juin, dans un jour d'aberration, la Belgique se livra aux ennemis de la société moderne. Le cléricanisme triomphait, mais ses cris haineux de victoire nous réveillèrent. Une vie nouvelle circula parmi nos étudiants et, le soir même de la défaite, nous jurâmes de ne nous

reposer que le jour où nous pourrions à nouveau arborer le drapeau bleu. Le 13 juin 1884 fut nommée la virile Commission actuelle de la Société Générale.

Pendant les vacances, la Société Générale participa officiellement à la manifestation libérale du 18 août, à Gand, ainsi qu'aux grandes et solennelles démonstrations que le parti libéral tout entier fit le 10 et le 31 août dans les rues de Bruxelles. Cent mille hommes y furent réunis et vinrent présenter au roi la volonté de la nation; la jeunesse devait y avoir ses délégués.

Pendant ces vacances également, le nouveau ministère catholique porta les premiers coups à l'Université de Gand. — Le 23 juin, comme don de joyeux avènement, M. Woeste remercia M. Laurent de ses services dans une lettre comme on n'en écrirait pas une pour congédier un domestique. — Le 31 juillet, M. Jacobs, alors ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, supprima, par arrêté royal, la *section commerciale de l'École normale des sciences*. Cette institution était cependant d'une utilité incontestable. — Des arrêtés royaux du 22 septembre enlevèrent à MM. Callier et Seresia les cours de droit public et de droit naturel, pour leur donner, à la place, les cours de droit commercial et de procédure civile. Les opinions généreuses de ces professeurs trouveraient plus de difficultés à s'y faire jour. Mesure étroite et digne de M. Jacobs.

La conséquence de la conduite du ministère fut que lors de la séance solennelle de l'ouverture des cours, le 20 octobre, une foule compacte, l'élite de la ville de Gand, se pressait dans la vaste rotonde du palais de l'Université. Tous, au lendemain de la grande victoire des élections communales, avaient voulu témoigner leurs ardentes sympathies pour l'enseignement libéral de notre Université.

Quand le recteur entra, ayant M. le bourgmestre Lippens à sa droite, une ovation grandiose lui fut faite. Un délire d'enthousiasme s'était emparé de tous les assistants; ils voulaient, par leurs cris, témoigner de leur

attachement aux idées libérales et réclamer la destitution d'un ministre qui avait osé s'attaquer à l'enseignement et aux professeurs de l'Université. Ces ovations se répétèrent encore à diverses reprises pendant la séance.

Plus de cent nouveaux membres vinrent combler à la Société Générale les vides laissés par les défections de l'année précédente. De brillantes fêtes intimes, concerts, conférences et autres, vinrent prouver l'activité intérieure de la Société.

Oubliant certaines vieilles querelles qu'elle avait eues jadis avec la Société l'*Avenir*, se souvenant seulement que ce Cercle travaillait lui aussi à la propagande des idées libérales et démocratiques, la Société Générale se réconcilia solennellement avec l'*Avenir* dans l'intérêt des principes communs.

Par son initiative se tint alors un *Grand Meeting*. Cet épisode est digne d'être relaté en lettres d'or dans les annales de la vie universitaire gantoise. La presse libérale de tout le pays en a donné des comptes-rendus élogieux. Nous avons pris tous les détails qui suivent dans *la Flandre libérale*, *la Chronique* et *l'Étudiant*.

La réunion du Corps eut lieu au *Salon Polka*.

Au bureau, présidé par M. Pineur, président de la *Société Générale*, siégeaient, outre la Commission de cette dernière Société, les présidents des différents cercles libéraux.

Plusieurs centaines d'étudiants remplissaient la salle. Trois ou quatre catholiques se tenaient cachés dans un coin. La séance est ouverte à 9 heures par le président.

M. Pineur dit que la Société Générale des étudiants a cru qu'il était de son devoir de convoquer un meeting où la jeunesse de notre Université put, elle aussi, exprimer son opinion sur cette loi abhorrée que M. Jacobs a imposée au pays.

Tous y ont été convoqués afin que la discussion fut la plus large possible.

Il espère que les étudiants catholiques auront répondu à l'appel qui leur a été adressé et qu'ils ne reculeront pas devant une discussion qui ne peut être que profitable pour tous.

M. P. Poirier, rapporteur, développe dans un exposé saisissant, ponctué par les applaudissements répétés de ses auditeurs, les nombreux griefs qui doivent nous engager à amener dans la mesure de nos moyens, la chute du ministère, la dissolution des Chambres et l'abrogation de la loi scolaire. Outre les griefs de tout le monde, les Étudiants de Gand ont à se rappeler que Woeste a écrit une lettre insolente à leur père à tous, le vénéré professeur Laurent ; que Jacobs a supprimé l'École commerciale ; que tous les jours, pour porter un coup de mort à l'Université, on menace l'École des ponts et chaussées.

L'orateur passe ensuite en revue la situation du pays pendant la période qui va du 10 juin au 19 octobre. Après avoir, lors des élections pour la Chambre, escroqué le pouvoir en foulant aux pieds son drapeau, le parti des Woeste et des Jacobs fait preuve du cléricalisme le plus intransigeant. Il supprime le Ministère de l'Instruction publique, le remplace par un ministère de l'élevage du bétail et insulte sottement une nation amie.

Il fallait un ambassadeur en Belgique à ce prêtre qui, n'ayant plus d'État lui-même, sent le besoin de fomenter la haine et le trouble dans les autres États. Le ministère s'empressa de le lui accorder.

Les circulaires anti-juridiques et extra-légales de M. Woeste vinrent après cela désorganiser la justice.

Enfin une loi scolaire qui devait mettre l'enseignement du pays à sac et à ruine, sous l'œil parternel du clergé, fut déposée le 22 juillet dernier.

L'éclatant désaveu infligé à cette politique par les électeurs bruxellois et nivellois au 8 et au 15 juillet, n'arrête pas ces fanatiques enragés. L'élection d'Ath

vient en vain leur donner un dernier avertissement : ils n'écotent plus rien.

Les communes scellent le compromis de la résistance; l'agitation populaire éclate dans les manifestations imposantes des 10 et 31 août : elle augmente le 7 septembre à la vue des cohortes avilies et provocatrices qui envahissent la capitale.

Ce néanmoins la loi scolaire est votée et sanctionnée.

L'orateur démontre tout ce que cette loi a de perfide dans ses principes et d'inique dans ses conséquences.

Une occasion se présente enfin au pays de faire entendre sa voix légale. Il ne la laisse pas échapper et le 19 octobre est pour nos adversaires un jour de honte et de ruine, un jour de pleurs et de grincements de dents.

Néanmoins le ministère ne tombe pas; au lieu d'une dissolution, le pays n'obtient qu'un replâtrage, les fougues « athlètes » s'en vont, accablés sous le poids de la réprobation publique; des habiles leur succèdent.

L'orateur termine son énergique discours en montrant que c'est une duperie nouvelle que de remplacer Jacobs par Thonissen, l'homme aux circulaires trompeuses, Woeste par De Volder, l'inconnu. Nous sommes dans un état de crise auquel une seule issue est possible, c'est le retrait de la loi scolaire et la démission du ministère. Ce ministère, avec ses sept têtes, représente en effet l'hydre clérical dans toute sa hideuse monstruosité.

Une longue ovation accueille cette brillante péroraison. Lorsque à grand peine le président est parvenu à rétablir le silence, M. Poirier propose à l'assemblée de voter le double vœu que voici :

« *Le Corps des Étudiants de l'Université de Gand, réuni le 8 novembre 1884 en assemblée générale;*

« *Considérant que le parti catholique s'est emparé, le 10 juin dernier du pouvoir, en exploitant d'une façon déloyale la question des intérêts matériels, laissant toute question politique à l'arrière-plan;*

« Considérant que l'élection sénatoriale du 8 juillet a moralement anéanti la majorité cléricale des Chambres, les électeurs de Bruxelles et de Nivelles ayant hautement désavoué leur premier vote;

« Considérant que la politique de modération et d'économies, hypocritement promise avant les élections, a eu depuis lors pour effet d'ébranler les bases de nos institutions, de nous mettre à deux doigts de la guerre civile et d'aggraver notre situation financière;

« Considérant que l'élection législative d'Ath était l'indice d'un revirement complet de l'opinion du pays;

« Considérant enfin que la preuve incontestable de ce revirement a été fournie d'une manière écrasante, le 19 octobre, quand le pays tout entier a été appelé pour la première fois à se prononcer sur la politique funeste de « nos maîtres »;

« Émet un vœu en faveur de la dissolution des Chambres. (Applaudissements.)

« Considérant aussi que la loi scolaire abandonne à l'incapacité, à l'arbitraire et au fanatisme de conseils communaux tout à la dévotion du clergé, la question vitale de l'enseignement primaire;

« Considérant que cette loi a désorganisé le service de l'instruction publique, service d'intérêt général, en supprimant un millier d'écoles communales, six athénées, plusieurs écoles moyennes et un tiers des écoles normales;

« Considérant l'inhumanité de cette loi qui, pendant le premier mois de son application, a jeté sur le pavé plus de 2,000 institutrices et institutrices;

« Considérant que par ses récentes circulaires, M. Thonissen lui-même avoue les scandaleuses iniquités que la loi permet;

« Considérant enfin que les élections communales ont condamné à la fois la loi réactionnaire et ceux qui l'ont présentée;

« Émet un vœu ardent en faveur du retrait de la loi scolaire. » (Longs applaudissements.)

M. Boen, doyen de la fédération des présidents des cercles libéraux demande ensuite la parole. Il remercie la Société Générale des Étudiants d'avoir organisé ce meeting, qui répond à de légitimes aspirations.

On dit quelquefois que les étudiants s'occupent trop de politique. L'orateur se demande si ce reproche est juste. Qu'est-ce qu'un étudiant ? C'est un jeune homme qui est appelé, par la position qu'il occupera plus tard, par les connaissances qu'il aura acquises, à exercer une certaine influence sur les destinées du pays. Chacun d'entre nous, dit-il, peut être appelé demain à remplir un mandat électif. Nous devons nous y préparer. Au moins si un jour nous nous présentons aux suffrages de nos concitoyens, il faut que nous puissions leur montrer que, dès notre jeunesse, nous avons lutté pour la bonne cause.

Qu'on ne dise pas : on a déjà assez pétitionné. Non, on n'aura jamais assez pétitionné, tant que la loi restera debout, tant que le ministère actuel vivra.

Si la pétition n'aboutit pas, il n'en faut pas moins pétitionner ; car la masse des pétitions aura peut-être pour effet que le roi ouvre un œil intelligent sur la situation critique dans laquelle se débat actuellement le pays. Il comprendra que nous sommes les citoyens de l'avenir.

Il faut que l'Europe tout entière sache que notre pays n'est pas encore soumis à cette race dont parlait Victor Hugo dans ces vers prophétiques :

*Tremblez, prêtres du Pape, ô race de vipères ;
Les fils accompliront ce qu'ont tenté les pères.*

Ce discours est couvert d'applaudissements prolongés.

M. Piron, étudiant, démontre que l'abrogation de la loi est nécessaire pour le bien de la patrie et qu'elle ne peut s'obtenir qu'après une dissolution. Celle-ci doit être le vœu de tout libéral, doctrinaire ou radical.

Elle s'impose en présence des représentations catholico-libérales de divers arrondissements tels que Bruxelles,

Nivelles, Tournai et Gand. Elle seule peut mettre fin à notre désarroi politique.

M. De Bruyne, président de la Société *'t Zal wel gaan*, appuie en termes entraînants l'ordre du jour et montre par de frappants exemples les conséquences désastreuses de la loi maudite dans des villages des Flandres.

M. Pineur, président, appelle ses adversaires à la tribune. Personne ne répondant, il constate que dans le Corps des Étudiants de Gand réuni en Assemblée générale, il ne s'est trouvé personne pour défendre la loi odieuse; il en remercie les étudiants pour l'honneur de l'Université.

M. Poirier s'écrie : « La cause est trop mauvaise pour qu'elle puisse être défendue. »

Il donne une seconde lecture de la pétition et du vœu de dissolution. L'ensemble en est accepté sans discussion à l'unanimité, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. — Notons cependant que plusieurs étudiants catholiques se trouvaient dans la salle.

M. Poissonnierz, président du *Cercle Wallon*, fait remarquer que les catholiques, qui veulent faire croire à leur force, doivent être en infime minorité, puisqu'aucun n'ose lever la tête, alors qu'on les avait publiquement conviés; la journée d'aujourd'hui amènera de nouvelles forces au libéralisme universitaire, car elle marque une victoire.

M. le président propose d'envoyer l'adresse aux Chambres et de l'afficher en français et en flamand sur les murs de la ville. — Adopté !

L'Assemblée se sépare ensuite en chantant l'air désormais célèbre d'*O Vandenpeereboom !*

A la suite de ce Grand Meeting, la presse catholique n'eut pas assez d'injures à lancer à la tête de la « voyoucratie scientifique » et de la « gaminocratie universitaire. »

Quand cet Almanach paraîtra, la Société Générale aura célébré son X^{me} anniversaire.

Voici le programme des fêtes qui auront eu lieu. Le samedi 28 février, Concert intime suivi d'une tombola monstre. — Le dimanche 1 mars, à midi, Réception des invités et séance commémorative. — A 2 heures, grand Banquet. — A 8 heures, grand Concert à l'*Eden-Théâtre*. — A 11 heures, grand Bal paré, masqué et travesti à l'*Eden-Théâtre*. Pendant le bal Punch monstre.

Nous venons de montrer par toute cette histoire le rôle important que la Société Générale a joué à l'Université de Gand. Son utilité est grande et incontestable ! Pour finir, nous émettons les vœux les plus ardents pour qu'elle puisse, dans quelques années, toujours prospère et forte, fêter un XXV^{me} et même un L^{me} anniversaire !

R. R. ET X. Y. Z.





ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΟΣ ΚΥΚΛΟΣ.

CE fut dans la soirée du 1^r mai 1882, que se fonda le Σχολάστικος Κύκλος. Deux de nos plus joyeux copains, attablés à *la Trompette*, devisaient gaiement, échangeant des bons mots, tout en se reposant des fatigues du blocus; d'autres camarades vinrent s'y joindre, rivalisèrent de verve et d'humour et bientôt les promoteurs, s'entourant des éléments les plus rabelaisiens de l'Université, eurent établi cette nouvelle académie de l'esprit, qui s'intitula pompeusement le Σχολάστικος Κύκλος et qui devait jouer un rôle si important dans les fastes de notre Alma Mater.

Afin de ne recevoir dans cet auguste Corps que des esprits d'élite, les fondateurs se constituèrent en jury et firent passer des examens aux néophytes. Deux grades scientifiques furent créés : le grade de *πρωτος* avec deux subdivisions : *πρωτος* de 1^{re} classe et *πρωτος* de 2^e classe, avec ou sans plaque suivant le mérite; et le grade de *δευτερος* qui comprenait trois classes : les deux premières seules pouvaient espérer la plaque.

L'*ajournement simple* était fréquent; le *renvoi à l'agriculture*, rare, les idiots seuls en étaient frappés.

Cette peine infamante excluait à tout jamais le récipiendaire de la compagnie des *Σχολαστικοί* ⁽¹⁾.

Se basant sur l'opposition générale qui existe entre la surface et le fond, — les grands génies, en effet, ont souvent l'aspect d'abrutis, — la Faculté exigea qu'avant l'examen les élèves lui exhibassent leur *gazon* (Air bête pour les candidats renvoyés à l'agriculture).

Voilà quels furent les principaux statuts de cette institution destinée à conserver et à propager l'esprit attique dans la jeunesse studieuse du pays.

Pendant l'année académique 1881-1882 eurent lieu différentes sessions, qui augmentaient chaque fois le nombre des adeptes. Cette année nous enleva deux fondateurs — professeurs auprès du *Σχολάστηκος* — appelés par le gouvernement aux fonctions d'ingénieurs honoraires des ponts et chaussées.

Le 2 novembre 1882 eut lieu la rentrée académique. Les salons de *la Trompette* grouillaient d'une foule impatiente.

Un frémissement admiratif parcourut l'auditoire quand, aux sons de l'orchestre dirigé par Bahutoff, apparut le cortège.

L'huissier de salle, le balais à la main, découvre les irrespectueux. Ouvrant la marche, derrière lui, les *Φρεβοί*, la lanterne allumée, précèdent le majestueux mais silencieux Doyen qui, se drapant dans les plis de sa robe étoilée, l'hermine à l'épaule, casqué d'une buse galonnée d'or, surmontée d'un hibou, symbole de la sagesse, s'avance dominant l'assemblée. — Immédiatement après vient l'Inspecteur-Administrateur, en uniforme chamarré,

(1) Quelques-uns ont cru voir dans le renvoi de Monsieur de Moreau d'Andoy au département de l'Agriculture l'indice de l'affiliation du nouveau ministère au *Σχολάστηκος*. La vérité historique nous force à reconnaître qu'il n'y a là qu'une coïncidence fortuite. (*Note de la Rédaction.*)

l'épée au côté, le claque en tête; derrière, le premier assesseur, l'âme du *Σχολάστηκος*; puis le second; enfin les assistants, chargés de cours, répétiteurs, etc., qui en toge, qui en habit ruisselant d'ordres étrangers et de palmes académiques.

Après que les acclamations ont cessé, M. le premier assesseur, pour le doyen enrhumé, prononce une longue harangue sur l'influence de la culture de la pomme de terre chez les cosaques du Don. Ce discours d'un intérêt palpitant et d'une actualité indiscutable est couvert d'applaudissements.

M. le premier assesseur se lève de nouveau pour exposer le rapport de l'année académique écoulée; il y déplore, en termes touchants, la perte d'un très illustre *Σχολάστηκος*.

Aussitôt après, l'année académique nouvelle est déclarée ouverte, et, afin de prouver sa vitalité, avec un zèle auquel nos Universités ne sont guère habituées, la Faculté procède à l'interrogation des élèves inscrits pour l'examen.

Des génies se révélèrent. — Un récipiendaire conquit 10 points *de plus que le maximum*, grâce à son air bête qui lui valut 20 points de gazon sur 10. Il fut séance tenante proclamé *primus* et passa dans le corps enseignant.

Chaque mercredi suivant vit sa soirée occupée par une session d'examen et tout présageait une prospérité croissante au *Σχολάστηκος Κύκλος*, lorsqu'un acte de mauvais vouloir des *Φρεβοί* faillit lui enlever tout son lustre : à la suite d'une entente avec leurs collègues, les appariteurs de l'Université, jaloux de la gloire toujours croissante de l'Académie nouvelle, refusèrent d'éclairer de leurs lumières une séance académique.

Cet acte de noirceur ne fut pas impuni; nos infidèles serviteurs furent traînés devant la justice des *Σχολαστικοί*.

Le 23 janvier 1883, la salle des assises regorge de

monde longtemps avant l'heure. L'huissier et les gendarmes retiennent avec peine cette foule avide de justice. — Au banc de la presse, les reporters des principaux journaux des deux continents, — à celui de la défense, la gloire de notre barreau représentée par trois noms aussi célèbres dans la politique que dans le monde littéraire.

Le Jury, composé des hommes les plus considérables de l'Université, entre et occupe sa place. Un silence solennel se fait. De la porte du fond, à gauche, surgissent les accusés poussés par des gendarmes, tandis que par la porte de droite émerge la Cour entourée de la sereine majesté que lui confèrent les pouvoirs illimités dont elle jouit. Elle s'avance vers les sièges qui lui sont réservés sous l'image « du Dieu qui se fit homme, » représenté ici par le buste d'un de nos professeurs. Le Doyen en personne préside; les deux plus anciens professeurs auprès du *Σχολάστικος* lui servent d'assesseurs. M. le professeur de *ferblanterie comparée*, Procureur-général auprès la cour du *Σχολάστικος*, drapé dans sa robe rouge, occupe le siège du ministère public.

La lecture de l'acte d'accusation faite par un assistant faisant fonctions de greffier, produit un effet profond par sa clarté toute judiciaire.

Monsieur le premier assesseur — le Doyen étant enrhumé — procède à l'interrogatoire des accusés et à l'audition des témoins.

Le Procureur-général se lève ensuite et dans un réquisitoire, *monument impérissable de l'art oratoire*, déchire les derniers voiles de l'accusation et montre à nu la culpabilité des infâmes *Φρεβοί*.

Le premier défenseur se lève et par son *argumentation serrée*, ébranle les bases de l'accusation; le second pousse plus loin encore la sape et, en *homme de génie*, combat *mathématiquement* pour son client.

Une voix stridente comme le clairon de Bellone lance ses notes dans l'auditoire : c'est le troisième défenseur

qui, en accents vibrants d'une éloquente indignation, détruit le réquisitoire et *arrache des larmes de pitié* à l'assemblée suspendue à ses lèvres.

Le Procureur-général bondit; en termes incisifs, il démontre l'astuce de ses adversaires, expose à la lumière de la vérité les faits de la cause et au nom de la morale publique, dont il est le protecteur, réclame la tête des coupables.

Enfin le troisième défenseur dans une *réplique émouvante* implore le Jury pour qui la chambre des délibérations s'ouvre déjà. — La Cour quitte la salle. — On emmène les accusés.

Pendant ce temps de repos, l'huissier, la chaîne au cou, avec la sereine impartialité qui caractérise tout ce qui touche à Thémis, vide indistinctement les verres de la Cour, du Jury, de la défense, des témoins, des accusés, voire ceux du public.

La Cour et le Jury rentrent. Sur toutes les questions, celui-ci a répondu oui. La foule s'indigne et pousse des clameurs sauvages que réprime rapidement la force publique.

La Cour se retire et rapporte l'arrêt de condamnation suivant :

1^o Les Φρεβόι seront dégradés et comme tels verront substituer à leurs lanternes de voiture des luminaires de chariots.

2^o Ils ne pourront plus être gardes civiques.

3^o Ils supporteront les frais du présent procès.

Le drame est fini, la foule s'écoule lentement en commentant l'arrêt qui vient de frapper les coupables.

Le 3 mai 1883, vers 5 heures du soir, sur la route de Gand à Tronchiennes, défilaient à fond de train une suite d'équipages.

Au travers de la grisaille poussiéreuse soulevée par le sabot des chevaux, dans un miroitement ensoleillé, scintillent de nombreux uniformes devant lesquels le paysan

s'incline effaré en murmurant : Voilà l'enquête scolaire. Il se trompe, le brave, c'est le *Σχολάστικος Κύκλος* qui descend en la commune de Tronchiennes, pour y poser la *seconde* pierre d'un Institut maritime.

La première calèche porte sur son siège, l'huissier de salle en grand costume, la buse galonnée.— A l'intérieur, les assistants et le secrétaire de la Faculté.

La seconde contient outre un *Φρεβος*, qui, assis à côté du cocher, porte l'insigne de sa dégradation, sous forme d'une lanterne de charrette, l'élève désigné pour prendre la parole, un assesseur, le Procureur-général, en toge rouge, et l'Inspecteur-Administrateur doré sur tranche.

La troisième, outre le second *Φρεβος*, véhicule M. le Doyen et enfin M. le premier assesseur, représentant la personne de M. le Ministre, empêché. La manière dont M. le premier assesseur porte l'uniforme de S. E., ne fait aucunement regretter l'absence de celle-ci.

Suit une voiture de *grand gala* entièrement vide, escortée de piqueurs. Elle est réservée à Sa Majesté qui, on le sait, étend Sa sollicitude sur l'enseignement à tous les degrés.

Invitée à rehausser la cérémonie de Son *auguste* présence, Elle s'empresse de refuser l'invitation sans même avoir la délicatesse de nous envoyer son uniforme.

Enfin, derrière, une foule de landaux contenant les membres de la magistrature, de l'armée, de la garde civique, etc., etc. — La presse était aussi représentée.

Le cavalcade arrive devant le *Verger vert*. Les voitures se rangent. Le cortège se forme au moment où le représentant du Ministre débouche dans l'enceinte réservée. La Fanfare des étudiants exécute la Brabançonne. De suite après, la section chorale *les Enfants d'Euterpe*, fondée pour la circonstance, entonne une cantate appropriée sur le fameux air *O Vandenpeereboom*, qui devait quelques mois après devenir le chant de guerre du parti libéral. Les autorités se fauflent avec peine au milieu des acclamations du populaire jusqu'à l'estrade réservée. — Le

silence se rétablit. — M. le procureur-général prend la parole pour chanter les louanges de M. le ministre absent. Puis l'élève expédie avec peine son discours. — On signe le procès-verbal, on le scelle sous la pierre avec une somme de *onze* centimes, tandis que les chœurs et les fanfares reprennent leurs accents mélodieux.

Les fêtes commencent. Les concours de régates auxquels des sommes considérables ont été affectées, est des plus animés et c'est encore aux sons de la Brabançonne que le vainqueur recueille le prix de ses efforts. — Un banquet réunit ensuite la faculté. — Un bal improvisé lui succède. Au moment où la faculté congédie les vaillants musiciens, se place une scène touchante. Monsieur le premier assesseur, au nom de S. M., confère à la section chorale *les Enfants d'Euterpe* le titre de Société impériale et aux Fanfares celui de Société royale. Il détache de sa poitrine, comme Napoléon les jours de victoire, les ordres du *Σχολάστικος* et les pend aux étendards des Sociétés. Les fumées du banquet aidant, tous bras-dessus bras-dessous, dans une fraternelle effusion, élèves et professeurs, regagnant la ville en accompagnant les fanfares de leurs chants. Les voiles de la nuit couvrirent le reste de la fête.

Nous serions injuste si nous ne rendions hommage au zèle d'un des chargés de cours du *Σχολάστικος*, qui en *galopant* de gauche et droite, remplit à lui seul le service de maître des cérémonies.

La Faculté sortie de ses langes réclamait ses droits et tout faisait espérer la faveur du Gouvernement, quand dans le courant de l'année académique 1883-84, les subsides furent brusquement retirés. Nos professeurs (qui déjà n'étaient pas payés du tout) virent leur traitement diminué de moitié. Cependant, grâce au *Σχολάστικος*, le nombre des élèves de l'Université de Gand avait atteint le chiffre de 917. La noire ingratitude du ministère ne se comprendrait pas si on ne touchait un mot de politique. Il fallait payer les évêques. Le *Σχολάστικος* fut sacrifié.

Cet acte digne des nations les plus barbares souleva à tel point l'opinion publique que, le 10 juin, le ministre Van Humbeeck fut balayé.

Que d'autres cherchent ailleurs les raisons de cet effondrement encore inconnu d'un parti, nous, gardiens de la vérité, nous restons convaincus de sa cause première.

Aussi l'acte infâme par lequel Jacobs supprima la faculté du *Σχολάστικος*, dans l'espoir d'étouffer l'intelligence en Belgique, aura-t-il un résultat funeste pour le gouvernement du prêtre. Le 7 septembre, explosion du sentiment public en faveur de notre faculté. La crise industrielle; les grèves: résultats de sa suppression. L'élection du comte de Kerchove à Ath, revanche du *Σχολάστικος*; le 19 octobre, confirmation de cette revanche. Partout dans notre pays les populations se sont émues et c'est sans crainte que nous voyons arriver les élections législatives prochaines.

Pleure, Thonissen; — *Verdis*, Woeste; — *Grince*, Jacobs.

Le *Σχολάστικος Κύκλος* renaîtra de ses cendres!!!

A. Δ.

Ex-inspecteur-Administrateur du Σ. Κ.

πρώτος de 1^{re} classe avec plaque.

P. S. — Au moment de terminer, on nous communique l'élévation de M. le premier assesseur au grade d'*archevêque* et celle de M. le Doyen à la dignité de *sous-pape*.





PARTIE LITTÉRAIRE

Plus rareils à Temp fois
se font connaître



ENNUI DE VIVRE.

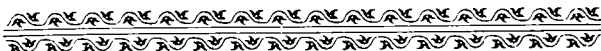


QUAND de pâles amants, l'extase étant finie,
Ont la sensation d'une heureuse agonie,
Et, qu'éveillés à peine et doucement brisés,
Ils sentent un vol blanc d'immatériels baisers,
Si l'aube envahissante à ce moment pénètre
C'est comme une faux d'or à travers la fenêtre
Coupant les blés du rêve et les fleurs du plaisir !
Et quand le couple triste a pu se ressaisir
Il songe, en entendant le bruit vain de la rue,
Qu'il faudra de nouveau rentrer dans la cohue,
Tandis qu'on est amer — coudoyer des gens gais,
Étreindre un peu de vent dans ses bras fatigués,
Récrire encor son nom sur les pages du livre,
Qu'il faudra de nouveau recommencer à vivre !

*Et soudain, comme épris d'un rêve illimité,
Eux qui veulent — vivants — vivre d'éternité,
Les amants délicats que le jour effarouche
Dans un nouveau baiser ont rapproché leur bouche
Pour ne pas revêtir leurs manteaux lourds d'ennui,
Et, fermant les rideaux, ils refont de la nuit.*

GEORGES RODENBACH.





✠ PIETÉ MONDINE. ✠

I.

AVE MARIA.

Ave Maria, je Vous salue, Marie, Vous que j'ai entrevue dans les songes blancs de mon enfance, et dont le voile me semblait si pur que j'y croyais voir les ailes déployées des anges. Ave Maria, je Vous salue, Marie, la Vierge et la Pure que je vois diaphane comme une nacre et chaste comme un manteau d'épousée. Vous êtes la Tour d'ivoire dressée dans le lointain de mon passé, la Maison dorée où j'avais mis toutes mes douceurs et toutes mes

joies, l'Arche d'alliance où mes désirs vagues voltigeaient comme les colombes et roucoulaient comme elles. O Vous, o Toi, Jeune fille divine, Rédemptrice ineffable, Consolatrice idéale des maux que nous avons soufferts, Reine des Blandices et des Chastetés humaines, descends vers moi ; lorsque je serai triste, viens mettre en moi Tes joies, lorsque je me salirai, viens verser dans mon âme Ta candeur immaculée et lorsque viendra l'heure où mon corps cédera sous le poids de la vie, où l'agonie tombera sur ma fragile et passagère enveloppe, viens au pied de mon lit, regarde-moi de Tes yeux qui sourient, rafraîchis-moi de Tes lèvres qui sont la rosée rose du matin tel qu'il se lève dans tes paradis, et berce-moi pour que je ne souffre point, que je ne pense point, que je meure comme on s'endort.

Ave Maria ! Vierge et Mère, dis à Ton fils à la longue chevelure bouclée que je L'aime comme on aime un ami sans cesse à ses côtés, dis-Lui que ma pensée entre dans Sa pensée, que depuis Bethléem jusqu'au Golgotha, j'ai suivi Sa longue souffrance, que j'ai saigné Ses plaies, que j'ai pleuré Ses larmes et que le cantique de mon cœur s'élève vers Son cœur,

ainsi qu'une fumée faite de Foi, faite d'Espérance et faite de Charité. Ave Maria! je Vous salue, Marie!

II.

LITANIES DE LA VIERGE.

Sainte Marie, priez pour ceux dont le cœur se brise !

Vous qui savez les peines de la Vierge,
Vous qui savez les pleurs de la Femme,
Vous qui savez les sanglots de la Mère,
Vous qui avez tant aimé,
Vous qui êtes comme le lys des vallées,
Vous qui êtes comme la perle des mers,
Vous qui êtes comme le lait des brebis,
Vous qui n'avez point connu le péché,
Vous qui savez ce que l'homme endure,
Vous qui êtes bonne, ignorante des mauvais,
Vous qui n'avez point aimé par la chair,
Vous dont l'amour est pareil aux nuages,
Vous qui êtes l'étoile et le ciel,
Vous Vierge, vous femme et vous mère,

Sainte Marie, priez pour ceux dont le cœur se brise !

PRIONS :

Sainte Marie, fleur des champs, fleur des chemins et fleur de la vie, faites que mon âme un jour se mêle aux fleurs à Vous semblables, et qu'elle s'épande dans le rêve des nuits d'automne parmi les feuilles mortes et les cadavres d'oiseaux. Ainsi soit-il.

III.

MÉDITATION.

LA CONFIANCE.

On vous a dit : Ayez confiance en votre prochain.

Ne croyez point à cette parole.

Méfiez-vous sans cesse, et si votre conscience est pure, ne croyez qu'en vous-même.

Car les amis ne vous aiment que parce qu'il leur est doux d'aimer, et c'est eux-mêmes qu'ils aiment en vous.

Ne croyez qu'à l'intérêt, jamais au dévouement; il n'y en a point.

Faites du bien aux autres, mais n'en acceptez pas d'eux.

Donnez, ne recevez pas ; ouvrez les mains, ne les tendez jamais.

Car ceux en qui vous aviez foi mettront un fer rouge dans votre paume, et ceux que vous vouliez embrasser vous mordront les lèvres.

Le Seigneur a dit : « Pardonnez ! »

Faites comme a dit le Seigneur. Ayez pitié de ceux qui vous font mal. Ayez l'inexprimable douceur de sentir que vous faites pour les autres plus qu'ils ne feront jamais pour vous. N'ayez point de Révoltes, car lorsque la Colère gronde en l'homme, l'homme peut devenir si grand et si fort qu'il détruirait, ainsi qu'un archange déchaîné.

Et l'homme doit édifier et non détruire.

Suivez les préceptes et ne tentez pas de les comprendre. Car si vous vous dressez contre eux, vous deviendrez semblable au démon de Haïne et de Beauté, qui se déchire la poitrine et pleure du sang, rien qu'à la pensée de sa magnificence.

Soyez humble et souffrez vos peines. Il est plus facile d'être esclave que d'être maître, et la seule certitude qu'on pourrait d'un coup de

poignet tordre la chaîne, suffit à croire qu'on est libre.

Ayez la liberté en rêve et la joie en pensée.
Montez vos songes vers l'Infini....

IV.

A L'ANGE GARDIEN DU SOIR.

La nuit, lorsque plus rien ne trouble le silence, que les cieux semblent endormis dans le scintillement adouci des étoiles et que les voies lactées s'épandent, est-il vrai qu'un Ephèbe aux formes long-voilées descend, porté sur ses ailes blanches; et vient au pied de notre lit nous regarder, sans mot dire?

Est-il vrai qu'il s'approche et se penche vers nous, qu'il baise avec douceur nos lèvres, et que dans notre âme il verse des paroles d'une religieuse volupté, des paroles mystiques que nous pouvons entendre parce qu'elles sont dites par un ange, et qui ont le charme d'un céleste péché?

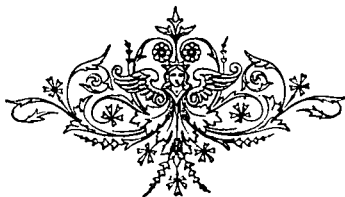
Est-il vrai que c'est lui qui nous dit : « La Nuit appelle l'Amour. Aime, toi sur qui je veille. La Nuit a l'obscurité pour défendre les craintes et la blancheur pour vêtir les délices. Aime sans t'assombrir et sans avoir la pâleur des fronts coupables, car le Seigneur a dit : Aimez-vous les uns les autres.

Est-il vrai que les visions de nos nuits sont le théâtre séraphique de l'Ange, que c'est Lui qui déroule les rêves capiteux et trompeurs où nous éprouvons les joies de la chimère entrevue, où nous croyons être Dieu pour la multiplication des Races, où nous effleurons de la tempe la Grandeur et la Toute-Puissance.

Est-il vrai que lorsque le corps agonise et que l'Ame s'éparpille ainsi que les feuilles sèches, l'Ange blanc est là, toujours, qu'il nous rappelle le passé, qu'il nous montre l'espérance dernière et qu'il nous dit : « Qu'importe ? » Est-il vrai que la mort est le sommeil et la volupté la plus grande? Est-il vrai que c'est l'envolement vers les portes d'or d'une Éternité?

Je veux le croire, Seigneur, et je le crois.
Et toi, l'Enfant, la Femme, l'Ephèbe, l'Ange
gardien du soir, gardien de ma vie et de ma
mort, reçois la fleur parfumée de mon âme et
cette prière pieuse qui ne doute point, parce
qu'elle est trop douce, qui croit, parce qu'elle
est divinement amoureuse comme le chaste
baiser de la Vierge Marie.

MAX WALLER.





PRINTEMPS PAÏEN.

A L. LÉVY.

FRÈRE, la campagne est ineffablement belle ;
La sève du printemps fermente au plein soleil
Et, comme un flot de sang translucide et vermeil,
Afflue aux seins gonflés de l'antique Cybèle.

Les générations d'hommes et d'animaux
Innombrables n'ont pas épuisé sa matrice,
Et sans qu'un seul instant la source se tarisse,
Elle fera jaillir au ciel les verts rameaux.

La Mère infatigable a pressé sa mamelle
Pour les derniers enfants nés de son corps ouvert,
Et tous les affamés après le rude hiver
Y puisent goulûment la Jeunesse éternelle ;

Et voici que, parmi les chants d'oiseaux siffleurs,
Dans l'air tiède, alourdi de senteurs excitantes,
Montent les frondaisons aux verdeurs éclatantes
Et que les pommiers blancs sont étoilés de fleurs.

Auprès des merisiers aux corolles écloses,
Où roucoulent tout bas des couples de pigeons,
Les taillis violets se fondent en bourgeons
Et la jeune aubépine entrouvre ses yeux roses.

L'hirondelle se mire aux moires des étangs
Où flotte, le matin, la brume diaphane,
Et la vivante fleur que nul hiver ne fane
L'amour nouveau surgit dans ton ciel, ô Printemps!

Tandis que la lumière en torrents d'or ruisselle
Et comme un lac de feu sur la terre s'étend,
Religieusement mon âme grave entend
Bruire autour de moi la Vie universelle.

J'écoute se mêler le bruit confus des voix
Comme l'hymne de la Nature triomphante,
Et des siècles passés mystique hiérophante,
J'ai prié les dieux morts qu'on priait autrefois.

Contempteur dédaigneux des religions neuves,
Je préfère les chants et les rites anciens :
Les lamentations funèbres des chrétiens
Ne valent pas le chœur des nymphes, près des fleuves ;

L'Essénien, pensif sous ses longs cheveux roux,
Pâle comme un enfant et chaste comme un ange,
Malgré sa bonté calme et sa douceur étrange
Est moins beau qu'Apollon aux invincibles coups ;

Et la Nazaréenne au cœur percé d'un glaive,
Dont le front virginal est sillonné de pleurs,
N'a pas les seins de neige et les roses couleurs
D'Aphroditè, naissant des vagues, sur la grève.

Les Immortels d'Hellas sur le sommet divin
Vivaient, resplendissants de force et de lumière,
Et dans les coupes d'or, hors des flancs du cratère,
Versaient à larges flots le rire avec le vin;

Dans le vaste Ouranos les antiques déesses,
Comme des fleurs de chair au calice embaumé,
Livraient aux longs baisers d'amour leur corp pâmé
Et tressaillaient sous l'âpre étreinte des caresses.

Ce n'était pas le temps des flancs émaciés
Par la prière ardente et le jeûne ascétique,
Et la beauté règnait en reine despotique
Pour l'émerveillement des yeux extasiés.

Mais puisqu'on a brisé les colonnes de marbre,
Et que l'homme barbare hors des blancs Parthénons
Chasse les Olympiens et ne sait plus les noms
Des dieux qui lui parlaient dans la source et dans l'arbre;

Puisque les Visions charmeresses d'antan,
Pour fuir les cris hideux du peuple sacrilège,
Ont déployé le vol de leurs ailes de neige
Vers l'immuable azur et le ciel éclatant,

Il faut pour apaiser les divines colères
Et la fureur de Zeus tonnant au fond des cieux
Qu'un homme quelquefois d'un cœur religieux
Relève les autels au fond des sanctuaires.

C'est pourquoi j'ai voulu remercier les dieux
D'avoir semé de fleurs les nouvelles ramures
Et fait, parmi les chants d'oiseaux et les murmures,
Resplendir le printemps sous le ciel radieux.

Aussi je suis monté sur la haute colline,
A l'heure où le soleil majestueusement
Épand à l'horizon des flots de diamant
Et qu'au vent matinal frissonne l'herbe fine.

Sur un tertre de terre et de jeune gazon,
Où des genêts pendaient en grappe festonnée,
J'ai versé l'eau lustrale et le vin de l'année
Tandis que le soleil montait à l'horizon

Puis aux libations faites selon les rites,
Avec l'orge et le sel, le miel pur et le vin,
Sachant que sans les dieux l'espoir de l'homme est vain,
J'ai joint pieusement les prières présentes.

Zeus d'abord ! O Seigneur et Maître souverain
Dont le trône est au fond de l'Olympos, ô Père
Des hommes et des dieux, fais notre sort prospère ;
Écarte loin de nous la foudre aux traits d'airain ;

Que ton œil bienveillant vers les hommes envoie
Ses regards ; que ton rire illumine ton front,
Et les fleurs germeront et s'épanouiront,
Et les choses seront joyeuses de ta joie !

Poseidôn ! sous la mer aux abîmes béants,
Qui rejaillit au ciel en vagues écumantes,
Retiens le noir troupeau des funèbres Tourmentes,
Enchaîne la tempête au fond des Océans !

Hadès ! dieu souterrain de l'ombre et du mystère,
Qui berce dans tes bras pour leur dernier sommeil
Ceux dont les yeux fermés sont lassés du soleil,
Sois pacifique aux morts qui dorment sous la terre ;

Après la vie, après le labeur inclément,
Reçois-les dans ton sein maternel, ô Matière !
Qu'aucun songe ne vienne effleurer leur paupière,
Que leur épais sommeil dure éternellement !

Aphroditè ! le sang dans nos veines fermente
Et les désirs d'amours, toujours inapaisés,
Sur nos lèvres en feu réclament les baisers
Dont le nid rose, ô Femme, est ta bouche charmante.

J'ai pour toi deux ramiers, si tu combles mes vœux,
O déesse ! fais plus ardentes les caresses,
Plus brûlante la chair en feu de nos maîtresses,
Leurs seins plus parfumés et nos bras plus nerveux !

Erôs ! fais que l'enfant que notre âme a choisie
N'aime jamais que nous ; écarte la Douleur
Du poème vivant de notre amour en fleur,
Verse nous le nectar céleste et l'ambrosie ;

Fais que nous restions longtemps jeunes et beaux,
Jusqu'à l'heure suprême où, fatigués de vie,
Sur notre chair humaine à jamais assouvie,
Pèsera l'ombre inéluctable des tombeaux !

Et vous que je n'ai pas nommés, dieux innombrables
De la terre et du ciel, des flots et des forêts,
Qui vivez sous le sol, dans les antres secrets,
Dans le creux des bouleaux, des pins et des érables,

Invisibles gardiens autour de nous épars
Dans le parfum des fleurs et le vol de la brise
Et les flots des étangs que le soleil irise,
O dieux jetez sur nous de bienveillants regards !

Et quand tout fut fini, prière et sacrifices,
Laisant derrière moi le tertre de gazon,
Je suis redescendu joyeux à la maison,
Car l'homme est plus heureux quand les dieux sont
[propices.

Armeau, 1884.

P. QUILLARD.





14 JUILLET

(SOUVENIR).

« *Principium juventutis, Patriae spes* »

QUITTANT la Place de la République, un immense cortège s'avancait, et, sur son passage, recueillait d'unanimes et ardents témoignages de sympathie. C'étaient les Alsaciens-Lorrains, partant pour leur patriotique et filial pèlerinage à la statue de Strasbourg.

La manifestation était grandiose; à l'avenue de la République, au boulevard Magenta, d'innombrables sociétés attendaient leur tour d'entrer en rangs; chapeaux et mouchoirs s'agitaient dans toutes les mains; de toutes les poitrines, des acclamations montaient; de toutes les

fenêtres, des fleurs, comme tombées des drapeaux tricolores claquant dans le vent, pleuvaient sur les expatriés. Bannières déployées, la manifestation marchait vers la Place de la Concorde. Tout à coup, à l'intersection du boulevard Sébastopol et des grands boulevards, la file interminable s'arrêta, spontanément; les têtes se découvrirent : on laissait passer, en le saluant d'acclamations joyeuses, un bataillon scolaire. Crânement, il défilait, précédé des fifres et des tambours sonores sous les poignes nerveuses des vaillants petits tapins. Le béret au liseré bleu, blanc et rouge gaillardement campé sur la nuque, ils avançaient, les chers mômes; leurs frimousses éveillées boutaient la joie aux cœurs; rien à redire à leur martiale tenue; ils passaient devant le cortège, d'une régulière allure, les fusils luisardants se balançant au gré de leur marche cadencée.

De l'autre côté du boulevard, un superbe régiment de dragons étincelait dans le soleil. Sa musique entonna *la Marseillaise*, ses drapeaux saluèrent, et plus d'un de ses rudes grognards, tordant sa moustache, se sentit aux lanternes un picotement inaccoutumé, quand,

unanimentement, les voix vibrantes et claires des braves petits clampins reprirent, enthousiastes :

« Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ! »

Transportée, la foule acclamait avec frénésie ; un frisson de vaillance et d'espoir la secouait ; elle contemplait, orgueilleusement émue, ces forces vives de la Patrie. En avant de la Ligue des Patriotes, Paul Deroulède, l'auteur des *Chants du Soldat*, disait, empoigné jusqu'aux larmes, en écoutant ces voix nettes qui résonnaient allègrement : « Oh ; oui, notre vieux coq gaulois peut toujours s'écrier, et fièrement encore : *Je chante clair !* »

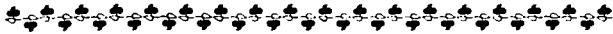
Les derniers rangs du bataillon scolaire disparaissaient, et la foule s'ébranlait de nouveau, quand les écoliers-soldats, agitant leurs bérêts tricolores, clamèrent avec énergie : « Vive la France ! » Grondé par des milliers de poitrines, ce cri formidable leur répondit : « Vive la République ! »

Et moi, petit Belge, les splendeurs du glorieux anniversaire passées, je regagne mon placide pays, pensant aux choses vues, et remportant, toujours plus vivace et plus sincère,

ma sympathie ardente pour la généreuse France, qui vient de magnifier une fois de plus les luttes héroïques qui donnèrent au monde l'émancipation et la liberté. Et deux impressions surtout me restent, ineffaçables. D'abord, celle qui me mit comme un sanglot dans la gorge, quand je vis un peuple entier s'arrêter devant quelques enfants, tandis qu'à côté d'eux défilait un régiment splendide, et confondre dans une même acclamation de confiance et d'allégresse le Présent et l'Avenir. Puis, au pied de la statue de Strasbourg, dans l'éroulement fleuri des innombrables couronnes déposées autour du monument symbolique par ceux qui se souviennent, ceux qui souffrent, ceux qui espèrent, m'a frappé, grosse de toutes les menaces et les haines trop longtemps refoulées contre les pillards, spoliateurs et tyrans, cette fière et superbe devise : « QUAND ON VOUDRA ! »

ROUGE-BELGIQUE.





L'ICÔNE.

LES Moines byzantins, lorsqu'ils peignent des Vierges,
rehaussent d'or gemmé l'éclat de la couleur
qui prend des tons vivants à la lueur des cierges.

*Ils entourent d'un nimbe ajouré la pâleur
du front, et le métal, tout constellé de pierres,
est encor buriné par un bon ciseleur.*

*Puis de purs diamants, fixés sous les paupières,
sont les yeux que leur font ces artistes zélés
qui jeûnent tout le jour et couchent dans des bières.*

*Une dentelle d'or tombe en plis cannelés
sur le corps, découvrant seulement les mains pâles ;
et des rubis avec des turquoises, mêlés*

*A des saphirs, à des perles, à des opales
s'étagent sur le sein en un pesant collier
dont on voit resplendir de loin les quatre ovales.*

*Ainsi, pour rehausser ta splendeur, foallier
du rythme et de l'Idée et ciseleur des rimes
je t'ai fait, avec mon poëme, un singulier*

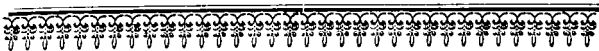
*Ornement, et du goût de ces moines sublimes;
afin que, lorsque ta vision me poursuit
dans mes recueils même les plus intimes*

*Et m'apparait au seuil lumineux de la nuit,
je puisse en murmurant ton nom, chère adorée,
m'agenouiller dans l'angle où la veilleuse luit*

Et te prier, ainsi qu'une sainte dorée.

RODOLPHE DARZENS.





SŒUR MADELEINE.

C'ÉTAIT un petit béguinage flamand. On y arrivait par un long couloir à ciel ouvert, s'étendant entre deux murs blanchis à la chaux et fermé du côté de la rue par une massive porte de chêne, du côté opposé par une grille de fer. Le soir, lourdement, ces deux obstacles se fermaient en grinçant sur leurs gonds rouillés, comme pour plaindre les malheureuses qu'ils emprisonnaient. Au bout du couloir s'étalait le béguinage : une immense muraille formant un circuit ovale, percée de petites portes basses et de deux étages de fenêtres aux verts vitraux étincelants au soleil, surmontée de mansardes, de lucarnes, de pignons projetant sur le bleu

du ciel la variété de leurs bizarres contours, et plaquée régulièrement de couleurs crues allant du blanc argent au rouge écarlate. Tout autour un petit pavé. Au centre une vaste plaine de gazon vert sombre, égayée par la mosaïque des fleurs et découpée par plusieurs chemins zigzaguant ainsi que des ruisseaux dans une prairie, depuis le pavé jusqu'à un gothique sanctuaire. Celui-ci était comme l'axe de cette roue gigantesque, dont les sentiers formaient les jantes et la muraille le bandage extérieur.

Fièrement la petite église reposait sa masse de briques rouges, d'un style un peu lourd, au milieu de cette pelouse; fièrement elle élevait son campanile au-dessus de tout l'aggloméré, comme le drapeau de l'association. Elle paraissait un vigilant berger planant du regard sur son troupeau; les auvents de sa tourelle étaient des yeux nombreux qui de tous côtés veillaient. Elle sentait battre dans ses membres de pierre l'âme de toute la congrégation; elle en était l'artère vitale. Partout ailleurs solitude et silence profond; elle seule, à certaines heures du jour, voyait affluer dans sa nef toute la vie de ce corps inerte; et elle s'animait alors du bruissement des robes et des sandales lèchant les dalles de

Pierre, du murmure confus de la prière semblable à un bourdonnement de frelons, des chants de l'orgue et de la voix. Dès même que chez l'homme, toutes les sensations, toutes les idées, toutes les amours et toutes les haines se localisent en un seul point qui constitue la vie de l'individu, ainsi, dans elle, devant l'autel, chaque béguine apportait les ardeurs mystiques de sa foi et de son adoration, les souffrances corporelles et les béatitudes spirituelles, des espérances célestes, et parfois aussi les souvenirs lointains de jeunesse et d'amour. Toutes ces aspirations, ces élans religieux, ces prières montaient au dehors par les sonneries des cloches et les mille bouches sonores de l'orgue dont les flûtes d'airain paraissaient autant de porte-voix : et alors aussi la respiration, l'haleine vaporeuse de ce grand corps, s'élançait visible dans les espaces sous la forme des nuages bleutés, embaumés de l'encens.

Les offices finis, l'église ouvrait ses portes, déversait son contenu sur la plaine. Quelques instants encore on voyait les religieuses s'acheminant à petits pas vers leurs maisonnettes — avec leurs grandes coiffes blanches, soulevées par le vent, on aurait dit des oiseaux noirs

battant l'air de leurs ailes neigeuses et volant lentement en rasant le sol; — puis quelques portes claquaient et le béguinage retombait dans un silence de cimetière, dans l'inertie de la pensée comme du mouvement.

Et réellement à quoi pourrait-on mieux le comparer qu'à un cimetière : chacune de ces vieilles demeures, avec ses fenêtres aux petits carreaux plombés, avec sa porte où s'ouvre un judas en fer ouvré et où se lit un nom dont la dorure commence à passer au brun, avec sa travée surmontée d'une croix en pierre, ne ressemble-t-elle pas à un tombeau, à un mausolée? Toutes celles qui y sont entrées ne sont-elles pas mortes pour le monde; et si la vie corporelle y continue encore, n'est-ce pas bientôt la ruine, le néant pour les sens? Ce sont des tombeaux prêts à accueillir tous les malheurs et tous les désespoirs; on y entrera jeune et fraîche, on y vivotera quelque temps et on en sortira bientôt, finie de corps et d'âme, pour se rendre vers une demeure plus exigüe encore, vers le tombeau dont on ne sortira plus. Puis, de suite après, une autre existence viendra s'user dans la solitude de cette vieille maison, au milieu des mêmes meubles qui, eux,

sont inusables et ainsi sans fin, comme si rien n'était changé, le grand Christ phthisique pendu au-dessus de la cheminée continuera à ouvrir ses bras décharnés à ses pénitentes successives; pour toutes le poêle ronronnera sa plaintive complainte et la grande horloge, dans un coin, tictaquera monotonement les heures qui s'écoulent, lentes et toujours semblables.

*
* * *

Quand j'étais enfant, j'allais souvent à ce béguinage. Tout au fond du grand ovale que formait l'alignement de ces petits couvents, habitait une religieuse à qui ma mère donnait du linge à broder, à festonner. Quand elle s'y rendait parfois pendant les après-midi d'été, je l'accompagnais; j'avais plaisir alors à cueillir des marguerites dans le pré du centre; à entendre le bruit de nos pas sonnante creux dans cette solitude et répétés par l'écho; à voir, à notre passage, derrière les vitraux les petits rideaux bien blancs se lever, un regard curieux nous examiner; et surtout à lire les noms qui s'étaient sur le vert de chaque porte: les noms de toutes les saintes du calendrier, et puis d'autres

— Tour d'ivoire, Temple des Prophètes, Immaculée Conception, Agneau sans tâche, — qui m'intriguaient et faisaient monter à mes lèvres toutes sortes de questions.

Arrivés devant Sainte Madeleine, nous nous arrêtons et sitôt après la béguine se montrait dans l'encadrement de la porte. A l'encontre des autres religieuses, toutes plus ou moins pataudes et paysannes, celle-ci apparaissait comme une madone raphaélique. — Le nom de Madeleine évoque dans l'esprit un portrait bien doux, bien blond et mélancoliquement beau ; elle réalisait ce type idéal de la sainte, de la protectrice de sa demeure. La figure d'une régularité plastique était plus pâle encore que la cornette qui l'encadrait en emprisonnant la chevelure ; on aurait dit un blanc camée antique, si des yeux bruns, profonds, obscurcis par le chagrin, n'avaient illuminé ce visage de vierge d'un grand regard triste. Jeune elle l'était, trente ans au plus, et cependant deux plis, comme deux sillons de larmes, ridaient déjà ses joues. Élançée, malgré la robe de bure qui l'enfermait comme dans un sac ; on voyait palpiter sous la rude étoffe un corps de femme riche et opulent, où la sainte maternité aurait

trouvé un fécond asile. Les mains seules sortaient de cette enveloppe grossière, des mains de patricienne, blanches et fines.

D'une voix un peu profonde mais douce et chantante comme une mélodie, elle nous saluait, ma mère et moi, en nous engageant à entrer.

Un petit couloir dallé, n'ayant pour tout ornement qu'un bénitier de faïence pendu au mur, surmonté de sa branche de buis; au fond un escalier aux bois luisant de propreté; à droite une porte donnant accès à la seule chambre de l'hermitage.

— « Madame, entrez dans mon salon, » disait-elle d'un ton rieur et triste à la fois, mais qui dénotait tout un passé brillant et luxueux.

Et quand l'on s'était assis dans l'humble chambre, pendant que ma mère lui expliquait l'ouvrage, elle me disait de douces paroles, me prenait contre elle, me caressant la tête de la main; parfois même elle m'embrassait et je la sentais alors frissonner; il arriva qu'en même temps que le baiser un pleur d'elle vint humecter ma joue. On voyait la femme qui perçait sous la religieuse, le sentiment de la mère qui bruissait sourdement en elle; ne pouvant avoir d'enfants elle aimait ceux des autres.

— « Je vous remercie, Madame, » parlait-elle alors, « d'avoir pensé à moi. Le travail me distrait, chasse les noirs papillons qui voltigent dans mon esprit et m'aide à soutenir ma modeste existence. Je vous remercie aussi d'avoir amené votre petit garçon, vous savez combien je l'aime. Du reste, et ici sa voix devenait plus sourde, vos bontés pour moi pourront bientôt avoir une fin; je n'en ai plus pour longtemps à souffrir ici-bas. »

— « Taisez-vous, sœur Madeleine, » disait ma mère, « l'on vous soignera et vous vous consolerez. Le temps tue le chagrin. Ne m'appelez pas Madame, nommez moi, comme jadis, votre amie. »

Et leurs voix baissaient, leurs chaises se rapprochaient; je ne saisissais plus leurs paroles et bientôt, turbulent comme tout enfant, je bougeais ou m'amusais tout seul, comme je le pouvais, à regarder dans un grand et gros livre d'heures, à double fermoir de cuivre, les fines images habillées de dentelles.

Je me rappelle, comme si c'était d'hier, cette chambre étroite et basse. Quatre murs proprement blanchis au lait de chaux, où quatre chromo-lithographies de saints et de saintes,

affreusement enluminées, se font vis-à-vis et viennent mettre leurs taches bariolées. Une armoire en bois ordinaire, surmontée d'un plateau avec une cafetière et des tasses en porcelaine décorée, d'un côté du foyer; une grande horloge ventrue de l'autre. Sur la tablette de la cheminée, au lieu de glace, une vierge de plâtre, jaunie par le temps, sous un globe de verre au milieu de deux bouquets de fleurs artificielles décolorées en papier peint et en clinquant; au-dessus un Christ sur sa croix jetant un regard désolé. Quatre ou cinq chaises, en paille tressée, symétriquement placées; au centre, une table couverte d'un tapis de laine tricoté à la main.

Mon imagination se remémore encore toute cette vision; je vois la béguine assise d'un côté de l'unique fenêtre, aux rideaux fins comme des guipures, et ma mère de l'autre. On s'en aperçoit, ce sont deux amies qui parlent, et ce n'est pas l'ouvrage que l'une apporte ni les pratiques religieuses, la vie contemplative de l'autre qui font l'objet de leur causerie. Le passé, avec ses tristesses et ses doux souvenirs, doit revivre dans les phrases qu'elles disent, car le visage de sœur Madeleine s'égaie parfois d'un

paisible sourire, parfois aussi il se voile d'un nuage, se contracte sous un pénible sanglot.

Dans leur tendre intimité les deux femmes ne s'apercevaient pas que l'heure s'avanceit; bientôt le soleil couchant jetait ses reflets éclatants à travers les vitraux, et, auréolant les têtes des deux femmes, il venait se jouer sur le carrelage couleur de sang, où un sable bien fin et bien blanc traçait des arabesques et des méandres argentés.

C'était le signal du départ. L'on se disait au revoir et nous reprenions le chemin de la maison, baignés dans la vive clarté du soleil à son déclin. Spectacle féérique : les rouges, fulgurantes lueurs dardant et miroitant dans toutes les fenêtres et sur tous les toits ardoisés, faisaient croire à l'embrasement général du béguinage, pendant que la clochette de l'église, tintinabulant pour l'Angélus du soir, évoquait dans l'esprit les sons froidement sinistres de la sonnerie du tocsin,

* * *

J'ai appris plus tard l'histoire de sœur Madeleine; histoire bien simple mais bien touchante dans sa simplicité. — Autrefois, ses blonds

cheveux se déroulaient sur ses épaules et ombrageaient son front de leurs mèches frisotantes, un rire sans fin s'épanouissait alors sur les roses de sa bouche mignonne, et ses robes dessinaient de leurs plis un corps de déesse ou de statue antique. Elle avait une sœur de deux ans plus jeune, mais presque aussi jolie, d'une féminité aussi capiteuse et aussi troublante. Leur père était le banquier Steiner; quant à leur mère, elle était morte. Toute la jeunesse de Bruxelles parlait de la gracieuse beauté des deux sœurs, de leur fortune et de leur bonheur; les jeunes filles avec un ton d'envie ou de raillerie, les jeunes gens avec des exclamations admiratives ou des timidités d'amoureux.

Bientôt toutes deux furent fiancées. Le jour où leur choix fut connu, bien des cœurs, à ce choc que recevait un espoir secrètement caressé maintenant déçu, sentirent en eux quelque chose qui se brisait en gémissant, comme la corde d'un violon qui se casse en rendant une dernière et pénible vibration.

Madeleine aima son fiancé avec toute la tendresse et l'ardeur de ses vingt ans. La sève de jeunesse qui bouillonnait en elle se répandit au

dehors dans un amour ardent et passionné. Elle fit de son futur époux sa religion et son Dieu.

Mais ce bonheur était trop grand. C'est quand le ciel est le plus pur qu'éclatent les plus terribles orages : Bruxelles en s'éveillant apprit un matin que le banquier Steiner était ruiné par la faillite d'une grande maison anglaise. — Quelques phrases d'étonnement d'abord, quelques clichés d'apitoiement ensuite, voilà comment se traduisirent les impressions des anciens invités et amis de la maison. Pas un seul n'alla jusqu'à franchir le seuil de l'hôtel pour y apporter quelques consolations bien nécessaires cependant. Dans le premier moment de la douleur, le père enfiévré, hors de lui, s'était fait sauter la cervelle ; et les deux jeunes filles, folles de désespoir, inconscientes de la vie, furent recueillies chez une vieille parente. Leurs fiancés, qui leur auraient apporté un rayon de joie dans leur triste et sombre esseulement, étaient en ce moment en voyage.

Tout fut liquidé et contrairement aux prévisions il leur resta à chacune une cinquantaine de mille francs.

Le calme commençait à renaître dans le cœur de Madeleine, qui, plus sensitive que sa sœur,

avait par là même souffert davantage; déjà elle se sentait revivre à l'espérance, son fiancé allait revenir. Lui, n'arriva pas; mais une lettre, dans laquelle il disait avoir appris la situation exacte et redemandait sa parole; son rang dans la société lui ordonnait d'épouser une riche héritière. — Le coup fut trop rude. Elle avait pu supporter la perte de sa fortune, la perte d'un père; car il lui restait une espérance, un fol amour qui lui remplissait le cœur et n'y laissait pas de place pour la douleur. Mais le coup que lui porta la lettre troua ce cœur; par l'ouverture béante s'échappa tout son courage et entrèrent les mélancoliques tristesses et les noires désespérances. Si elle n'en mourut pas sur le fait, c'est qu'elle voulait vivre encore pour sa sœur cadette; lui tenir lieu de la famille absente. Mais son âme aimante ne voulut pas laisser cicatriser sa lancinante blessure; elle garda dans son esprit l'image adorée de celui qui l'avait trahie; et quoiqu'il y eut peut-être encore du bonheur dans le futur, elle préféra vivre avec le souvenir.

Elle avait soif de devoir et de dévouement; une souffrance trop aiguë l'avait agrippée pour qu'elle ne cherchât point à en préserver les

autres. — Un jour elle remarqua un attiédissement, des tergiversations chez le fiancé de sa sœur; une peur atroce s'empara d'elle, que lui aussi ne rompît ses engagements à cause de la diminution de fortune. Se sacrifier, elle la dolente et la désespérée, épargner à sa sœur le même malheur, telle fut son idée fixe. — Qu'avait-elle encore besoin de sa petite fortune; jamais, elle se l'était jurée, un autre ne pourrait remplacer l'absent aimé; et son corps brisé avait plus envie de la tombe que des jouissances charnelles de ce monde.

Madeleine abandonna sa part dans la fortune paternelle; pour vaincre les refus de sa cadette, elle prétexta une vocation religieuse et lui fit part de la détermination irrévocable de se faire béguine.

Elle attendit que le mariage fût accompli; ce jour-là, le bonheur des nouveaux époux fut sa joie et servit de baume à la blessure déjà ancienne qui s'était remise à saigner.

Peu de jours après, un autre mariage se faisait dans l'église du petit béguinage flamand. Les cloches résonnaient au dehors; l'orgue faisait planer dans la nef des symphonies mysti-

quement suaves et harmonieuses ; l'encens qui brûlait dans des cassolettes et s'échappait en fumée au balancement rythmique des encensoirs, mêlait ses parfums imprégnants et paradisiaques à ceux des fleurs placées dans tout le pourtour. — Madeleine, dans sa blanche robe nuptiale, était agenouillée à l'autel ; mais son esprit flottait en ce moment au loin sur les ailes du rêve ; un rêve ancien qui la poursuivait et la hantait. Elle se voyait aussi en mariée ; quelqu'un, sinistrement beau, dont elle ne prononcerait plus le nom, était à ses côtés. Elle s'était jurée de ne plus penser à celui-là, mais ce fut lui seul qui l'occupa pendant ce service religieux, où le prêtre, comme il le disait, la consacra « l'épouse du Seigneur. » Un frisson dans tout le corps la saisit cependant et des larmes roulèrent comme des perles liquides sous son albe voile d'épousée, quand elle songea qu'elle enterrait sa jeunesse et que désormais allait commencer une misérable vie solitaire, d'une désespérante monotonie.

Cette vie, elle la traîna pendant cinq ans, sentant diminuer chaque jour ses forces et son courage. Son corps exubérant autrefois de vie et de santé avait besoin du grand espace, des

grandes consolations; il s'atrophiait, s'anémiait dans cette étroitesse des habitations, cette reclusion permanente, ce manque absolu de société et de douce intimité. Pas une seule de toutes ces béguines, filles de la campagne pour la plupart, n'avait ni l'intelligence ni le cœur voulus pour comprendre et apprécier sœur Madeleine. Les seules distractions qui venaient de temps à autre dissiper les tuantes rêveries de cette âme d'élite et lui rendre du calme pour quelques jours, étaient les visites de ma mère. Elles avaient été deux amies de pension et les liens qui les unissaient avaient résisté à toutes ces pénibles épreuves.

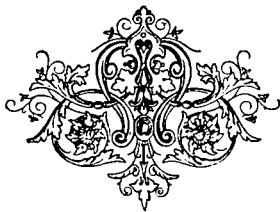
Ce qui accéléra encore la fin de la béguine, ce fut le peu de reconnaissance que sa sœur lui témoigna pour l'acte de dévouement, pour le sacrifice héroïque qu'elle avait accompli. Une seule fois celle-ci vint la voir. Puis elle écrivit quelques lettres à des intervalles de plus en plus espacés, alléguant à chaque fois, comme excuse, ses nombreuses occupations de famille et promettant de bientôt lui rendre visite. Cette ingratitude poignait Madeleine; dans ses crises de sensibilité et de tristesse elle accusait le ciel d'injustice et d'inhumanité.

Elle dut s'aliter. C'était la fin. Quelques semaines encore elle vaçilla, mourante, pouvant à peine de temps en temps se mettre à sa fenêtre et s'y baigner dans un soleil reconfortant. Enfin, un jour, sans agonie, avec son sourire triste aux lèvres, elle expira comme une veilleuse à la tremblottante lumière qu'un léger souffle éteint.

Dans sa main elle tenait un portrait jauni, dont l'image avait disparu sous les baisers et les larmes.

Janvier 1885.

PETRUS PIRUS.





RONDELS SUBTILS.

I.

BAISERS CHASTES.

*N*os baisers chastes s'éparpillent,
Nos désirs sont silencieux.
Nos yeux assouvis vont aux cieux
S'unir aux étoiles qui brillent.

*Les oiseaux fatigués babillent
Dans les buissons capricieux....
Nos baisers chastes s'éparpillent,
Nos désirs sont silencieux.*

*C'est l'heure où nos cœurs se gaspillent. —
Et telle je t'aime le mieux
Quand, dans la paix des soirs heureux,
Sous les ombres qui nous habillent,
Nos baisers chastes s'éparpillent....*

II.

LE CAPRICE.

*Si tu crois que je suis jaloux
Quand ton caprice vagabonde !...
Je le laisse errer à la ronde
Et tranquillement je t'absous.*

*Je ne te mets point de licous ;
Mais ton erreur est très profonde
Si tu crois que je suis jaloux
Quand ton caprice vagabonde .*

*Il cherche en vain autour de nous
Quelqu'un qui mieux que moi réponde
Aux secrets dont ton cœur abonde,
Et me reviendra souple et doux....
Si tu crois que je suis jaloux !*

III.

LES BONS BAISERS.

*Ces baisers-là sont les meilleurs
Qui consolent et qui pardonnent.
Quand les espoirs nous abandonnent
Rien n'apaise mieux les douleurs.*

*Que ce soient les glas des malheurs
Ou ceux des repentirs qui sonnent,
Ces baisers-là sont les meilleurs
Qui consolent et qui pardonnent.*

*Pour ceux que des lèvres en fleurs,
Dans les deuils sombres, émotionnent,
Autant que pour ceux qui les donnent
A quelque doux visage en pleurs,
Ces baisers-là sont les meilleurs.*

IV.

APRÈS ?

*Ne crois pas que tout se termine
Lorsque nos baisers ont cessé....
Déjà ton cœur intéressé
Soupçonne et peut-être devine....*

*Mais s'il veut rire et s'il badine,
Sans voir qu'il peut être blessé....
Ne crois pas que tout se termine
Lorsque nos baisers ont cessé.*

*Lorsqu'on s'est fait la gente mine,
Pris la main, tout bas confessé,
Qu'on s'est longuement embrassé,
Et que le regard s'illumine....
Ne crois pas que tout se termine. —*

V.

LE BAISER TRISTE.

*Le baiser triste c'est un vin
Que l'on prodigue aux cœurs malades.
Il a ces goûts simples et fades
Faits pour adoucir le chagrin.*

*Si vous rencontrez en chemin
Des épaves d'amours nomades,
Le baiser triste c'est un vin
Que l'on prodigue aux cœurs malades.*

*Et cependant gardez-vous bien,
Crainte d'étranges incartades,
D'en verser trop d'amples rasades,
Vous vous griseriez à la fin :
Le baiser triste c'est un vin.*

VI.

LE FILTRE.

*Le cœur est un filtre profond
Où tout pêle-mêle se verse ;
La félicité le traverse
Mais la douleur s'attache au fond.*

*A mesure que les ans vont
Sa paroi lentement se gerce.
Le cœur est un filtre profond
Où tout pêle-mêle se verse.*

*Puis levez-le, comme au plafond,
Vers l'âge que le temps disperse,
Et sur ce jour qui le transperce
Ses blessures apparaîtront :
Le cœur est un filtre profond.*

VII.

L'ŒIL DES JEUNES FILLES.

*Quand l'œil des jeunes filles rêve,
Le cœur des amants est troublé.
Qui donc n'est jamais accablé
Par les secrets des filles d'Ève ? —*

*De nouveauté multiple et brève
Leur goût est sans cesse affublé ;
Quand l'œil des jeunes filles rêve,
Le cœur des amants est troublé.*

*Et tandis que, froid comme un glaive,
Malgré maint appel redoublé,
Le regard dur n'a point tremblé,
Les cœurs d'amants saignent sans trêve,
Quand l'œil des jeunes filles rêve.*

F.





SOUVENIR.

PRESQUE deux ans déjà!
Et bien souvent encore, seul, le soir, les yeux fixés sur cette fenêtre où pour la première fois tu m'es apparue, souriante, je reste absorbé, le cœur tordu dans un resserrement anxieux, comme si, rappelée par mon amour, tu devais revenir, belle comme autrefois, te montrer à moi et me rendre mes espoirs.

Alors je revois ta première lettre : écrite en cachette, la nuit, à l'abri des regards sévères, elle m'apprenait à la fois ton nom, et ton prochain départ.

T'en souviens-tu, mignonne ?

Tu étais là-haut, la fenêtre ouverte. De l'intérieur, la lueur tremblottante de ta lampe jetait

sur ton profil une teinte rougeâtre où se détachait la blancheur de ton corsage; les boucles libres de tes cheveux s'éroulaient en cascades de jais sur tes épaules frissonnantes. Et moi, dans la rue solitaire aux pavés noircis par le brouillard de la nuit, sans une parole dans ma gorge desséchée, les yeux vers cette vision amoureuse, j'admirais. — Que tu étais belle!...

Alors, dans le noir, tu me jetas cette lettre, mon bonheur et mes regrets.

T'en souviens-tu, mignonne?

.
Le jour de ton départ, le matin, il pleuvait.

Toute la nuit, énervé, j'avais écouté les plaintifs mugissements du vent : les vitres de ma chambre, sous les fouettements secs de la pluie, vibraient. Et pendant ces longues heures, j'ai pleuré..... j'ai pleuré à la pensée de te quitter sans avoir même entendu le charme troublant de ta voix, sans un baiser.

.
La pluie cessa cependant : un rayon de soleil creva l'opacité du ciel et inonda la rue de lumière — sourire ironique à ma douleur. — Accoudé à ma fenêtre, je fixais le pavé, rêvant : ma pensée triste et inquiète te suivait vers les

sombres et froids pays que tu allais atteindre : quand soudain je t'aperçus, seule, longeant lentement le trottoir, à mes pieds. En un instant je t'eus rejointe. Et là, dans la rue, aux yeux de tous, mes lèvres sur les tiennes, je pus enfin te dire, dans une sauvage étreinte : « Je t'aime ! ».....

Le soir même tu partis.

De moi te souviens-tu, mignonne?

HENRI STRANARD.





D É S I R.

Imité de V. Hugo.

I.

*J*E voudrais être l'eau pure
qui murmure
sous tes doigts quand, le matin,
ployant tes épaules blanches
tu te penches
sur l'ivoire du bassin.....

II.

Je voudrais être la robe
qui dérobe
ton souple corps de satin :
et la bottine où se place
et s'efface
ton beau petit pied mutin.

III.

*Je voudrais être la rose
fraîche éclosée,
que tes doigts s'en vont cueillir :
ou le myosotis pâle,
fait d'opale,
Emblème du souvenir.*

IV.


*Je voudrais être hirondelle,
ô ma belle,
afin que souvent, le soir,
je vole à ta vitre close
et me pose
sur le bord, pour mieux te voir.*

JACQUES RAYMOND.





LETTRE A RITA.

 mon aimée des jours passés, songes-tu parfois aux chères étapes de notre long voyage d'amour ?

Il est bien loin, le beau temps où nous nous aimions ! Te souvient-il encore de notre première promenade, là-bas à Groenendael, par ce grand clair soleil d'avril. — Qu'il faisait bon, sous bois ! dans l'exubérance de vie éclatant autour de nous, les oiseaux chantaient le grand hosannah de la revivance des forêts et semblaient dire : salut printemps, roi de vie ; salut printemps, roi d'amour ! De la tièdure moite de cette belle après-midi, de la poussière d'or étincelant dans le ciel bleu, s'échappait une capiteuse odeur de sève nouvelle qui nous grisait. Et nous nous embrassions bien fort, lèvres

à lèvres, en répétant tout bas : Salut printemps, roi d'amour !

Rita, tes grands yeux noirs ont-ils toujours leur reflet d'or ; tes longs cheveux sombres semblent-ils encore t'écraser sous le poids de leurs lourdes tresses ? et ce petit paletot havane qui t'allait si bien et ta ravissante toque noire avec son aile de faisan mouchetée de feu, où sont-ils donc ?

J'aime à te revoir ainsi, il est si doux de revivre par la pensée ces heures inoubliées, où, perdus dans une immense extase d'amour nous nous taisions.

Te rappelles-tu la petite gloriette à Boitsfort, celle où nous avons soupé un soir ? J'y suis retourné hier en souvenir d'autrefois. Je rêvais de revoir la fraîche tonnelle et le grand étang calme ensanglanté d'un reflet rouge du soleil qui se couche dans l'incendie immense de l'horizon, de sentir la caresse de la brise du soir, troublante — et j'y suis allé!.....

C'était comme un pèlerinage d'amour.

Qu'il y faisait sombre ; la glycine, la belle glycine dont tu piquas une grappe de fleurs fraîches dans tes cheveux noirs, elle était mourante ; sur l'étang planait comme une brume

épaisse de marais et les cygnes blancs nageaient mélancoliques sur l'eau morne.

Hélas! il y manquait toute ta gaité contagieuse, ton rire joyeux, ta voix câline, toi enfin!

Alors j'ai espéré que peut-être le passé pourrait revivre, que les cendres de notre grande passion d'autrefois pourraient flamber encore. Rita, veux-tu ajouter une page à notre roman d'amour? la forêt a toujours ses vieilles allées moussues où l'on peut s'embrasser dans le silence majestueux des grands arbres.

Veux-tu revenir un jour égayer la tonnelle, dis, le veux-tu?

MARC DU CORON.





ÉPIPHANIE.

A M^{me} LISBETH.....

ANDIS que l'Orgue exhale un suprême cantique,
Et qu'en les encensoirs se consume l'encens,
Les Élus sont troublés dans l'Extase mystique :

Les autels, décorés pour les cultes récents
Ni les cierges, pleurant des lueurs incertaines,
N'ont causé ce désordre infernal dans leurs sens.

Les Vierges, à l'œil bleu comme l'eau des fontaines,
N'auraient jamais assez de chansons dans leur voix
Pour qu'une pût monter aux étoiles lointaines,

Où, parmi la splendeur printanière des bois,
Les Saintes et les Saints, détachés de ce monde
Ont trouvé le repos des luttes d'autrefois.

Dans la paix des jardins que nulle main n'émonde,
Au fond du Paradis, pourtant, ils vont crier,
Ceux que jamais ne trouble aucun désir immonde.

.
Les Saints suivent les Saints sur le calendrier
Où revit le passé des martyres antiques
Dont le ressouvenir nous oblige à prier.

St-Pierre, une fois l'an, paraît dans les boutiques,
Avec son lourd trousseau des clefs du Paradis,
Dont il ferme la porte aux nombreux hérétiques.

St-Jean-Baptiste..... alors, par les soirs attiédés
— Autour d'un feu de joie allumé dans la plaine —
La fille danse aux bras des garçons enhardis.

Les Saints suivent les Saints et la mémoire est pleine
Des noms de saintes qui nous furent épelés,
Marguerite, Marie et Marthe et Magdelaine.

Périodiquement, par les mitrons zélés,
Au bout d'un fil de fer piqué dans les galettes,
Tous les Saints, l'un après l'autre, sont empalés,

Et s'inquiètent peu qu'on fasse des emplettes
De tartes, recélant, en leurs ventres emplis,
Des abricots trop verts ou des poires trop blettes.

Car, en de blancs papiers, — ordinaires surplis —
Mieux que tous les gâteaux dans les pâtisseries
Embaument les jasmins et les lilas pâlis.

.
Mais voilà que parmi les ramures flétries,
Ou le vent seul chante à travers les nids gelés,
La neige tourbillonne en blanches sucreries.

Hosanna! Des monceaux de flocons écroulés :
Fleurs d'hiver, fleurs de givre aux claires devantures!
Hosanna! Pétrissez la fine fleur des blés.

Voici venir les Rois, que les reines futures
Massent la pâte blanche entre leurs blanches mains...
Et, monte la Fumée, aux faites des toitures!

Que la fève, usitée en les rites romains,
Se dissimule pour sacrer quelque convive
Roi, d'une royauté sans tristes lendemains.

Les Gâteaux sont rangés sous la lumière vive
Des gaz, les pouléchant de leurs langues de feu,
Qui s'allongent, quand la Gourmandise s'active.

Vers le Ciel constellé monte en nuage bleu
Le parfum de la pâte exquise des galettes
Et comme de mauvais moines, après leur vœu,

Solitaires, les Saints, et les Saintes seulettes,
Arrêtant leur prière, en vrais enfants gâtés,
Pleurent dans leur désir d'avoir des tartelettes,

De voir rouler au ciel de leur Ciel — irrités
En ce jour sans odeur de roses adorées —
Ainsi que des soleils épanchant des clartés

Les Gâteaux, dans l'orgueil de leurs croûtes dorées! —

JEAN AJALBERT.





DELZIRE MORIS.

A A. P.

I.

FEUILLETANT, un jour, les pages d'une de ces petites revues, — étoiles filantes des lettres, qui fulgurent un instant et disparaissent bientôt, — la signature d'un des articles réveilla, subitement, mes souvenirs déjà confus, d'écolier.

Delzire Moris m'apparût tel que, jadis, je le connaissais : un frêle enfant, d'une gracilité aristocratique, dont la très blonde chevelure, la pâle figure, les yeux humides et doux, dénonçaient la sensitive timidité. Tout de suite une sympathie extraordinaire nous attira l'un vers l'autre; unis par notre commune timidité, nous

fûmes bientôt inséparables. Pendant les récréations, sans nous mêler aux jeux bruyants de nos condisciples, nous arpentions, bras-dessus bras-dessous, la colonnade qui régnait le long des antiques bâtiments de l'école. Aussi nos camarades nous appelaient-ils : les ours !

Après trois ans de très vive et fervente amitié, comme il arrive souvent, nous nous perdîmes de vue, nos études terminées. Une sorte de dédain puéril aussi pour les amitiés de collège, qui vous saisit à l'entrée dans la vie militante, les entraînements de la puberté — tout, nous sépara.

Après avoir lu son article, — un véridique poème, que je sentais vécu et où palpitaient les ailes sombres de la douleur, — un grand désir me prit de revoir Delzire. Je me rendis, le lendemain, au bureau de la Revue; je l'y trouvai, corrigeant des épreuves. Très peu grandi, — imberbe toujours et plus pâle que jamais. Il m'emmena chez lui : une mansarde sous les toits, pauvre, et où pourtant se sentait, dans l'arrangement des choses, la main féminine de l'artiste. Sur une étagère, je remarquai les œuvres de Baudelaire et d'Edgar Poe. Je connaissais trop bien par moi-même, la troublante

et morbide influence — plus pénétrante que celle du Haschich — de ces livres divins, pour ne pas apparenter la tristesse de Moris à leur lecture. Je lui dénonçai nos pareilles sympathies. Il comprit ma pensée : — Oh ! non, — fit-il, — ma mélancolie a des sources plus douloureuses.

Une navrante histoire que celle qui me fût narrée ce soir lugubre, dans le cercle morne d'une lampe fumeuse : Il avait aimé d'un idéal amour, sensuel et mystique, une femme qui pendant quelque temps s'y prêta complaisamment. Revêtue de la forme rêvée par tous les poètes, belle d'une beauté étrange, — ses yeux fascinateurs et comme remplis de pensées ne cachaient qu'un néant absolu ; — un vide d'intelligence et de compréhension désolant, qui crispait et désespérait Delzire, relativement heureux encore, malgré cela. — Mais, bientôt, fatiguée de cet amour trop quintessencié, trop phraseur, pour sa nature vulgaire, elle le quitta. — Le malheureux enfant me parlait de sa maîtresse, les larmes aux yeux, car, au travers du mirage de l'absence, elle lui semblait plus désirable, et presque spirituelle.

Placé à l'administration par son père, il y souffrait toutes les géhennes; l'écoeuvante promiscuité de ses collègues, esprits étroits, absorbés par leur labeur idiot, ancrés à l'idée fixe de monter en grade, l'étouffait et révoltait ses sensibilités d'artiste. Tourmenté par ses parents, qui prétendaient — ce qui était réel — qu'écrire dans les journaux, nuisait à son avancement, pour conquérir sa liberté il avait quitté la maison paternelle, et il vivait, depuis, isolé, dans une solitude farouche....

Blessé dans toutes les fibres intimes, il souffrait, et s'absorbait en ses douleurs, avec je ne sais quelle joie raffinée.

Il parla longtemps; — très avant dans la nuit, je le quittai, promettant un retour prochain.

Mais le torrent des jours fiévreux et impatients de s'écouler, qui nous emporte, et brise nos vœux les plus arrêtés, me fit oublier cet engagement. Hélas! le souvenir de Delzire me fût rappelé, bien funèbrement, par la lettre suivante, laquelle me parvint, accompagnée d'un volumineux paquet de manuscrits.

II.

MON BIEN CHER AMI,

« Qui veut la fin, veut les moyens. » — Je veux *ma* fin, il a bien fallu que j'use de moyens radicaux. Excuse ce calembour *in extremis*, et ne crois pas que ceci soit le résultat d'une boutade; point, longuement et sérieusement réfléchi a été cette résolution. Dès longtemps, cette idée s'était fixée à un recoin de mon cerveau; — j'arrivai, ainsi, à l'étudier, à la discuter.

Des raisons! Tu veux savoir les raisons! Ce qui me pousse à la mort n'est pas dans l'ordre matériel des choses. Je ne m'affecte pas de malheurs vulgaires. L'accumulation continue de douleurs tout intimes m'a amené doucement en la possession d'une mélancolie sourde, d'un spleen rongeur et dévorant — un cancer moral! De là à spéculer sur le suicide il n'y a guère, et quand cette mauvaise et obsédante pensée s'empare d'un esprit préparé comme le mien, nul remède. L'idée vous travaille sans cesse, se présente à vos yeux sous les plus triomphantes

couleurs, — vous suggère des visions de repos éternel et ineffable après une seule minute de mal physique.

J'entends déjà à l'annonce de ma fin, tous ces bourgeois à l'esprit borné s'exclamer et chercher une cause bien matérielle, plate et plausible, — bien à leur portée, enfin, pour la motiver. Ils ne comprendront pas que ce qui me tue, c'est cette terrible maladie innommée que j'appelle le *doute* ! Ils ont tous trop grande opinion d'eux-mêmes pour jamais en être atteints ! Je me proposais un grand but : me faire un nom dans les lettres. J'avais amassé des provisions de courage pour vaincre les grands obstacles, mais je l'ai usé à combattre des niaiseries ; — cette guerre à coups d'épingle me lasse, me désespère. L'indifférence de quelques-uns dont le suffrage m'eût encouragé, a fait entrer le doute en mon cœur. J'ai craint d'avoir été présomptueux ; trop hautains mes rêves, pour le peu de talent que m'a départi le hasard.

Las ! j'abandonne la lice !

Pendant de longues heures, je luttais contre les sentiments qui germaient en moi et me poussaient au néant ; sans cesse je travaillais pour ne

me point laisser terrasser par l'*obscur ennemi*. Mais le découragement, résultante absolue de mon désespoir et de mes recurrences, comme une marée sinistre montait. Ses vagues ont brisé l'effort de ma volonté.

Je me sens absolument dépourvu du calme si nécessaire aux travaux littéraires; — ma pensée souffreteuse et chétive se replie toujours sur elle-même et me rejette dans le passé.

Je ne sais si dans tout ce que je griffonnai naguère il est quelque chose de bon. Si c'est ton avis, réunis en un petit volume les pages qui te paraîtront devoir rester. Il existe dans cette sollicitude pour des futilités, même après l'anéantissement de l'être, une pointe très mince de vanité; — je te l'assure, c'est plutôt pour ceux qui m'aiment, que je formule ce désir, afin qu'ils trouvent imprimé le meilleur de moi-même. En faisant ce travail, tu verras de quel pessimisme amer et incurable j'étais atteint. La note gaie n'existe guère dans ce fatras d'articles; c'est plutôt l'inexorable spleen qui me dicta ceux que je considère comme les plus parfaits.

Je te souhaite les succès que j'avais rêvés et pour toi et pour moi, jadis. Tu es fort, toi, et

taillé pour la lutte. Tu arriveras au but de tes saines ambitions.

Cher compagnon d'école, — âme si bien façonnée pour comprendre les rancœurs subtiles, dont je meurs — tu me pardonneras de n'avoir pas cherché à t'embrasser avant de partir pour l'au-delà. La lassitude m'a vaincu...

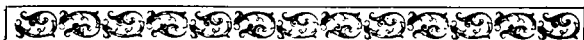
Je t'embrasse fort.

Octobre 1884.

DELZIRE.

ARNOLD GOFFIN.





É N I G M E .

*C*IEL profond et limpide, Océan vaste et sombre,
Abîmes insondés, faits de lumière et d'ombre,
F'aime à voir vos splendeurs :
F'aime votre mystère où se baigne mon âme,
Quand elle veut, planant sur des ailes de flamme,
Sonder vos profondeurs.

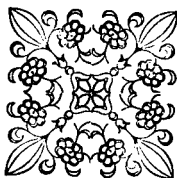
Mais l'homme est impuissant à déchirer le voile
Dont se couvre le flot, dont s'entoure l'étoile
Dans sa sérénité ;
Et si, pour un instant, parfois il le soulève,
Haletant il recule : il s'interroge, il rêve
Devant l'Éternité !

Moi, j'entrevois un ciel, une mer, un abîme
Où tout est plus voilé, plus pur et plus sublime
Que nos cieux, que nos mers....
Où le doute est plus grand et l'ombre plus profonde,
D'où partent des sanglots, comme du sein de l'onde,
Et des pleurs plus amers :

*Ce dédale insondable où mon âme s'égaré,
Où, pour mon avenir, en secret se prépare
L'espoir ou la douleur,
Cette énigme sans fin, — cruel et pur mélange, —
Qui vous prête les traits d'un démon ou d'un ange,
Femmes,.... c'est votre cœur !*

Gand, 1884.

C. K.





L' A M T 3 O R E .

UN beau jour d'été s'annonçait. Bien que le soleil ne parût pas encore, on devinait sa présence à l'horizon brumeux qu'il teintait de rose. Aux taillis et aux buissons, noyés dans le brouillard du matin, des fils de la vierge pendaient, alourdis par la rosée. Et avant l'aube, avant le réveil des autres oiseaux, dans le grand silence qui précède les premiers frémissements de la brise, le rossignol jetait ses dernières notes suaves, chant d'amour éternel, dans la verdure sombre des bois.

Maintenant que le soleil avait percé le rideau de brumes, le paysage s'animait. Lentement, au fur et à mesure qu'il s'élevait dans un ciel de juin, les bois et les prés sortaient de l'ombre. Un luxe de sève montante circulait, courant de

la plaine à la cîme des arbres couronnant les collines, mettant dans l'air saturé des effluves printaniers un amour intense qui flottait. Tout aimait. Sur le toit de la ferme, cachée dans la vallée, un pierrot, lissant ses ailes, clignait de l'œil d'une façon significative à une gentille pierrette picorant dans la cour. Le long de la route des hoche-queues sautillaient, se poursuivant. Dans les bois, avec un craquement sonore de leur écorce, les vieux chênes tordaient leurs bras noueux dans une gigantesque étreinte d'amoureux.

En haut sur la montagne, dominant les bois et la plaine, un château seigneurial s'élevait. Le soleil donnant sur ses vitres y mettait un miroitement intense, un flamboiement de tons crus. Furtif, glissant entre les rideaux, un rayon était entré dans la chambre de Mademoiselle de Rosrem. Elle s'éveillait d'un rêve charmant qui l'avait bercée la nuit entière. Assoupie dans cette moite chaleur du lit qui vous pénètre le matin, au réveil, dans ce bain d'air rose que le rayon mettait dans sa chambre, elle continuait son rêve. — Sept heures sonnèrent. Lentement, paresseusement, elle s'étira, faisant craquer ses poignets blancs qui s'échappaient des flots de

dentelles garnissant sa robe de nuit. Puis elle sonna sa femme de chambre.

— Vite, Rosine, mon amazone. Dites à Jacques de seller Lizzy et que lui-même se tienne prêt à me suivre.

Mademoiselle de Rosrem pouvait avoir dix-huit ans. Blonde, élancée, le corsage bien rempli, on ne savait trop ce qui plaisait le plus en elle : ou la profondeur du regard, sollicitant comme une énigme, ou les mignonnes fossettes que le rire creusait dans ses joues, ou le charme de sa voix aux modulations douces et caressantes comme un baiser.

A la campagne, avant le déjeuner, Mademoiselle de Rosrem avait coutume de faire une promenade à cheval, suivie du seul Jacques, vieux domestique du château qui avait vu naître la « petite Mademoiselle » comme il l'appelait. Son père qui la gâtait, la laissait faire à son gré, ne la contrariant en rien. Elle avait perdu sa mère bien jeune, trop jeune même, car elle se souvenait à peine de ses traits.

De ses premières années de gamine, passées au milieu des bois, elle avait conservé un bon souvenir ; il lui était resté un grand amour des courses dans la campagne.

Mollement bercée par le trot de son cheval, Mademoiselle de Rosrem rêve regardant la nature s'éveiller. Son voile bleu flotte, soulevé par une brise légère. Le soleil tout à fait au dessus de l'horizon, regarde dans la plaine l'inondant de lumière. Et avec lui, brusquement, l'animation augmente : là-bas, au pied du château, la rivière coule, traînant son bruit, miroitant sous ses chauds rayons, le tremble agite son feuillage mobile et le haut peuplier s'incline comme pour saluer. Dans les prés, les narcisses mettent des taches jaunes à côté des touffes blanches des marguerites et des bouquets bleus des scilles. Les papillons éveillés, voletant, sèchent leurs ailes bigarrées et vont boire la perle humide que la rosée du matin a laissée dans le calice de chaque fleur et que le soleil fait étinceler. Dans les bois, passant dans le feuillage, le soleil dessine à terre un tapis bizarre de feuilles d'or et de taches noires que les anémones piquent de blanc. Dans les branches, des merles sifflotent, chantant les beaux jours.

Et toute cette joie, ce réveil si gai, cet amour qui embrasait la nature et que le soleil apportait avec ses chaudes caresses, mettaient au cœur de la belle amazone un immense ravissement. Le

paysage, par des échappées de vue splendides, variait sans cesse, mettant dans le brusque changement un pittoresque infini. Et elle regardait la rivière roulant ses eaux claires dans des méandres capricieux ; puis, baignant dans l'eau, tranchant avec sa verdure sombre sur la lumière vive du soleil dans la plaine, le bois qui courait sur le flanc de la colline ; et, comme suprême couronnement, par-dessus ces frondaisons nouvelles, coupant l'horizon de ses toits pointus, le château dont les ardoises ardaient.

Mademoiselle de Rosrem avait mis son cheval au pas. Avec cette poussière d'or qui tombait du ciel, au sein de cette végétation puissante et de l'âcre senteur des bois, son rêve de la nuit lui revenait, la poursuivant avec une persistance tenace. Elle se voyait chevauchant à côté d'un jeune cavalier, son mari. Il lui disait de si douces choses, qu'elle oubliait tout, le ciel bleu, les nuages légers et floconneux qui passaient et le murmure de la brise riant folâtement dans les branches. Le soleil les enveloppait de ses rayons comme d'un manteau. Et devant ses yeux se présentait comme devant être ce cavalier désiré, la silhouette élégante d'Ulric Massonnier. Mais elle secouait son rêve,

hélas ! ce n'était bien qu'un rêve car jamais son père ne permettrait qu'elle épousât un roturier et surtout le fils de son ennemi.

Monsieur de Rosrem et le père d'Ulric étaient voisins et comme tels ne s'entendaient guère. Un lopin de terre mutuellement convoité était encore venu augmenter leur dissentiment.

La chaleur augmentait. Sur la route du retour, affaissée, ployant sous le poids du rêve, Mademoiselle de Rosrem regagnait le château. C'était dans l'air un bourdonnement continu d'insectes, mouches, abeilles, taons, voletant, se croisant en tous sens. Lizzy, que la chaleur et les mouches tracassaient, s'effraya d'une bâche blanche recouvrant une charette de vanniers. Elle s'emporta dans un galop furieux, ne connaissant plus le mors ; n'écoutant plus, elle si docile, la voix de sa maîtresse.

Derrière, suant sang et eau, le pauvre Jacques essayait en vain de rejoindre sa maîtresse. Mais Lizzy, de plus en plus excitée, courait toujours rasant les arbres menaçant à chaque instant de jeter Mademoiselle de Rosrem la tête contre une branche. Jusqu'alors elle tenait en selle, mais peu à peu ses forces

s'épuisaient; un éblouissement la prenait, cette course folle lui donnait le vertige.

A cet instant un cavalier débouchait d'un chemin latéral. D'un coup-d'œil il comprit le danger. Piquant des deux, il arriva juste assez près de l'amazone pour la recevoir dans ses bras au moment où elle lâchait prise.

Mademoiselle de Rosrem était sauvée. Évanouie, un peu d'eau fraîche dont Jacques lui baigna les tempes, la fit revenir à elle. Elle remercia vivement Monsieur Massonnier et voulut le présenter à son père.

L'arrivée de Lizzy avait mis le château en émoi. M. de Rosrem avec ses gens s'était mis à la recherche de sa fille. Quand il la vit venir au bras d'un élégant cavalier, il se précipita à sa rencontre. Son ressentiment tomba devant le service rendu et il amena au château Ulric, qu'avec sa fille il appelait le sauveur. Le jeune homme fut charmant. Il plut au père, fut de la première chasse que donna le vieux comte, et moins d'un an après les jeunes gens étaient mariés.

Gand.

LÉON CHEVRIER.





DIMANCHES PARISIENS.



*S*ous le ciel gris, lavé d'opale
Et qu'un soleil aux rayons lents
Poudre d'or vaporeux et pâle,
Elles vont à pas nonchalants.

*Roses de froid sous les voilettes,
Elles passent, laissant dans l'air
Une senteur de violettes
Mourantes et de blonde chair.*

*Elles ne vont ni vers l'Église,
Où sur les mystiques Autels
L'Encens qui monte symbolise
L'élan des Esprits immortels;*

*Ni vers les discrètes Alcôves,
Où le mousseux déroulement
Des rideaux jusqu'aux tapis fauves
Ruisselle langoureusement.*

*Sur les Promenades banales,
Elles vont montrer leurs velours
Et les richesses hivernales
Des manteaux orgueilleux et lourds.*

*Elles passent, frêles poupées
Aux yeux cruellement sereins,
Adorablement occupées
A bien cambrevr leurs souples reins,*

*A faire entrevoir leur chair d'ambre
Et leurs cheveux d'or blond ou roux,
Et, sur le verglas de Décembre,
Leur robe a de royaux froufrous.*

*Mais le long Dimanche, plus triste
Que les plus monotones nuits,
Dans leurs yeux de froide améthyste
A mis la fièvre des ennuis.*

.

*O Promeneuses des jours blêmes
D'hiver et des Dimanches longs,
Nous, les Chiffonneurs de poèmes,
Mignonnes, nous vous ressemblons.*

*Et sans amour et sans prières,
Nous allons montrer, indolents,
Notre manteau de Rimes fières
Qui fait des froufrous insolents.*

*Mais un ennui vague ensommeille
Notre marche lente à travers
Une vie égale et pareille
Aux Dimanches gris des hivers.*

EPHRAÏM MICHAËL.





PAYSAGES.

I.

L'HIVER, à la Coupure. L'eau, d'un brun sale, coule doucement entre les deux berges blanches, où, par intervalles, la neige mi-fondue laisse voir la terre gelée ou une motte de gazon. Arrimé au bord par une planche noire qui crie sur l'hermine du sol, un bateau, silencieux, dort. Rempli de charbon, il attend les déchargeurs qui se reposent en battant la semelle, le sac sur la tête. L'un d'eux, farceur, confectionne, aux éclats de rire des camarades, un bonhomme de neige, et, après avoir de ses mains charbonneuses tracé la bouche et pointé

les yeux, il plante au milieu, en guise de nez, une scorie.

Et je regarde ce tableau en écoutant les gouttelettes d'eau qui, tombant des arbres, crépitent sur la neige durcie, tandis qu'au loin s'éteignent les grelots argentins d'un traîneau.

II.

Les matins d'hiver, au lever du soleil, dans le ciel d'un bleu très pâle, des lueurs, rouge d'incendie, éclatent, striant l'espace de larges raies aux contours indéçis et flottants; — et, orangissant, elles diminuent insensiblement d'éclat jusqu'à ne laisser plus qu'un vague reflet doré dans l'air gris.

III.

C'est à Roygem que se réunissent, par les belles gelées, les patineurs. Les vastes prairies de Tronchiennes, couvertes de glace, ressemblent — désertes et dans un léger brouillard, — aux plages, le matin, à marée basse; et un

nuage au bout de l'horizon, complèterait l'illusion, en figurant le panache de fumée d'un bateau à vapeur, n'étaient les arbres, surgissant de çï de là, les branches semées par le givre de houppes blanches que jaunît un pâle soleil d'hiver, aux lunaires lueurs.

Gand, 1885.

PAUL BERG.





LES PATINEURS.

GLISSEZ, balancez-vous en courbes gracieuses,
Patineurs ; patinez avec vos patineuses!
C'est un beau jour ! La glace est dure en ces
[temps froids,
Il gèle, l'air est vif. Dans quelques jours, je crois,
Les neiges tomberont en blancs flocons d'ouate,
Couvrant le sol, couvrant la glace. Qu'on se hâte
De patiner : trop tôt, hélas, prévisions
Terribles, le dégel fondra les grands glaçons.

Sur les visages frais que le gel rosit, brille
Le rire, découvrant les dents blanches...

Un trille !

L'orchestre va jouer ! Les jeunes-gens, très-gais,
Bien gantés, chauds vêtus, bredouillent : « Je voudrais
Mademoiselle... » — « Avec plaisir, monsieur ! »

La glace,
Parcourue en tous sens de petits pieds, qu'enlace
Le cuir de la courroie, est un plancher glissant
De salle de bal. On y patine en dansant,

En mesure... Danseurs et danseuses charmantes
Font un fouillis joyeux de couleurs. Sous les mantes,
Sous les fourrures, sous les corsages, les cœurs
Battent très-fort... on court si vite!... Et des bonheurs
Sont là, provoqués par un rien : c'est une étreinte
Dans la valse, un baiser qu'on a pris avec crainte
Pendant une polka. Bras-dessus, bras-dessous,
Les patineurs s'en vont, puis reviennent...

Et tous

Ces couples pirouettant sur une glace unie,
Glissant, se balançant aux sons d'une harmonie
Lointaine, font penser à ces jours, de néant
Absolu pour l'esprit, où l'on rêve en lisant,
Où l'on voit, dans le vague, à travers un nuage
Transparent, lumineux, sauter sur chaque page
Des couples de chasseurs, d'ondines aux cheveux
Blonds.

Le soir tombe, la nuit vient; les gens peureux
S'en vont : le champ de glace est bientôt presque vide;
Plus de rire perlé, plus de course rapide,
On s'en retourne. En route, au milieu du brouillard,
Quelques mots en fusée..... On rentre, il se fait tard.

Balancer-vous encore en courbes gracieuses,
Patineurs; patinez avec vos patineuses!

A. M.





IMPRESSION DE MIDI.

MIDI DE JUILLET. Heure électrique dans les champs qui bourdonnent de chaleur. Pas un homme, pas un animal au soleil. Mais y a-t-il assez d'air pour respirer, la lumière n'est-elle pas trop vibrante pour y voir? Des arbres l'ombre pend verticalement, ils semblent n'avoir pas de hauteur. Et la longue route qui raye la campagne, s'étire au loin, est toute courte, sans perspective, dans l'illumination.

Sous l'auvent d'une chapelle est assis un vieux mendiant. Son bras droit tendu s'appuie sur un bâton, et sa main entr'ouverte aux plis de peau raccrochant la lumière par plaques branle nerveusement. Il a vécu de la vie des chemins, sa peau est crevacée comme l'écorce

des arbres qui les bordent, ses cheveux ont la grise blancheur de leur poudroïement. Étant aveugle, peut-être a-t-il en lui la représentation du milieu où il se trouve, peut-être ses paupières clignotantes veulent-elles se joindre plus encore, ne rien laisser filtrer de la fulguration de la vision interne, plutôt que se disjoindre, et laisser se glisser un peu de l'éclat des rayons du dehors? Mais non, sans doute il est passif, il se trouve là parce que son chien l'y a mené, et tant que l'animal, par habitude, ne le tire et le reconduise, il y restera. C'est inconsciemment qu'il marmotte des prières de ses machoires édentées. Sons étranges qui ressemblent aux égouttements pleurards d'une eau qui sourd d'une muraille. Près de lui, son chien grommelle en regardant, de pesantes larmes dans les yeux, une grosse mouche bleue qui zigzague. Personne ne passe sur la route, le vieux a toujours la main tendue.

HECTOR CHAINAYE.





CHANSON POPULAIRE BULGARE.

(TRADUCTION.)

A l'aube, quand les toits verts des mosquées de Gabrovo⁽¹⁾ s'éclairaient d'un reflet rougeâtre et quand la voix des muezins se mêle aux bruits de la nature qui s'éveille, Stoïan, le brave Stoïan, partait à la chasse !

* * *

Au bruit de ses pas dans les rues désertes, même la fille du Cadi, Zuleïma, écartait doucement le rideau pour le voir passer... Stoïan, le brave Stoïan, n'était pas seulement chasseur d'ours mais aussi de cœurs !

* * *

Mais un jour Stoïan revint tard de la montagne ; son visage était triste, ses mains étaient vides, sa

(1) Petite ville dans les Balkans.

voix douce était devenue rude et féroce : c'est que les Turcs, les maudits Turcs lui avaient pris son cheval.

* * *

Stoïan, le brave Stoïan, étant encore parti à la chasse, les Turcs, les maudits Turcs, avaient brûlé sa maison, tué sa mère et enlevé sa fiancée.... Que leur avait-il donc fait à ces barbares ?

* * *

Les échos des Balkans résonnent de cris de douleur, de triomphe ou de désespoir, et le bruit de la fusillade s'entend jusqu'au bas des montagnes... Qu'est-ce donc ? — Stoïan, le brave Stoïan, est à la chasse, mais plus à la chasse à l'ours ! Cette fois il est à la chasse aux Turcs !

* * *

Là-haut, sur la cîme neigeuse de la montagne, sous cette roche grisâtre, repose Stoïan, le brave Stoïan ! Parfois à la tombée de la nuit, une femme chargée de chaînes et le visage tout en larmes apparaît près du tombeau : c'est la Liberté qui pleure sur son héros !

Gabrovo.

WLADIMIR MACEDONSKY.





ACROSTICHE.

Ce voudrais que ton cœur fût une blanche page
Not qu'aucun nom, aucun portrait n'y fut gravé !
.....
Lors à tes genoux, timide comme un page,
Ne puis-je ouvrir ce cœur; comme je l'ai rêvé
Ne puis-je y buriner mon nom et mon image;
Nfin le refermer,..... gardant la clef en gage ?

14 *février* 1885.

E. R.





PARTIE DE FOIRE.

TE rappelles-tu, Suzanne, nos bonnes parties de foire de l'hiver passé ?

C'était au dégel ; un pied de boue couvrait les ruelles aboutissant à la plaine St-Pierre, et malgré tout, tu trottinai gaillardement à mes côtés, enlacée à mon bras, tes douces mèches blondes caressant mes joues.

La nuit venait, des étoiles pointaient là-haut ; de temps en temps une petite boutique jetait sur nous son pauvre rayon de lumière. Des couples de soldats balourds et de filles dégue-nillées sortaient des estaminets fumeux où ronflait, au choc des verres, un piano invalide.

Tu babillais toujours et je t'écoutais, ravi, n'entendant au milieu du langage trivial de

tous ces gens qui montaient la rue que ton tendre gazouillis de femme aimante.

Mais un immense bourdonnement coupé de pétarades et de déchirements de cymbales fêlées nous annonce la foire.

Nous tournons encore un gros pâté de maisons, et la voici tout à coup devant nous. Une foule épaisse, poussée, bousculée grouille autour des coquettes échoppes ou s'échafaudent les pains d'épices et les galettes fades. Par-çi par-là des ballons colorés, pendant en grappe au bout de longues perches, sèment ce tohubohu de leurs couleurs criardes. Une cacophonie de cuivres éclatants, de grincements de tourniquets, de coups de grosses caisses, de sifflets stridents s'échappe de l'enchevêtrement bizarre des baraques, et au-dessus de cette multitude qu'elle oppresse, plane une odeur fade, nauséabonde, de graisse brûlée.

Après avoir embrassé d'un coup-d'œil ce curieux tableau, nous nous jetons à corps perdu dans la mêlée. Je me mets bravement devant toi et, m'aidant de mes coudes comme de rames, je te trace un étroit sillon. Quel brouhaha mon Dieu ! Tu embarrasses les baleines de ton parapluie dans le gros châte en laine d'une bonne

femme remorquant deux marmots. Tu veux sauver ton bien; tu tires, elle tire de son côté, et voilà ton pauvre riffard pris dans un fouillis à faire rougir le nœud gordien. Bravement vous vous mettez toutes deux au travail, mais pendant ce temps je suis débordé par la cohue. Ton chapeau est presque renversé, les deux moutards, lâchés par leur mère, s'en vont à la dérive en piaillant; et profitant de mon désarroi, une nuée de photographes s'acharnent à me fourrer sous les yeux des horreurs de portraits, en me criant à pleins poumons : « Monsieur veut-il que je fasse un joli groupe? » Ma parole! ces gens-là prennent la brave bourgeoise pour ma belle-mère et ses deux mioches pour ma progéniture!

Enfin, après d'héroïques labeurs, nous voici délivrés. — « Ouff! je n'en puis plus, » soupire-tu. — « Eh bien, ma chatte, entrons dans ce tir. Tu pourras t'y asseoir quelque temps et j'en profiterai pour abattre quelques pipes. »

Nous pénétrons dans la baraque. — Pas un tireur. Deux grandes filles brunes, les joues enluminées, à l'étroit dans leurs robes de soie usées, leurs cheveux crépus surmontés d'un immense nœud bleu baillent entre les rideaux

effilochés des vitres. — Tu te jettes avec bonheur sur un grand canapé d'épais cuir rouge, sillonné de larges cicatrices, et me voilà canardant, avec un vieux flobert revêche, les mannequins de carton gigottant au bout des ficelles, les chiens blancs piteux, les lapins rouges décapités et les rangées luisantes de pipes qui dessinent sur le fond noir leurs arabesques effilées. A chaque détonation tu pousses des cris de terreur en collant tes petites mains contre tes oreilles rosées. Puis, enhardie, tu trépignes comme un enfant à chacun de mes meurtres. Tu pousses même l'audace jusqu'à vouloir aider au carnage; et c'est adorable de te voir, ployant ta jolie taille cambrée, essayer d'épauler, tandis que penché derrière toi je soutiens l'arme, les yeux brouillés par les chauds frissons de ta nuque.

Mais l'odeur de la poudre donne de l'appétit; cela est écrit dans les annales de toutes les guerres. — Vite rompons le cercle de gamins curieux collés aux carreaux pour admirer nos prouesses et précipitons-nous chez Max; Max, le dieu de la frrrriture, le grand Max, le seul, l'unique, où tu croques, en te saupoudrant de sucre, une demi-douzaine de beignets.

La fringale passée, nous nous reposons un instant dans la logette blanche, regardant le va et vient des consommateurs.

Il en arrive de toutes les conditions : Jeunes pschutteux de province, malingres, pâlots, l'œil éteint derrière le monocle, venant savourer un verre de Rhum pendant l'entr'acte du cirque; étudiants en bonne fortune; modestes bourgeois amenant toute la nombreuse famille : Madame dans son falbala des dimanches, superbe avec sa dignité compassée de matrone; puis une vieille tante, ratatinée, affligée d'un bonnet vert-pomme, un gigantesque châle des Indes accroché à ses épaules osseuses; puis enfin des enfants, oh mais là ! une débauche d'enfants de toutes tailles, une vraie bénédiction et, détail touchant, habillés tous de même, par un tailleur qui aura sans doute traité l'entreprise à forfait; si bien que les voyant défiler on se croirait devant un assortiment de pantins de tous les numéros !

Tous ces affamés se groupent autour du grand fourneau où se dorent les gaufres; épiant les places vides, bousculés par les marmitons, aveuglés par les cristaux et les candélabres étincelant au fond de l'établissement devant

les glaces couvertes de buées. Et l'on n'entend plus que les fers fumants qui raclent sur les grils et les garçons qui glapissent : « Un bock, » « Un beignet, » « Deux bruxelles. »

— « Sapristi, comme je suis fatigué; si nous retournions chez nous? » — « Mais, mon chéri, il n'est que neuf heures. Il y a encore beaucoup de monde et nous n'avons pas vu les échoppes. » — « Gamine va, tu sais bien qu'il te suffit de sourire ainsi pour que je sois prêt à te suivre jusqu'en enfer. »

Et nous voilà engagés dans un dédale de magasins improvisés. Ici c'est un entassement de polichinelles articulés, d'arches de Noé bondées d'habitants iguanodontesques, de trompettes reluisantes, de tambours peinturlurés; là un miroitement faux de colliers, de bracelets, de boucles d'oreille mouchetant de leur lustre éphémère une épaisse couche de ouate rose.

— « Achetez-moi quelque chose, Madame, un joli porte-bonheur, un gentil sachet. »

— « Allons, Monchu, Madamque, prends-moi cette choli soldate pour votre petits enfants. »

C'est une obsession. Quel diable de tête ai-je donc aujourd'hui pour qu'on me prenne sans cesse pour un père de famille !

Longeant les écuries du cirque d'où s'échappe une odeur pénétrante, toute spéciale, nous gagnons une autre allée. Mais là, c'est un bataillon de tourniquets, vous martelant le tympan de leur cri-cri agaçant. — « A tout coup l'on gagne. » — « Tiens, moi qui perds toujours, ce serait l'occasion d'avoir enfin de la veine. » — La lourde pyramide de bibelots clinquants oscille et déroule ses spirales. Le sifflement métallique de l'indicateur s'arrête enfin. — « Ah quel est ton prix ? » — La présidente des jeux prend un air recueilli, déplie mystérieusement un billet enroulé autour d'un clou et nous dit, triomphant : « Une épingle ! » — « Maigre régal. Essaie encore. » — Cette fois-ci c'est un crayon — puis une épingle — puis un crayon.

— « Mais, ma petite mère, pour qui sont donc ces carafons, ces bonbonnières, ces barbotines, ces cache-pots ? » — « Ah Monsieur, ça c'est pour celui qui gagne le ruban rouge. » — Peste, voilà un ruban plus difficile à obtenir que bien d'autres !

Nous emportons notre assortement d'épingles et de crayons, de quoi monter une boutique dans nos vieux jours.

— « Si nous allions nous entendre dire la

bonne aventure; ce serait si amusant, on va nous débiter des choses épouvantables. » — « C'est une idée. » — « Combien demande-t-on chez vous, ma commère, pour apprendre sa destinée? » — « Vingt centimes, Monsieur. Entrez par ici. »

Elle soulève une tapisserie de velours noir passé ou dansent ces mots : « *Ici on voit celle que l'on aime et que l'on est aimé.* »

La Pythie est devant nous, perchée sur une longue chaise, grimaçante, ses cartes sales à sa gauche, à sa droite un quinquet puant. Elle a un aspect peu avenant et tout à fait de circonstance : Fichu rapé, collé sur ses tempes parcheminées; petits yeux malins voilés de longues mèches grisonnantes; un mantelet rouge, drapé sur les épaules. Elle range les cartes en tremblotant, annonce quelques mots insensés; enfin nous apprend que de grands malheurs nous attendent, que bien des amis nous tromperont, mais que, surmontant tous ces périls, nous vivrons bientôt tranquilles et aurons douze enfants!

Si je ne rentre pas ce soir avec la vocation de la paternité, je n'y comprend plus rien.

Je coupe court au discours de la mégère :

« Dis-donc, prophétesse du diable, sais-tu quand je dévisserai mon billard ? »

Elle hésite, interloquée, et nous en profitons pour soustraire nos poumons à cette atmosphère asphyxiante.

Il n'y a pas de partie de foire bien comprise qui ne se termine par une visite aux vélocipèdes mécaniques. Seulement il est tard, dépêchons-nous. Nous courons à toute vapeur, filant au galop devant les toiles des géantes dont les mollets luttent de circonférence et les « massacres de grands hommes » ou l'on vous livre pour un sou un pur havane et la tête de Bismark. Essoufflés nous entrons dans le cirque. Une fumée blanche, enveloppante, fuse de la machine et s'éparpille entre les roues d'acier courant en cercle avec un grondement continu.

Ici s'est donné rendez-vous toute la jeunesse insouciante, une vraie nichée de grisettes et de bohèmes. On retrouve des vieilles branches, on fraternise et les bons mots, les plaisanteries, les ripostes pleuvent, hurlés d'une voix éreillée. Un orchestrion scande le tapage du rythme dolent d'une valse.

Éreintés, brisés, nous prenons enfin le chemin du retour.

Plus une âme sur tout le vaste champ de foire.
Un morne silence a succédé au tintamarre
amusant de la journée.

Au loin l'orgue pleure toujours la même valse
allemande.

Tout à coup devant un musée de figures de
cire, les yeux glauques d'un automate sur lequel
glisse une échappée de lune te font frissonner.

Alors sentant que ton petit corps tremblotte,
je te saisis, mignonne, et t'emporte dans mes
bras en courant, tandis que les réverbères, de
loin en loin, allongent sur ton minois leur
regard mélancolique

.

Tout à l'heure, par hasard, j'ai trouvé dans un
vieux paletot la gaine imagée du bâton de sucre
de pomme que tu grignotas ce jour-là.

Cette trouvaille m'a rappelé ces chers souve-
nirs.

La foire revient. — Dis, Suzanne adorée, y
viendras-tu encore tirer des poupées et me
gagner des épingles de cuivre? .

Gand, Février 1885.

HATTO.





CHEMIN PERDU.



*J'S'engageant en circuits dans des gorges sans fin,
Étroite, côtoyant une montagne ardue
Et se perdant soudain dans un profond ravin.*

*Monotone tombait des cieux la pluie oblique
Qui rayait l'air, et sous le vent, une vapeur
Sortait du sol, comme un brouillard mélancolique
Mettant sur l'horizon un voile de torpeur.*

*La bise s'engouffrait dans les tuyaux énormes
Des géants peupliers se dressant sur les hauts,
Dont les branches jetaient en rythmes uniformes
Des gémissements sourds comme un cri de gerfauts.*

*Un homme s'égarait en cette solitude :
Avec peine il luttait contre l'effort du vent
Qui lacérait sa face, et, dans ce combat rude
Vainqueur, qui l'arrêtait, à terre le rivant.*

*En lui je reconnus l'image de ma vie :
Elle aussi doit passer par ce morne chemin ;
Le regret du Passé l'arrête inassouvie,
Voulant s'élançer pure aux bonheurs de Demain !*

A. FONTAINAS.





BONSOIR MON COLONEL !
BONSOIR MESSIEURS !

LLS sont mariés depuis un an. Lui, le capitaine Blansis, aime tendrement sa petite femme. Il a renoncé pour elle à ses habitudes de garçon. Plus de veillées avec les joyeux compagnons, plus d'interminables parties de dominos à quatre, avec son partenaire habituel, le commandant Dugrinchard, le passionné joueur qui ne termine jamais une partie sans dire des sottises à son associé. En un mot il est devenu le modèle des maris.

Elle, petite brune aux grands yeux, aimante et dévouée, est certes digne de ces sacrifices qu'elle sait du reste apprécier et qui la rendent toute fière d'avoir su ramener cet affreux célibataire à la vie active et réconfortante du

mariage. Mais en femme prudente, qui ne veut pas demander trop, elle s'est décidée, à la fin de la lune de miel, à laisser son mari sortir comme autrefois, tous les soirs, après le souper.

D'abord il refusa énergiquement : « Ah bien oui ! les dominos, il s'en souciait comme d'une guigne à présent. Est-ce que leur petit salon vert, où l'on prenait un thé bien chaud, le soir, à la lumière d'une bonne suspension, ne valait pas cent fois la grande salle enfumée du Robinet et son insipide bière d'orge ». Cependant, comme elle eut la délicatesse d'insister, il se décida un soir à retourner au café. Il rentra à dix heures, déclarant la bière détestable, la patronne maussade et les joueurs de dominos de franches « mazettes » suivant l'expression de son ami Dugrinchard. Le lendemain, il s'y rendit de nouveau, se plaignit moins et bientôt, repris par l'engrenage, il revint à sa partie tous les soirs avec autant d'acharnement que l'ancien Blansis, le célibataire d'autrefois.

Un beau jour, ou plutôt un funeste matin, deux heures sonnantes le trouvèrent encore attablé ; la partie était singulièrement intéressante. Le commandant Dugrinchard, dépassant les limites ordinaires de son indignation, était

allé jusqu'à dire au major Potard : « Major, vous êtes un infirme. » Blansis, traité d'« emplâtre, » d'« orphelin » et « de moule, » s'était piqué et avait provoqué le commandant en champ-clos sous forme d'une partie monstre à quatre bons joueurs.

A trois heures du matin, Blansis gagnait deux verres de bière; son honneur était vengé. Dugrinchard avait brisé trois dés, lancé le double blanc sous une table voisine en voulant le poser sur la sienne et s'était levé en jurant qu'il ne jouerait plus jamais de la vie.

Le capitaine s'apercevant de l'heure avancée se hâta de rentrer au logis où il trouva sa pauvre petite femme toute en larmes; elle avait le cœur bien gros et l'attendait depuis bien longtemps. Blansis, ému, lui dit pour atténuer sa faute : « Tu dois m'en vouloir, ma chère enfant, mais vois-tu, le colonel était au café avec les officiers supérieurs et ces Messieurs ont été si aimables que je n'ai pas osé donner le signal du départ. Que veux-tu, au service il faut savoir par moments faire taire ses propres goûts et tu comprends, moi qui suis sur le point d'être nommé adjudant-major.... » Elle essuya ses larmes et donnant à son mari le baiser de la

réconciliation, lui promit d'être raisonnable à l'avenir.

Le lendemain le capitaine rentra très tard encore et sa femme, qui s'était couchée, comme elle le lui avait promis, l'entendit ouvrir la porte en disant : « Bonsoir, mon Colonel, bonsoir Major, bonsoir Messieurs. » — Il n'y avait plus à douter, les officiers supérieurs le reconduisaient jusqu'au logis : la nomination était assurée. Elle ne put s'empêcher de soupirer, trouvant qu'elle payait bien chèrement cet honneur, mais elle se résigna.....

Chaque soir au « Robinet » on pouvait voir le Capitaine abîmé dans sa partie de dominos, gagnant ou perdant mais toujours oublieux des heures qui s'écoulaient et trouvant un âcre plaisir à recevoir les boutades du Commandant.

II.

Un matin, Madame Blansis se rendant au marché, rencontra la femme du Colonel, une amie de pension, et la conversation roula bientôt, ainsi qu'il convient entre femmes d'officiers, sur des questions militaires. Ces dames connaissaient l'Annuaire par cœur et le tenaient

« à jour. » Madame Blansis hasarda timidement l'idée de voir son mari adjudant-major; la « Colonelle » sourit et ne répondit pas. Enhardie, la femme du capitaine se risqua : « D'ailleurs, dit-elle, le colonel qui voit mon mari tous les soirs au café, lui a promis sa nomination d'ici à un mois. » — « Quel colonel? » — « Mais votre mari, Madame. » — « Mon mari ! au café!... mais ses rhumatismes le tiennent dans son fauteuil depuis trois semaines. » — « Alors, il ne sort pas? » — « Mais non, certes! » — « Pourtant, hier, il était au Robinet avec le major Potard. » — « Ah! ah! dit la colonelle en riant, vous êtes bien renseignée, ma chère, et vous avez bien lu vos ordres depuis huit jours. Le major est parti la semaine passée pour l'Allemagne où il va suivre les manœuvres.... »

Madame Blansis rentra toute songeuse et quand vint la nuit, elle dit à son mari qui se disposait de sortir : « Verras tu le colonel, aujourd'hui? » — « Comment donc, chère amie, nous faisons une partie de dominos tous les soirs ensemble. » — « N'oublie pas de lui parler de ta nomination. » — « Sois tranquille. » — Quand il fut parti elle se prit à rire, mais je

ne jurerais pas qu'elle n'avait pas les larmes aux yeux. A une heure du matin elle se mit à la fenêtre sans lumière et attendit son mari. Il arriva vers deux heures, tout seul, et mettant sa clef dans la porte il se tourna vers des compagnons imaginaires en disant bien haut : « Bonsoir mon Colonel, bonsoir Messieurs », puis il rentra. Sa femme était couchée. Comme il s'approchait du lit, elle fit semblant de se réveiller en sursaut et lui nouant les bras autour du cou, elle lui dit dans l'oreille : « Petit mari chéri, je viens de faire un bien singulier rêve. Je voyais ton colonel cloué par les rhumatismes sur une chaise longue, ton major en Allemagne et toi, tu n'étais pas nommé adjudant-major. Que les songes sont donc menteurs ! C'est égal, j'ai eu peur et je suis bien heureuse que tu sois là ». — Tout confus, le capitaine lui dit en rougissant, entre deux baisers : « Petite rusée chérie, je te promets de ne plus jamais jouer aux dominos. »

MISTY.





DÉCORATION VÉGÉTALE.

COMME on voit une mère, en sa bonté sublime,
Cacher de son enfant quelque mauvais côté,
La nature embellit jusqu'au bord de l'abîme ;
Elle a pour loi suprême, harmonie et beauté.

Les végétaux, présents de sa main maternelle,
Des ravages du temps dissimulant l'horreur,
Opposent aux débris leur jeunesse éternelle,
Aux objets repoussants, leur grâce et leur fraîcheur.

Ce vieux chêne a perdu sa couronne orgueilleuse
Mais, près du tronc noirci, de beaux genêts dorés
Étalent leur corolle et la mousse soyeuse
S'étend comme un manteau sur ses flancs déchirés.

Du sein du marais sombre, à l'onde croupissante,
S'élève immaculé le pâle nénuphar,
Tandis que, tout au bord, sur la pente glissante,
Le beau myosotis vient charmer le regard.

La lande sablonneuse a ses vertes bruyères ;
Le lichen grimpe aux flancs du roc stérile et noir ;
La giroflée en fleurs rit à travers les pierres
Des créneaux mutilés de l'antique manoir.

Ainsi donc, la nature aux mamelles fécondes
Sans cesse offre à la plante un nouvel aliment ;
Les siècles sous leur poid ont fait crouler des mondes,
Un brin d'herbe repousse et brave le néant.

Gand.

AUGUSTE V.





LA GUERRE DES BLUETS.

*LES petits bluets sont bien tristes
Dans les champs pleins de branle-bas.
Ils livrent de sanglants combats
Aux coquelicots terroristes.*

*Ainsi que d'âpres duellistes
Ils se choquent avec fracas.
Les petits bluets sont bien tristes
Dans les champs pleins de branle-bas.*

*Car les cohortes d'améthystes
Hélas! ont cédé pas à pas....
Et l'on voit leurs mignons soldats
Foncher les sentiers et les pistes :
Les petits bluets sont bien tristes.*

F.



UNE MORT.

A MISS E. P.

Pour de grandes amours faire de grandes choses,
Chercher, comme Byron, quelqu'un pour qui mourir.
(ED. PICARD, *Sonnets lointains*.)

BIEN CHER,

JE suis fini! J'en ai encore pour six mois,
un an, deux peut être! Je l'ai vu à la tête
de mon docteur pendant qu'il m'auscultait.

Je lâcherai la petite Laure, je vendrai Florette, ma brave jument; les émotions, cela me tue, il paraît. Je pars du cœur, c'est détraqué là-dedans; j'aurai trop aimé, sans doute.

Salut; à ce soir,

GEORGES.

Ce billet fermé, Georges Ladrève songea à sa situation. Ce mal qui couvait allait l'enlever avec des raffinements de douleur, dont la pensée seule le faisait frissonner. Le cœur se gonflait, lui donnant parfois comme des étouffements et des palpitations qui ébranlaient tout son être; cela augmenterait chaque jour, puis ses jambes, son torse gracieux de « beau » s'appesantiraient dans une lourdeur annonciatrice de mort prochaine. Jamais il ne supporterait ces tortures, il était trop mou, trop lâche ! il voulait une mort brusque, violente, qui ne lui laissât point le temps de souffrir.

Et ses songeries de rêveur obsédé de romanesques remembrances évoquaient des souvenirs de duels glorieux, de batailles rythmées lourdement par le canon. Il voyait les charges de cavaleries tonnantes qui courent comme des trombes avec des éclairs rouges, des hideurs énivrantes de coups qui ouvrent les chairs tièdes avec des jaillissements de sève. Galoper, sabrer, tuer, tomber sous un boulet qui vous prend en face, c'était la Mort, la belle, la grande !

Et rageant de ne la pouvoir trouver, celle-là,

il s'usa dans les orgies outrées, voulant jouir jusqu'au bout de son reste de vie, sans aspirations, sans un désir noble pour élever son âme.

Un soir pourtant, il retourna chez M^{me} Evremont, par caprice, pour revoir les salons où il avait fait ses débuts dans le monde. Il s'y ennuyait à mourir, ne retrouvant plus ce bon *Lundi* d'autrefois; la conversation lui semblait lourde, pâtreuse; les tables de jeu mornes et endormies; une torpeur lui paraissait figer tout ce monde.

M^{me} de Réal se mit à chanter. Ce fut comme un choc, quand de sa belle voix pleine, elle attaqua le chant de la Valkyrie de *Sigurd* :

« O mon sauveur silencieux
» La Valkyrie est ta conquête,
» ».

Grande et superbe, elle avait dans le port cette imposante majesté qu'évoquait la large musique de Reyer. Froide d'abord, elle allait s'animant peu à peu, mettant dans son geste une ampleur de tragédienne. Et Georges debout près du piano, oubliant de tourner le feuillet que son doigt froissait inconsciemment, la regardait, fasciné; c'était lui que son œil bleu

caressait pendant qu'elle disait avec une langueur :

- « Brunehilde encore vierge et pure
- » Pour toi dénouant sa ceinture
- » Te la donne en gage d'amour. »

Une sorte de folie le gagnait, dans ses artères il sentait battre le flux saccadé de son sang.

Quand la dernière note s'éteignit, il eut un éblouissement, une irrésistible envie de se jeter à ses pieds, de lui dire l'amour insensé qui venait de l'envahir, un reste de raison le retint, et défaillant il lui offrit son bras.

Ils s'assirent sur un divan à l'écart.

« Mais qu'aviez-vous donc à me fixer ainsi, M. Ladrève? » lui dit-elle avec un léger battement d'éventail qui l'effleura d'un souffle tiède tout empreint de féminines senteurs.

— « Ce que j'ai... répéta-t-il machinalement comme s'il se parlait à lui-même, ce que j'ai... et il eut une hésitation; puis tout à coup avec une âpreté de fauve qui hurle la faim : ce que j'ai... je vous aime! » Et un lourd silence s'appesantit sur eux.

A partir de ce jour, il fut de tous les bals, de toutes les fêtes, mettant dans sa passion l'exagérée intensité que son mal donnait à ses sensa-

tions. Elle, au contraire, avait repris sa froideur de druidesse germaine et, veuve impassible, se laissait adorer sans un mot d'espoir, sans une marque d'ennui.

L'été vint. Il la suivit à Ostende.

C'était un soir, un soir lourd d'orage avec son coucher de soleil sinistre qui trouait l'horizon ennuagé, d'une brûlure rouge et faisait rouler des vagues de sang à la mer agitée par la tempête qui montait. Ils se promenaient sur la digue. Appuyée sur son bras, elle se sentait gagner par l'électrique énervement de l'air. Une harmonie lente sortant du Kursaal parvenait jusqu'à eux, hachée par le grondement de la marée montante; et accompagnant l'orchestre, elle murmura :

« La Valkyrie est ta conquête
» »

Ils s'arrêtèrent, elle plongea ses yeux dans les siens et avec un sourire ébauché, elle lui dit bas, tout bas : « Eh bien, bel amoureux, m'aimez-vous toujours? »

— « Si je vous aime! Mais ne voyez-vous donc ce que je souffre depuis six mois? Pour

votre amour je jetterais ma fortune à la mer, pour votre amour j'endurerais tous les tourments, pour votre amour je mourrais ! »

— « Mourir ! vous plaisantez sans doute, M. Ladrève ? » répliqua-t-elle avec un rire métallique qui sonnait faux comme une cloche fêlée.

— « Non ! ce que je veux, Eva, c'est vous sentir frémir dans mes bras, c'est rouler tordu de passion dans les flots blonds de vos cheveux, c'est boire à pleine bouche l'amour à vos lèvres, et puis mourir, oui mourir ! je le jure ! »

Un coup de tonnerre ponctua sa phrase, un nuage creva déversant un torrent de pluie chaude. Ils étaient arrivés devant sa villa. En silence elle ouvrit ; ils entrèrent.

Ce fut une folle nuitée d'amour.

Le soleil s'est levé dans la sereine accalmie d'un lendemain de tempête, et à travers les rideaux de soie rouge jette par la chambre une molle trainée rose pailletée de feu. Ils dorment un doux sommeil bercé de souriantes visions.

Mais soudain une secousse nerveuse l'éveilla. Il songea un instant : la réalité se présenta à

lui terrible. Il y eut une courte lutte de sa chair avec sa volonté : « je l'ai juré, je mourrai ! » dit-il. Et lentement avec mille précautions il reposa sur l'oreiller la belle tête qui s'était affaissée sur sa poitrine. A ce moment à travers son sommeil la bouche endormie d'Eva appelait un baiser.

Ce fut le dernier. Il sortit.

Il se dirigea vers le port poussé par cette idée fixe : mourir, insensible au milieu du ruissellement de vie qui descendait du soleil ardent dans le bleu.

Il sauta dans une barque et rama vers la haute mer. Quand il fut au large il s'arrêta. Alors il eut comme une terreur de cette mort qu'il cherchait, un désir de retourner à terre. Puis il songea aux douleurs de l'agonie lente ; anxieux, il écouta les irrégulières saccades des battements de son cœur, et l'implacable oppression qu'il sentait augmenter sourdement mettait à ses tempes des perles froides de sueur.

Et la vague molle frangée d'argent fin l'appelait avec d'irrésistibles attirances. La Mort ! ce n'était plus le spectre décharné, hideux squelette aux yeux caves ; non, femme

imposante dans sa rigide beauté, elle lui tendait ses bras froids avec des promesses d'éternel repos, il voulait s'y endormir dans la grande paix du néant.

Mais, craignant qu'un sot instinct de conservation ne le fit lutter, il s'attacha à une ancre qui se trouvait dans la barque et résolument se laissa glisser dans le moutonnement des flots.

MAURICE FRISON.





V E N D A N G E S .

A GEORGES D'ESPARBÉS.

LE Soleil a mûri les grappes sur les monts,
Tout un printemps — tout un été — tout un
[automne :

Voici venir des vins, tels que nous les aimons
Dans le cristal — où leur pourpre vive détonne.

La vendange est finie et les vendangeurs las
Descendent des coteaux avec leurs hottes pleines,
Tandis qu'un Angelus lointain sonne le glas
Des octobres noyés dans le brouillard des plaines.

Je voudrais me baigner dans ce calme des soirs,
Dormir dans la langueur des ténèbres venues,
Respirer les parfums des milliers d'encensoirs
Qu'agitent, dans la nuit, mille mains inconnues.

Mais le train mange les kilomètres de fer
Et les pays à peine entrevus disparaissent;
Nous passons avec des rapidités d'enfer
A travers le vent dont les souffles nous caressent.

Nous envions le sort banal des paroissiens
Qui végètent autour des clochers de campagne;
Mais ce n'est pas pour nous — blêmes Parisiens —
Enragés constructeurs de châteaux en Espagne,

Mais ce n'est pas pour nous qu'on vendange là-bas,
Nous qui buvons les vins frelatés de la fraude;
Mais ce n'est pas pour nous que des filles sans bas
Coupent les seigles drus aux couleurs d'émeraude,

Ah! ce n'est pas pour nous les Dimanches pieux,
Les filles qu'on embrasse, un soir, à la veillée,
Tandis que les enfants écoutent les aïeux
Parler des revenants cachés sous la feuillée.

Pour nous, Parisiens, c'est Paris qu'il nous faut,
Paris viveur, avec son infernale vie,
Persuadés que rien sur la terre ne vaut
Une nuit de Paris — d'une autre nuit suivie.

Si la Prière manque, et les cultes fervents,
Et les épais sommeils, dormis aux coins de l'âtre,
Dans l'ombre des boudoirs, nous défions les vents,
Bien mieux que sous le chaume, en nos maisons de plâtre.

La terre des sillons, les cailloux des chemins
N'ont pas meurtri les pieds de nos frêles maîtresses;
Si leur lèvres est trop pâle, elles ont des carmins —
Et, pour nous énerver, de lascives caresses.

Filles rouges des champs — servantes aux seins lourds,
Jargonnant des patois au fond de vos villages!
Certes! nous préférons aux laines les velours,
Et la science sûre aux niais pucelages.

Paris ! on n'entends pas les sanglots des mourants ;
Toute plainte se perd dans quelque cri de fête....
Les morts ne comptent pas ; on serre un peu les rangs,
Et le chant de victoire étouffe la défaite. —

Blessés dans le combat, nous pleurons sans témoins ;
Nul ne nous voit ainsi le visage sévère :
Pour garder la gaîté, sur les masques, au moins,
Nous noyons notre spleen au fond de notre verre.

C'est là, mon cœur, que tu satisfais tes désirs,
Tout vœu, tout appétit, toute possible envie,
Que tu peux étouffer tes maux sous les plaisirs .
Et que tu vis assez pour oublier la vie.

Rentre dans ton Paris, pauvre cœur exilé,
Sans plus porter le deuil des amours disparues ;
Si tout rêve est éteint et tout espoir brûlé,
Tu pourras promener ta douleur dans les rues,

Et peut-être qu'un soir, pour toi, luiront deux yeux,
Que deux mains s'offriront à panser tes blessures,
Que tu retrouveras du Bonheur sous les cieux

Ou la Seine, pour y noyer tes meurtrissures !

JEAN AJALBERT.





V A R I A .

L'amitié est le grand mot des femmes, soit pour introduire, soit pour congédier l'amour. SAINTE-BEUVE.

Ce n'est qu'aux hommes que nous enseignons la morale, et ce n'est qu'aux femmes que nous demandons des mœurs. DESMOUTIERS.

Depuis que la femme est devenue un objet de luxe, on est obligé de consulter sa fortune avant d'en faire la dépense. L. GOZLAN.

La Normandie est le pays de la pomme. La pomme est le fruit d'Ève. Voilà pourquoi la femme est toujours un peu normande en amour. A. HOUSSAYE.

Quand bien même les femmes seraient immortelles, elles ne connaîtraient jamais leur dernier amant. LAMENNAIS.

J'ai eu des femmes et des bottines neuves; ça coûte cher et ça fait mal; — quand c'est vieux, ça boit. ANDRÉ GILL.

Dans les affaires d'amour, de l'innocence à la faute il n'y a qu'un baiser. ALBÉRIC SECOND.

L'amour plaît plus que le mariage par la raison que les romans sont plus amusants que l'histoire.

CHAMPFORT.

Les amours d'étudiants.

. . . . L'amour s'allume avec leurs cigarettes
Et comme elles s'éteint, sitôt le moindre vent.

G. RODENBACH.

Aux prêtres.

Donc vous n'avez ici pas d'autres intérêts
Que d'emplir votre poche et vous enfuir après.

VICTOR HUGO, *Ruy Blas*.

Les jésuites.

Qui potest capere capiat.

Leurs statuts.

Les capucins.

Leur ventre se développe dans certains cas d'une manière extraordinaire.

PAUL PICARD, *Traité d'accouchements*.

Les petits-frères.

La boue ne peut jamais être bien famée, mais ici le mauvais renom va jusqu'à l'effroi.

VICTOR HUGO, *Misérables*.

Les couvents.

La lèpre étant une affection générale à manifestations multiples, il ne peut entrer dans notre esprit d'en faire une description complète.

BERLIOZ, *Lèprodermie*.

Ce que la papauté voudrait être.

. . . . O ciel! être ce qui commence!
Seul, debout, au plus haut de la spirale immense!
D'une foule d'États l'un sur l'autre étagés
Être la clef de voûte, et voir sous soi rangés
Les rois, et sur leur tête essayer ses sandales.

VICTOR HUGO, *Hernani*.

Ce que la papauté dira bientôt.

. . . . Qui mon règne est passé.
Mon crédit, mon pouvoir tout ce que je rêvais,
Tout ce que je faisais et tout ce que j'avais,
Charges, emplois, honneurs, tout en un instant s'écroule
Au milieu des éclats de rire de la foule.

VICTOR HUGO, *Ruy Blas*.

Les sacrements.

C'est la comédie aujourd'hui comme hier.

G. RODENBACH, *Mer élégante*.

Eau de Lourdes.

Deux sous avec miracle et sans miracle un sou.

V. HUGO.

A M. Thonissen à propos des dernières interpellations.

Ne répond pas qui veut. Les réponses solides sont
comme les boutons aux chemises; elles manquent sou-
vent.

E. G. (*étudiant*).

Le roi à Woeste.

Vade retro Satanas in ignem æternum.

ST-MATHIEU, Ch. XVI.

Les manifestants du 7 septembre 1884.

Duister en vuil, zwaar en grof en heel gesteld om te
lijden.

XIV^e *les van den Catechismus*.

Leur entrée à Bruxelles.

Vos qui entrate lasciate omni speranza.

DANTE, *Enfer*.

Leur séjour à Bruxelles.

Quoy qu'on nous presche il faudroit touiours se sou-
venir que c'est l'homme qui donne et l'homme qui reçoit.

MONTAIGNE.

Leur retour dans leur pénates.

Mon Seigneur et mon Dieu, je me repens de vous avoir
offensé, vous qui êtes la suprême bonté et l'infinie misé-
ricorde, et je me propose fermement de ne plus retomber
dans le même péché.

Acte de contrition.

Aux manifestants.

Attendez, justice vous sera rendue dans une autre vie.
ST-JÉROME.

Les fêtes d'étudiants.

On chante quand on part — quand on revient on souffre.
G. RODENBACH, *Mer élégante*.

L'étudiant à sa maîtresse.

Un désir naturel ne peut pas exister en vain.
ST-THOMAS D'AQUIN, *Summum theologium* I, 75, 6.

Les étudiants avant l'examen.

Des vertiges, des palpitations, de l'insomnie et un abattement général, joint à une impressionnabilité exagérée des sens sont les principaux symptômes qu'ils présentent.
DIEULAFOY, *Anémie cérébrale*.

Un chercheur de « varia ».

Je preste un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourray friponner quelque chose de quoy esmailler et estayer le mien.
MONTAIGNE.





TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Au lecteur.	7
Éphémérides universitaires.	11
Université de Gand (Administration et Corps professoral).	17
Institutions académiques	28
Inscriptions au rôle	37
<hr/>	
Notre portrait	39
Anciens Cercles universitaires, par P. R. C.	41
<i>Union des anciens étudiants de l'Université de Gand</i>	46
Cercles universitaires actuels	47
I. <i>'t Zal wel gaan</i> , par X. Y. Z.	47
II. <i>Cercle des Étudiants Wallons libéraux</i>	50
III. <i>Cercle littéraire des Étudiants</i>	51
IV. <i>Société libérale des Étudiants en médecine</i>	51
V. <i>Société des Élèves-conducteurs</i>	53
VI. <i>Union Luxembourgeoise</i>	53
VII. <i>Société Générale des Étudiants</i>	54

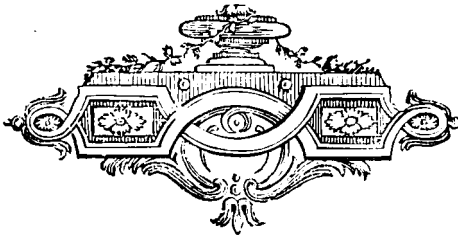
	Pages.
Histoire de l'Université de Gand, par A. C.	60
Histoire de la <i>Société Générale des Étudiants</i> , par R. R. et X. Y. Z.	86
Histoire du <i>Σχολαζτικος Κύκλος</i>	113

PARTIE LITTÉRAIRE.

<i>Ennui de vivre</i> (GEORGES RODENBACH)	123
<i>Piété Mondaine</i> (MAX WALLER)	125
<i>Printemps païen</i> (PIERRE QUILLARD).	133
14 <i>Juillet</i> (ROUGE-BELGIQUE)	139
<i>L'Idône</i> (RODOLPHE DARZENS)	143
<i>Sœur Madeleine</i> (PETRUS PIRUS)	145
<i>Rondels subtils</i> (F.).	162
<i>Souvenir</i> (HENRI STRANARD)	168
<i>Désir</i> (JACQUES RAYMOND)	171
<i>Lettre à Rita</i> (MARC DU CORON)	173
<i>Épiphanie</i> (JEAN AJALBERT).	176
<i>Delzire Moris</i> (ARNOLD GOFFIN)	179
<i>Énigme</i> (C. K.)	187
<i>L'Amazone</i> (LEON CHEVRIER)	189
<i>Dimanches Parisiens</i> (EPHRAÏM MICHAËL)	196
<i>Paysages</i> (PAUL BERG)	199
<i>Les Patineurs</i> (A. M.)	202
<i>Impression de midi</i> (HECTOR CHAINAYE).	204
<i>Chanson populaire bulgare</i> (WLADIMIR MACEDONSKY)	207
<i>Acrostiche</i> (E. R.)	208
<i>Partie de Foire</i> (HATTO)	209

	Pages.
<i>Chemin perdu</i> (A. FONTAINAS)	217
<i>Bonsoir mon Colonel! Bonsoir Messieurs!</i> (MISTY)	221
<i>Décoration végétale</i> (AUGUSTE V.)	227
<i>La guerre des bluets</i> (F.)	229
<i>Une Mort</i> (MAURICE FRISON)	230
<i>Vendanges</i> (JEAN AJALBERT).	238

VARIA 241

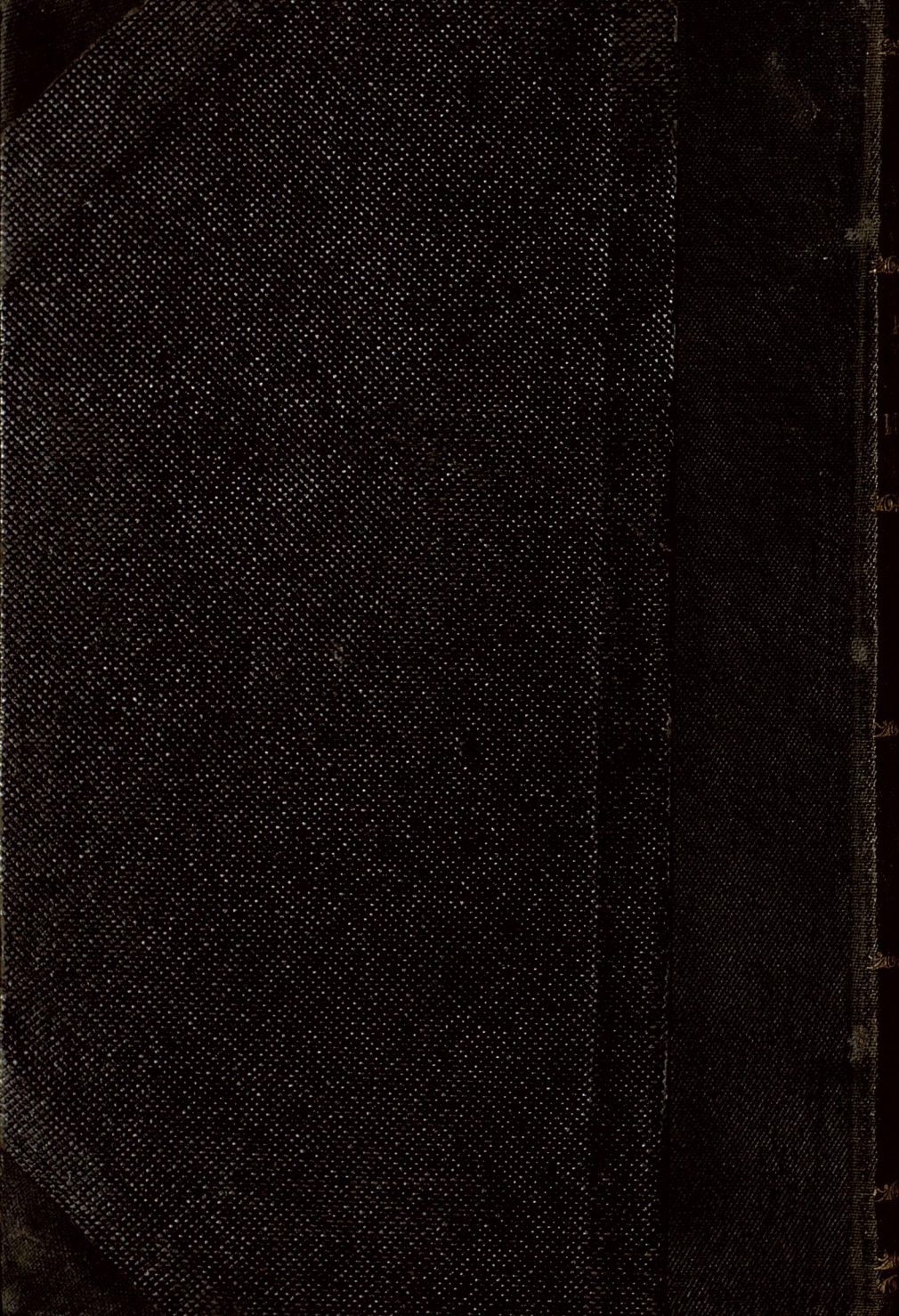




IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN

AD. HOSTE, SUCCESSEUR

GAND



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.